

35%

de rabais sur tous nos matelas
Payez en 36 mois sans intérêts*

*Pour un temps limité. Détails en Boutique, certaines conditions s'appliquent. Sur approbation de crédit.

Accord D Desjardins

MEUBLE DU QUÉBEC

MATELAS HOUDE

FABRICANT DE RÊVES DEPUIS 1935

matelashoude.com

0041490

laVoixdel'Est

MEMBRE DE LA **COOPÉRATIVE** NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

ÉDITION MAGAZINE

SEMAINE DU 19 AU 25 SEPTEMBRE 2020

GRANBY | 86e ANNÉE, N° 19

lavoixdelest.ca



PHOTO ALAIN DION

AU BÉNÉFICE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Pour prolonger la vie de leur grange plus que centenaire, Patrick et Pauline Quinlan seront les premiers à bénéficier de la subvention pour la réfection de bâtiments patrimoniaux offerte à Bromont. PAGES 6 ET 7

MARTEL

Les habits de l'empereur 2.0

PAGE 5

Diversité corporelle et culturelle dans les médias

Des acquis, mais encore du chemin à faire

PAGES 8 À 10

magsports

DU NOUVEAU POUR VOUS !

PLUS DE CONTENU POUR LES AMATEURS DE SPORTS **8 PAGES**



2,99$ + tx

0038406

SUBARU

quebecsubaru.ca

Le Québec, c'est 16 fermes d'alpagas.
Profitez-en.



LA NOUVELLE
CROSSTREK 2021

208 paiements à partir de **72 $*** par semaine taxes en sus

Location de **48** mois

0 $ acompte

Prix de détail suggéré de **25 974 $**
Transport, préparation et frais d'administration inclus, taxes en sus

AWD Traction intégrale symétrique

PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES

Montant total exigé avant le début de la location : 82,78 $ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km.

- **Traction intégrale symétrique**
- **Moteur BOXER®**

2020 IIHS TOP SAFETY PICK avec système EyeSight[MC1] et phares spécifiques[2]

2020 alg[3] PRIX VALEURS RÉSIDUELLES

Association des concessionnaires Subaru du Québec

SUBARU DE LAVAL Laval
SUBARU SAINTE-AGATHE Sainte-Agathe-Des-Monts
SUBARU REPENTIGNY Repentigny
SUBARU RIVE-NORD Boisbriand
SUBARU SAINTE-JULIE Sainte-Julie
SUBARU GRANBY Granby
SUBARU-MONTRÉAL Montréal
SUBARU BROSSARD Brossard
SUBARU SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe
SUBARU DES SOURCES Dorval
JOLIETTE SUBARU Joliette
LACHUTE SUBARU Lachute
SUBARU MÉTROPOLITAIN Saint-Léonard

* L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Crosstrek 2.0 Commodité 2021 (MX1 CP), à transmission manuelle, dont le prix de détail suggéré est de 25 974 $ (taxes en sus). L'offre de location comprend 208 paiements de 72 $ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois avec un acompte de 0 $. Le premier paiement de 72 $ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 82,78 $ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 $/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation, les droits spécifiques sur les pneus neufs et les frais d'administration sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 septembre 2020. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight[MC] est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. 2. Les cotes de sécurité sont attribuées par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez le www.iihs.org pour connaître les méthodes de tests. 3. ALG 2020, Subaru a la meilleure valeur de revente (cumulatif) depuis les 10 dernières années, devant toutes les autres marques grand public. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Crosstrek et Subaru sont des marques déposées. Information tirée du site Web Bonjour Québec (bonjourquebec.com).

0044598

FAUBOURG CHAMPÊTRE

UN PROJET POUR AJOUTER 300 PORTES RUE DENISON



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca



S'il va de l'avant, le projet d'agrandissement du Faubourg Champêtre à Granby entraînera un investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars et permettra l'ajout de 199 logements et de 100 chambres pour aînés. — PHOTO JULIE CATUDAL

S'il va de l'avant, le projet d'agrandissement du Faubourg Champêtre à Granby entraînera un investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars et permettra l'ajout de 199 logements et de 100 chambres pour aînés, confirme le promoteur du projet, l'architecte Denis Faveau.

Mais ce n'est pas demain la veille que des travaux seront lancés sur le site de la rue Denison Ouest, qui accueille déjà deux immeubles. Le projet en est encore à un stade exploratoire, a expliqué M. Favreau en entrevue.

C'est donc dans le cadre d'une étude de faisabilité que le conseil municipal s'est penché en début de semaine sur une demande de dérogation mineure déposée par le promoteur et sa conjointe, également partenaire d'affaires au sein de GIFC gestion immobilière, Guylaine Choinière.

Cette demande visait à augmenter le nombre de logements permis sur le terrain. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émis une recommandation défavorable et des citoyens du voisinage se sont dits inquiets. Mais, parce qu'ils privilégient la densification du territoire, les élus ont décidé de l'accepter.

Denis Favreau relève qu'il pouvait déjà ajouter une centaine de logements — et non 72, tel qu'avancé lundi soir — sur le terrain, sans déposer une demande de dérogation mineure.

L'ajout d'espaces de stationnement extérieur pour autant de logements créerait toutefois un îlot de chaleur. « Ça prendrait 50 000 pieds carrés de terrain en asphalte. Ce qu'on ne souhaite pas. (...) Comme un stationnement intérieur (de 250 places) coûte plus cher, on a voulu voir si la Ville était prête à augmenter la densité du bâtiment pour qu'on puisse absorber les coûts et, surtout, préserver le plus d'espaces verts possible. C'est le but de la démarche », fait valoir le promoteur.

RIEN AVANT UN AN

Denis Favreau souligne que les autres aspects du projet sont conformes à la réglementation municipale, que ce soit pour la hauteur du bâtiment (quatre étages), l'occupation au sol ou les marges de recul.

Selon lui, le bâtiment serait « très peu visible » des rues avoisinantes, comme Denison Ouest et Churchill.

L'immeuble projeté pourrait être construit de façon à créer trois cours intérieures et à offrir plus d'intimité aux résidants, selon le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie. L'aspect extérieur du nouveau bâtiment s'harmoniserait également aux immeubles existants, qui totalisent 82 logements.

Avec 199 logements de trois et quatre pièces et demie, la clientèle visée est celle des retraités actifs. Pas moins de 100 chambres ou studios seraient aussi offerts, de même que certains services et soins légers. Des espaces communs sont inclus dans le projet comme une salle à manger, une salle de séjour, un gym et des jardins.

À court terme, Denis Favreau et Guylaine Choinière entendent finaliser l'étude de faisabilité. Si elle est concluante, l'élaboration de plans et devis sera ensuite lancée. Il ne se passera donc rien sur le terrain avant au moins un an, avance M. Favreau.

EN DEMANDE

Selon le promoteur, l'intérêt et la demande pour ce type de logements sont bien palpables. « Depuis que ça a été annoncé, on a une demande de location phénoménale. On a plusieurs appels par jour. Les gens veulent qu'on prenne leur nom », dit-il.

Ce dernier affirme en outre que les immeubles pour aînés à Granby « sont pleins partout ». « Beaucoup de gens veulent déménager dans la région, mais encore faut-il aménager des logements. Pour construire des bâtiments comme on veut faire, il n'y a pas de terrain à Granby. Il n'en reste plus. À force d'avoir des demandes, on s'est dit qu'on allait regarder pour voir si on ne pouvait pas faire quelque chose d'intéressant », fait valoir Denis Favreau.



0043393

SOMMAIRE

avis publics	46 à 48
carrières et professions	30-31
horoscope	M20
jeux	M19 à M23
le kid	63
le mag	M1 à M24
le monde	38
mag sports	54 à 61
nécrologie	48 à 50
opinions	22-23
sports locaux	62-63
vu d'même	5

NOUS JOINDRE

ADRESSE
158, Principale
Granby J2G 2V6

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 4
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la Coopérative de solidarité La Voix de l'Est sise au 158, rue Principale, à Granby (Québec).

La Voix de l'Est est imprimée aux presses de Transmag à Anjou.

Canada
L'Initiative de journalisme local est financée par le gouvernement du Canada

› SIX RÉGIONS DANS L'ŒIL DE NOS PHOTOGRAPHES

Les photographes des six journaux membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante se sont donné un défi : s'imposer une thématique chaque semaine, en se détachant de l'actualité. Aujourd'hui, ils vous présentent des archives sportives d'Ottawa-Gatineau, Saguenay, en passant par Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Pour découvrir le travail des photographes des autres régions, visitez le www.lavoixdelest.ca ou téléchargez notre application

› GO CASSEAU GO!

Lorsqu'on a proposé le thème des archives sportives pour notre galerie de cette semaine, je me suis dit que nos collègues des grands centres auraient tout de suite une longueur d'avance avec la couverture des grosses ligues professionnelles. Puis, je me suis dit «Jouons le jeu, allons-y à fond!» Alors voilà ce souvenir de Casseau. Go Bisons Go! «Après avoir été sélectionné par l'équipe granbyenne de la LHJMQ au repêchage de 1982, Patrick Roy a porté l'uniforme des Bisons pendant trois saisons, jusqu'en 1985. Ses fiches perdantes et ses moyennes de 6,26, 4,44 (29-29-1) et 5,55 ne sont pas le reflet de son seul travail, mais également celui d'une équipe qui n'allait nulle part. On se souviendra des nombreuses parties où le gardien était bombardé de 50, sinon de 60 lancers. Patrick Roy a connu une carrière exceptionnelle avec le Canadien et l'Avalanche du Colorado, remportant de nombreux trophées, dont quatre coupes Stanley, trois trophées Vézina, trois Conn Smythe et cinq William Jennings». Gaétan Roy, *La Voix de l'Est*, novembre 2008. — TEXTE PHOTO ALAIN DION



› MARC-ANTOINE



Marc-Antoine « Duffy » Dufour, alors qu'il était gardien pour les Inouk de Granby. — TEXTE ET PHOTO JULIE CATUDAL

› OLLIE SUR LA MAINE



Alex Dénommé. Ollie sur la Maine. Ça, c'est du sport... — TEXTE ET PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

GIGOGNE, *adjectif*

Définition – Qui fait partie d'un ensemble d'éléments s'emboîtant les uns dans les autres ou dont les parties s'emboîtent les unes dans les autres.

Étymologie – Du nom propre *(Mère) Gigogne*, 'personnage de théâtre représentant une femme géante de laquelle sortaient des enfants'.

Cooccurrences – poupées gigognes, tables gigognes, lit gigogne, récit gigogne, livre gigogne.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE LA **COOPÉRATIVE** NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0043362

Les habits de l'empereur 2.0

MARIE-ÈVE MARTEL
CHRONIQUE
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



Vu d'même

Un sondage américain nous apprenait cette semaine que près du quart des jeunes adultes de 18 à 39 ans croient que l'Holocauste est un mythe ou que son ampleur réelle a été exagérée; les deux tiers ignorent que ce génocide a fait plus de six millions de victimes et un répondant sur dix croit que les Juifs sont responsables de ce qui est encore considéré aujourd'hui comme le plus grand crime contre l'humanité.

Pire, un répondant sur huit n'avait jamais entendu parler de la solution finale des nazis. De. sa. sainte. vie.

Inquiétant n'est-ce pas?

Impossible de ne pas faire de lien entre les résultats du sondage et le propos tenu dans le documentaire *Derrière nos écrans de fumée* (*The Social Dilemma*), que j'avais visionné la veille sur Netflix et qui fait réfléchir sur les rapports qu'on entretient avec les réseaux sociaux de même que sur les effets pervers d'une surexposition à ceux-ci.

Or, ces inquiétantes statistiques ne sont pas le signe du triomphe du négationnisme, ce mouvement qui cherche à effacer l'Holocauste de l'Histoire, sur le sens commun; ils sont plutôt le symptôme du fait qu'on peut aujourd'hui vivre dans un environnement, virtuel à tout le moins, où la Shoah n'existe tout simplement pas.

• • • • •

Impossible également de ne pas faire de lien avec le choc des idées qui divise la population en ce moment, notamment en ce qui a trait à la gravité du coronavirus, au port du masque et à toutes les théories du complot qui circulent et dont certaines semblent farfelues dès qu'on possède une once de gros bon sens.

Vous aurez beau être dénué de toute logique, pour vous garder prisonnier, Facebook vous répétera sans arrêt que vous êtes drapé dans le gros bon sens plutôt que dans un tissu de mensonges.

Après avoir regardé le documentaire, je me demande si ces gens étiquetés complotistes, à tort ou à raison, ne se trouvent pas dans la même situation décrite par les intervenants du documentaire, à savoir qu'il est possible, grâce aux réseaux sociaux, de s'enfermer dans un monde où tout confirme nos opinions, qu'elles soient biaisées ou non, parce que les algorithmes de ces plateformes ont pour objectif de nous faire passer le plus de temps possible sur celles-ci.

Ils y réussissent excessivement bien, d'ailleurs, en nous proposant continuellement des contenus similaires à ceux qui attirent naturellement notre attention, et donc qui nous réconfortent dans nos points de vue et nos champs d'intérêt.

Même les publications de nos contacts sont triées avant de nous être présentées afin de nous donner le sentiment que notre réseau tout entier pense comme nous et qu'on a « raison ».

Qu'importe les faits et la science: peu importe ce que vous pensez, dans votre réseau, vous êtes le roi, vous détenez la vérité et ce n'est pas Facebook qui osera vous contredire.

Voilà la fable des habits de l'empereur, version 2.0.

Vous aurez beau être dénué de toute logique, pour vous garder prisonnier, Facebook vous répétera sans arrêt que vous êtes drapé dans le gros bon sens plutôt que dans un tissu de mensonges.

D'ailleurs, des études ont démontré que les fausses nouvelles circulent au moins six fois plus sur les réseaux sociaux que leur démenti.

Parce que l'algorithme, lui, il s'en fout que ce soit vrai ou pas; en autant que vous restez scotché à votre téléphone...

• • • • •

La société n'est pas nécessairement divisée en deux camps de même ampleur. Mais certains ont le don d'être bruyants sur ces plateformes, ce qui contribue à leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont peut-être réellement dans la vraie vie.

Et ça, ça plaît à l'algorithme, dépeint dans le documentaire comme des triplets malicieux qui manigancent pour accaparer tout le temps d'éveil d'un adolescent fictif à partir de ses moindres actions en ligne, qui leur révèlent de précieuses informations sur lui.

Parce que la quantité de *data* que détiennent ces entreprises sur nous fait peur. Très peur.

• • • • •

Dans le documentaire, où plusieurs anciennes têtes pensantes et hauts placés des réseaux sociaux témoignent à visage découvert, on nous explique comment on devient accros aux réseaux sociaux, programmés pour mener notre cerveau à produire de la dopamine de la même façon qu'une drogue dure.

Pourquoi nous rendre accros à leurs fils d'actualité? Tout simplement pour nous exposer le plus longtemps possible au plus grand nombre de publicités achetées par des annonceurs qui souhaitent un retour sur leur investissement.

Rappelons d'ailleurs que les fameux GAFAM, les géants du web et les réseaux sociaux de la Silicon Valley, accaparent, au Canada et au Québec, entre 70% et 80% de toutes les publicités vendues en ligne à l'heure actuelle.

Ça en laisse bien peu pour les médias d'information comme la plateforme sur laquelle vous lisez cette chronique...

Comme le dit si bien l'expression consacrée, « si vous ne payez pas, c'est que vous êtes le produit ».

Eh oui, voilà pourquoi Facebook et compagnie ont toujours promis de demeurer gratuits pour leurs utilisateurs, apprend-on dans le documentaire.

Facebook compte 2,7 milliards de membres à l'heure actuelle; un milliard de comptes ont été créés sur Instagram et 30 millions de personnes se connectent sur Twitter chaque mois; aussi bien dire que l'inventaire à la disposition des annonceurs est vaste.

Et comme ils vous épient constamment, ils savent quoi vous proposer pour arriver à leurs fins.

Vous vous êtes surpris à rêvasser d'un voyage dans les tropiques pendant la pause café? Voilà pourquoi vous êtes soudainement inondé de publicités pour des escapades de dernière minute dans le Sud ou des maillots de bain.

Mais comme les destinations à l'étranger sont encore peu recommandées en raison de la pandémie, si vous avez vraiment besoin de vacances, commencez donc par en prendre de votre téléphone...



Les algorithmes des médias sociaux ont pour objectif de nous faire passer le plus de temps possible sur ceux-ci. Ils y réussissent excessivement bien, d'ailleurs, notamment en nous proposant continuellement des contenus similaires à ceux qui attirent naturellement notre attention. — PHOTO 123RF

PAVILLON LEDUC



4610, rue Lebrun, Granby **450 777-4005**

PAVILLON DU PARC



175, avenue du Parc, Granby **450 375-0184**

SERVICES INCLUS
dans nos deux pavillons

- 3 repas par jour
- Entretien ménager
- Entretien de la literie
- Activités
- Service de navette hebdomadaire
- Câble fourni

SERVICES DISPONIBLES
avec frais supplémentaires

- Gestion de la médication
- Aide au bain ou toilette partielle
- Accompagnement lors des repas
- Entretien de la lessive personnelle

CHAMBRES - STUDIOS - 3 1/2
Complexe pour retraités autonomes et semi-autonomes

Les Résidences Distinction
lesresidencesdistinction.com

0042490

RESTAURATION D'UNE GRANGE PATRIMONIALE À BROMONT

« C'EST UN LEGS À NOTRE FAMILLE, À LA COMMUNAUTÉ »



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

Au cœur d'une nature luxuriante aux abords du chemin Miltimore, une grange ancestrale transcende l'histoire de la colonisation de la région. Un riche patrimoine que l'ex-mairesse de Bromont, Pauline Quinlan et son mari Patrick comptent garder bien vivant, en restaurant le bâtiment datant de la fin des années 1800.

Alors que le soleil perce le ciel pour chauffer le toit de tôle noir de l'imposante grange, Pauline Quinlan et son conjoint échangent des sourires complices en contemplant le bâtiment et la verdoyante vallée qui l'entoure. Un panorama peu banal figé dans le temps, qui attire à tous coups l'œil des passants. Et même ceux des propriétaires, toujours prêts à faire un saut dans le passé, tout en se projetant dans l'avenir. « C'est une grange unique pour son architecture, mais aussi pour son histoire. On l'a toujours entretenue et on veut faire des travaux de restauration pour préserver son intégrité. C'est important pour nous. C'est un legs à notre famille, à la communauté, a dit celle qui a été mairesse de Bromont durant près de deux décennies. Qui sait, la grange pourrait rester pour encore 100 ans. »

En fait, la construction de la grange date de la période où les loyalistes se sont établis dans la région. « Nos ancêtres ont quitté l'Irlande pour venir ici. Ils ont défriché et ont travaillé fort pour faire leur place », a mentionné Patrick Quinlan.

Certains matériaux et techniques de construction utilisés pour la grange témoignent du dur labeur de ces pionniers. « On voit à plusieurs endroits de grosses poutres taillées à la hache. La majorité du bois devait venir des environs. Dans les années 1800, il n'y avait pas la machinerie d'aujourd'hui. Presque tout était fait à la main », a relaté M. Quinlan.

Deux silos de bois à toits coniques sont attenants à la grange. Fait inusité, l'un d'eux aurait été acquis ailleurs dans la région pour être implanté aux abords du chemin Miltimore. Selon Patrick Quinlan, le silo en question serait encore plus vieux que la grange.



On voit ici une photo de la grange et des bâtiments attenants datant de 1960.
— PHOTO FOURNIE

QUATRIÈME GÉNÉRATION

Patrick Quinlan est la quatrième génération de propriétaires de la grange et du lopin de terre avoisinant. Patrick Dunlavey a acheté le terrain et le bâtiment de William Brophy et A. Farrell en 1915. À sa mort, en 1940, Mary Dunlavey, son héritière, en prend possession. Elle se marie alors à George Quinlan, qui décède à l'âge de 27 ans. Un de ses enfants, Cecil

INFINITI SHERBROOKE

LIQUIDATION 2020

QX50 PURE 2020 Traction Intégrale
Sièges chauffants rehaussés de cuir | Bluetooth | Détecteur d'angle mort | Démarreur à distance

Q50 SIGNATURE 2020 Traction Intégrale
Volant & sièges chauffants
V6 bi-turbo de 300 ch.
Traction intégrale
Navigation

QX60 PURE 2020 Traction Intégrale
5000 lbs de capacité de remorquage
Attache remorque incluse
7 passagers de luxe
Sièges chauffants
Toit ouvrant



Trois véhicules - Un seul prix:

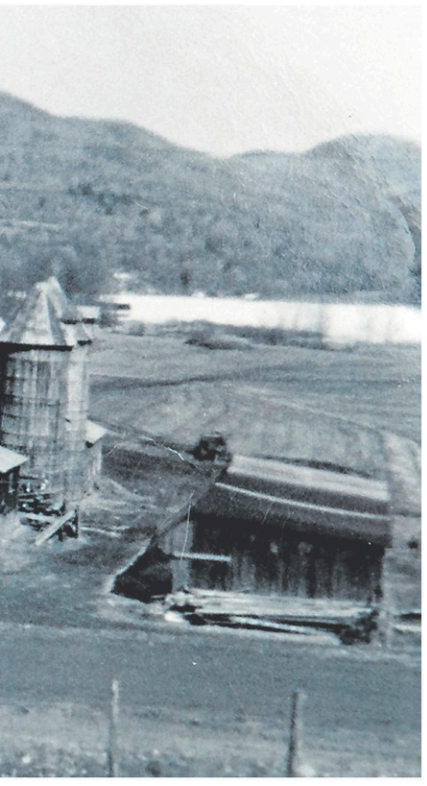
499$ /mois 0$ comptant

Faites vite! Ils partent rapidement

INFINITI SHERBROOKE 1-888-774-7171 OUVERT LE SAMEDI

Certaines restrictions s'appliquent, détails sur place. Le prix de vente est disponible à l'achat à taux d'intérêt régulier offert par l'intermédiaire du concessionnaire seulement. Taxes en sus. Sujet à approbation de crédit. Modèle illustré à titre indicatif. Ne peut être jumelé à aucune autre promo en vigueur. Offre à la location = limite de 16 000km par année, 0,15$ du km excédentaire. Tous les détails sur place. Quantités limitées. Offres sujettes à changement sans préavis. Frais de couleur de 1000$ en sus.

0044624



Quinlan, devient ensuite propriétaire en 1955. Son fils, Patrick, reprend le flambeau en 1965, après avoir travaillé à la ferme depuis son enfance. On y élevait alors des vaches, des porcs et on y opérait une sucrerie.

À cette époque, la grange était située à Brome. La municipalité de Bromont fut constituée en 1964. Ce n'est toutefois qu'en 1972 que le terrain et les infrastructures du chemin Miltimore y sont intégrés.

DÉCLENCHEUR

La municipalité de Bromont a récemment lancé un programme de subvention pour la réfection de bâtiments patrimoniaux sur son territoire. La Ville y a consenti une enveloppe de 150 000 $. Le montant global sera réparti en parts égales sur les trois années. Au total, 104 résidences et bâtisses inventoriées par la firme Patri-Arch sont admissibles. C'est le cas de la grange du chemin Miltimore. La somme accordée concerne « la remise en état, la rénovation et la restauration d'un immeuble patrimonial », et représente 50 % du coût réel des travaux et des frais connexes, jusqu'à concurrence de 10 000 $ maximum. Le projet de Pauline et Patrick Quinlan, dont le budget est estimé à 20 000 $, sera le premier à bénéficier du programme.

L'initiative de la Ville fut en quelque sorte le déclencheur du projet du couple Quinlan. « On savait que la grange avait besoin de travaux. On veut la maintenir intacte. Le programme de subvention a été un bon incitatif pour aller de l'avant », a concédé Pauline Quinlan.

CACHET ET MÉTHODES

Si tout se déroule comme prévu, les travaux de restauration devraient commencer à la fin octobre et s'échelonner sur quelques semaines. L'architecte Allan Bellavance et la firme Construction Dave Williams chapeautent le projet. Toute la structure de la devanture de la grange ancestrale sera redressée. La partie gauche, en saillie, sera retirée étant donné son état. Les grandes portes à battants seront reconstruites et possiblement peintes en bleu, en rappel à celle de la laiterie, attenante, datant de 1960. « Restaurer un bâtiment datant des années 1800 demande une grande minutie. On veut préserver non seulement le cachet, mais aussi le type de matériaux utilisé et les méthodes d'assemblage de l'époque », a indiqué Mme Quinlan.

Il s'agit en fait d'une première phase de travaux de restauration. Le couple Quinlan envisage de restaurer ensuite les deux silos de bois à toits coniques, dont l'un d'eux serait encore plus vieux que la grange, et le revêtement extérieur de bardeaux.

Pauline Quinlan veut par ailleurs installer un panneau d'interprétation historique devant la grange ancestrale, qui fait partie des immeubles Héritage Quinlan. « Au-delà de la restauration, on veut que les gens connaissent l'histoire du bâtiment. On pourrait même l'intégrer au circuit patrimonial de Bromont, a-t-elle fait valoir. C'est important de connaître notre passé pour aller de l'avant. »



La grange est entièrement constituée de bois, excepté la toiture de tôle. Même les silos aux toits coniques sont faits de matériaux nobles. — PHOTO ALAIN DION



Préserver l'intégrité de leur grange ancestrale revêt une grande importance pour Patrick et Pauline Quinlan. — PHOTO ALAIN DION



La devanture de la grange datant de 1880 sera redressée et les portes reconstruites. La partie en saillie à gauche sera retirée. — PHOTO ALAIN DION



0043595

DIVERSITÉ CORPORELLE ET CULTURELLE DANS LES MÉDIAS

POUR ÉLARGIR SES HORIZONS

Tous blancs, tous beaux, tous minces, trop idéaux, les Québécois dans les médias ? Oui, mais... moins. Si les premiers pas ont déjà été faits pour être davantage représentatifs de la population québécoise, force est d'admettre que les médias ont encore beaucoup de chemin à faire.



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



Une variété de silhouettes est tout à fait normale au sein d'une société. — PHOTO FOURNIE

Être gros, dans les médias, c'est encore trop souvent négatif, bien que beaucoup de progrès ait été fait au cours des dix dernières années, estime Mickaël Bergeron, journaliste et auteur de l'essai *La vie en gros*, de même que de *Tombée médiatique*, à paraître en octobre et dans lequel il aborde justement la question de la diversité dans les médias.

« Un virage a été fait, mais on est loin d'être rendus à destination. Les médias ont beaucoup à faire. Ils sont responsables de l'image de la société qu'ils projettent, avance-t-il, ajoutant que l'homogénéité des salles de nouvelles contribue peut-être au problème. Ils doivent représenter fidèlement la population, qui est riche en diversité corporelle et culturelle, et malheureusement, on ne le voit pas encore suffisamment. »

Il y a toutefois un réel souci de parler de diversité et de représenter différentes morphologies, juge Simone Lemieux, nutritionniste et chercheuse au Centre NUTRISS-Nutrition, santé et société de l'Université Laval. Mais du travail doit continuer à être fait jusqu'à ce que la diversité n'ait plus besoin d'être remarquée parce qu'elle est normalisée. « Encore aujourd'hui, on ressent le besoin de souligner l'inclusivité parce qu'elle ne fait pas encore partie intégrante des contenus », rappelle-t-elle.



Dans les banques d'images, la plupart des photographies mettant en vedette des personnes grosses les montrent en train d'ingérer de la malbouffe, d'être inactives, de se peser ou de mesurer leur tour de taille, ce qui contribue à renforcer des préjugés négatifs à leur endroit. — PHOTO 123RF

En octobre 2009, le Secrétariat à la condition féminine du Québec lançait la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée. Celle-ci visait à lutter contre la valorisation de l'extrême minceur dans les médias, la publicité et le milieu de la mode, entre autres, et qui peut nuire à l'estime de soi et entraîner des comportements néfastes, voire des troubles alimentaires.

Entre mars et avril 2010, plus de 15 000 personnes signaient la charte à titre individuel et s'engageaient à faire la promotion de la diversité corporelle et des saines habitudes de vie.

Un bilan de cette initiative a été présenté en juin 2015. On se félicitait alors d'avoir lancé un débat de société et d'avoir fait des progrès. Parmi ceux-ci, notons que plusieurs magazines féminins ont entrepris un virage célébrant la diversité corporelle et que des créateurs de mode québécois ont choisi de faire appel à des mannequins aux silhouettes variées.

Cinq ans plus tard, du chemin continue d'être fait, se réjouit André-Ann Dufour, nutritionniste et chef de projets Équilibre. « Les gens sont plus sensibilisés à la cause, reconnaît-elle, mais il y a encore de la surreprésentation des personnes minces et de la sous-représentation des personnes grosses dans les médias et dans la fiction. »

Plusieurs autres campagnes de sensibilisation continuent d'être lancées et soutenues par le Secrétariat à la condition féminine.

DES PRÉJUGÉS QUI ONT LA COUENNE DURE

Des analyses menées par le Centre Rudd de l'Université du Connecticut ont révélé que les deux tiers des images et des vidéos accompagnant des reportages portant sur l'obésité portaient ombrage à ces personnes en perpétuant des stéréotypes. Une statistique qui grimpe aux trois quarts lorsqu'il est question d'obésité infantile.

La plupart des visuels accompagnant les reportages « mettent l'emphase sur le ventre des sujets, qui sont photographiés dans des angles peu flatteurs et en train d'adopter des comportements néfastes pour la santé, comme ingérer de la malbouffe ou être inactifs devant la télévision », note-t-on.

« Ça vient créer une image unique et négative des personnes grosses qui veut qu'une personne grosse est nécessairement en mauvaise santé ou qu'elle a de mauvaises habitudes de vie, croit M. Bergeron. Si on mettait ces personnes en scène dans plein d'autres contextes qui n'ont pas de lien avec le poids ou la diète, leur situation serait davantage normalisée, comme dans la vie de tous les jours. »

Un autre préjugé tenace est qu'en faisant la promotion de la diversité corporelle, on encouragerait les personnes grosses ou en surpoids à ne pas faire d'efforts pour maigrir ou à prendre de meilleures habitudes de vie, avance Simone Lemieux. « Il y a des gens qui pensent qu'en mettant les personnes dans la honte, elles vont maigrir. Mais les études démontrent que plus une personne se sent victime de préjugés, plus elle prend du poids. C'est donc l'inverse qui se produit », nuance-t-elle.

CONFINÉS À LA COMÉDIE

Même dans les œuvres de fiction à la télévision, les stéréotypes sur le poids pénalisent les personnes qui ne répondent pas aux standards de beauté. Des études démontrent que les personnages plus minces sont plus nombreux et valorisés et que les personnages gros sont moins présents, souvent avec des traits de caractère négatifs.

Les personnes en surpoids sont souvent confinées dans des seconds rôles ou bien ils servent de bouffons à des fins de comédie, déplorent les intervenants sondés.

« Je pense à Michel Charrette, qui jouait le gros niais dans *Les Boys* et *Radio Enfer,* mais qui a enfin pu obtenir, après des années, un rôle dramatique dans *District 31*, illustre Mickaël Bergeron. Mais pour jouer Roméo ? Personne ne va imaginer une personne grosse. »

Un constat encore plus accablant chez les femmes. « Une actrice grosse n'aura jamais de rôle dramatique ou de jeune première, renchérit-il, à moins que son personnage



André-Ann Dufour est nutritionniste et chef de projets pour le collectif Équilibre. — PHOTO FOURNIE



Simone Lemieux est nutritionniste et chercheuse au Centre NUTRISS-Nutrition, santé et société de l'Université Laval. — PHOTO FOURNIE



Mickaël Bergeron est journaliste et auteur de l'essai *La vie en gros*. — PHOTO LAURENCE CARON-C., COURTOISIE

maigrisse et subit une transformation physique qui lui permet de trouver le bonheur. À condition qu'elle change. »

Souvent, pour se défaire de ces étiquettes, les acteurs et actrices perdront eux-mêmes du poids pour s'ouvrir la porte à d'autres rôles. Un exemple récent est le cas de l'actrice australienne Rebel Wilson.

Simone Lemieux dresse pour sa part un parallèle avec l'apparition de personnages de la diversité sexuelle dans les fictions, en mentionnant qu'aujourd'hui, leur identité, leur orientation ou leur genre ne constitue plus l'unique prétexte d'exister des personnages. Autrement dit, la diversité sexuelle sert désormais à enrichir les personnages, à leur donner de la profondeur, plutôt qu'à les définir et à ne faire d'eux que des individus unidimensionnels.

« C'est devenu intégré, on ne met plus le *spotlight* sur l'orientation sexuelle du personnage », note la chercheuse, qui souhaite qu'un jour, le poids des personnages ne serve plus d'élément comédique, mais constitue une caractéristique parmi tant d'autres, ou bien qu'on choisisse un acteur plus en chair même si le rôle ne l'exige pas.

TOUTES LES FORMES SONT DANS LA NATURE

« Comme société, il faut arrêter de penser à notre corps par son apparence, mais plutôt par sa fonctionnalité, allègue Simone Lemieux. On a toujours le réflexe de penser à notre image, mais on oublie de souligner que notre corps nous permet d'accomplir tellement de choses. »

« La normale sociale de la minceur est encore trop valorisée », renchérit Mme Dufour.

Il faut également s'éduquer collectivement en se rappelant qu'une variété de silhouettes est tout à fait normale, plaide la chargée de projets, qui parle notamment de « diversité naturelle des corps ».

« Dans la nature, il y a des gens naturellement minces, plus costauds ou naturellement plus gros, explique-t-elle. Mettre tout le monde dans le même moule, c'est combattre la physionomie naturelle des individus et le poids génétique, que le corps adopte naturellement avec une alimentation et de l'exercice suffisant, sans être excessifs. »

Bref, loin des excès, d'un côté comme de l'autre.

« Pour pouvoir combattre les préjugés, il faut commencer par reconnaître qu'on en a », conclut-elle.

Quelques statistiques sur le poids

— Déjà, à l'âge de 4 ans, certains enfants manifestent de l'insatisfaction face à leur corps ou à une partie de leur corps;
— Le tiers des filles âgées de 9 ans ont déjà tenté de maigrir;
— Plus de la moitié des adolescents sont insatisfaits de leur apparence;
— Plus d'une Québécoise sur 10 âgée de 13 à 30 ans souffre d'un trouble alimentaire;
— De 0,5 % à 4 % des femmes souffriront d'anorexie mentale au cours de leur vie, et de 1 % à 4 % souffriront de boulimie;
— Près de 75% des femmes souhaitent maigrir, et ce, peu importe leur poids;
— Près d'un homme sur cinq est insatisfait de son poids;
— Les garçons et les hommes comptent pour 5 à 10% des cas d'anorexie nerveuse et de 10 à 15% des cas de boulimie.

Sources: Équilibre, Secrétariat de la condition féminine du Québec



Le Centre Rudd sur les politiques alimentaires et l'obésité de l'Université du Connecticut propose une banque d'images représentant des personnes grosses dans plusieurs contextes qui ne sont pas nécessairement liés à leur poids. — PHOTO TIRÉE DE LA BANQUE D'IMAGES DU CENTRE RUDD

UNE BANQUE D'IMAGES DIVERSIFIÉE

Question d'offrir aux médias d'information québécois une banque d'images plus représentative, le collectif Équilibre a récemment lancé un appel à tous afin de dénicher des modèles issus de la diversité culturelle et corporelle.

Enfants et adultes, peu importe leur âge, la couleur de leur peau, leur morphologie ou un handicap, sont bienvenus à participer à cette initiative, financée par le Secrétariat à la condition féminine.

« On veut avoir des outils à proposer aux acteurs du monde de la mode et des médias pour présenter des personnes de toutes les tailles dans un contexte plus positif et qui ne mène pas à davantage de préjugés », indique André-Ann Dufour, chef de projets chez Équilibre.

Le fait que les personnes grosses soient plus souvent qu'autrement représentées en train d'ingérer de la malbouffe ou d'être inactives contribue à alimenter une perception négative à leur égard au sein de la population.

« C'est justement pour contrer ce phénomène qu'on lance le projet de banque de photos: on veut créer des contenus variés qui proposent des images non stigmatisantes à l'endroit des personnes grosses et qui respectent la diversité naturelle des corps », ajoute-t-elle.

Les instigateurs recherchent des adeptes de sports, familles, couples et amis pouvant être photographiés seuls ou ensemble, en autant qu'ils illustrent une réalité différente qui est peu visible dans les médias.

L'appel de candidatures s'est terminé ce vendredi. Plus d'une dizaine « d'excellentes » propositions ont été reçues.

Les photos seront prises à la fin du mois et en octobre, le tout dans le respect des mesures sanitaires imposées par la pandémie.

On espère lancer le projet au printemps, indique Mme Dufour.

Le tout sera accompagné d'un second volet, c'est-à-dire une formation en ligne pour sensibiliser à l'importance de promouvoir la diversité corporelle.

Cette banque de photos, une première au Québec, s'ajoutera à d'autres sites offrant un contenu similaire.

Obésité Canada a entre autres créé une galerie de photos intitulée « En tout poids parfait ! » afin de représenter des individus obèses positivement et sans préjugés.

Le Centre Rudd sur les politiques alimentaires et l'obésité de l'Université du Connecticut, par exemple, met gratuitement à la disposition de médias d'information une banque d'images représentant des personnes grosses dans plusieurs contextes qui ne sont pas nécessairement liés à leur poids. **MARIE-ÈVE MARTEL**

CÉLÉBRER LA RICHESSE

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Nos intervenants le reconnaissent : la grossophobie, c'est-à-dire l'expression de préjugés à l'endroit de personnes en surpoids, demeure un comportement considéré comme encore tolérable par plusieurs personnes. Cela peut expliquer pourquoi les médias du Québec ont fait plus de chemin pour bien représenter les communautés culturelles que les différentes silhouettes.



Frey Guevara est directeur général de Solidarité ethnique régionale de la Yamaska. — PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On est en retard, indique Simone Lemieux, nutritionniste et chercheuse au Centre NUTRISS-Nutrition, santé et société de l'Université Laval. Des chercheurs ont démontré que les préjugés envers les personnes grosses sont encore plus socialement acceptés que les préjugés racistes, qui sont plus dénoncés. Cela est entre autres dû aux normes de beauté et à la présentation de personnes grosses dans les médias. »

L'auteur et journaliste Mickaël Bergeron abonde en ce sens. « Je pense que c'est parce que ça fait plus longtemps que comme société, on s'emploie à lutter contre le racisme. On est plus avancés du point de vue de la diversité culturelle que de la diversité corporelle dans les médias, mais aussi dans la société, c'est évident, estime-t-il, faisant entre autres référence aux politiques d'embauche contre la discrimination raciale, entre autres. La grossophobie existe depuis longtemps, mais n'est pas encore reconnue au même point. »

JAMAIS TROP D'EFFORTS

Mais même si la diversité culturelle jouit d'une reconnaissance populaire plus grande, pour Frey Guevara, directeur général de Solidarité ethnique régionale de la Yamaska, elle n'est pas encore suffisamment présente dans les médias.

Et jamais trop d'efforts ne seront faits pour mettre celle-ci de l'avant et la célébrer.

« La diversité est partout, il faut donc lui donner la place qui lui revient, dans les médias ou ailleurs, souligne-t-il. On gagne tous à être plus représentatifs et reconnus. »

Il remarque néanmoins un effort pour être plus inclusif. « L'autre jour, j'ai entendu une publicité à la radio et la voix que j'entendais avait un accent, se réjouit-il. Ça met de la couleur. »

Mais comme pour les personnes drôles, la carte de l'ethnicité est parfois utilisée comme un faire-valoir, comme le personnage incarné par l'actrice Sofia Vergara dans la sitcom américaine *Modern Family*.

« Il faut sortir des stéréotypes. L'inclusion, c'est accepter l'autre tel qu'il est, avec ses différences et son bagage culturel », affirme M. Guevara, rappelant que la diversité est à ses yeux une richesse.

Une richesse qui doit être « célébrée ». « C'est beaucoup plus que la couleur de la peau, c'est la langue, la musique, la cuisine, le mode de vie ; c'est plein plein de choses », réitère-t-il.

« En leur faisant une place dans les représentations et dans les médias, on reconnaît que ces gens-là font partie de la société, croit-il. Quand on regarde l'histoire de l'humanité, la planète s'est peuplée et a évolué en raison des grandes migrations humaines. La diversité culturelle est à l'origine du monde qu'on connaît aujourd'hui. »



FAITES COMME LUZ STELLA ET CARLOS,
DEVENEZ ENTREPRENEUR
EN ENTRETIEN MÉNAGER COMMERCIAL!

Être propriétaire opérateur certifié Jan-Pro c'est: **plus de bénéfices**, **plus de temps** pour votre famille, **plus d'autonomie** et bien plus!

CONTACTEZ-NOUS ET
PARLONS DE VOTRE AVENIR!

1-855-780-0800
franchises.jpce@jan-pro.ca
jan-pro.ca

JAN-PRO
Obtenez plus que ce que vous voyez

0038462

TERRE RECHERCHÉE
Je cherche une bonne terre pour la chasse pour louer ou acheter.
Je suis seul et respectueux et prêt à payer un bon prix si l'endroit est bon.
Éric
Tél. : 819 237-5839

0045604



0044129

GARE À L'INSTRUMENTALISATION!

Bien qu'il se réjouisse de voir la diversité corporelle et culturelle se tailler une place de plus en plus importante dans les médias, Mickaël Bergeron tient à mettre en garde contre l'instrumentalisation des personnes grosses et/ou racisées par des organisations qui les mettraient de l'avant uniquement pour se donner bonne conscience.

« Comme dans tout, il peut y avoir de la récupération commerciale, prévient-il. On ne doit pas simplement être plus inclusif pour se donner une image de bon citoyen corporatif ou pour dire "*check*, c'est fait", rappelle-t-il. Dans ce cas, il y a un danger pour la personne de devenir un *token*. » Bien qu'il concède que les publicités de la marque Dove soient de bon goût et ont pu avoir une incidence positive sur l'image corporelle des femmes, l'essayiste rappelle qu'une autre marque de la compagnie mère Unilever, Axe, mise fortement sur le sexisme pour promouvoir sa gamme de produits. « Il y a une contradiction flagrante des valeurs véhiculées par les deux marques, soulève-t-il. Et pourtant, elles appartiennent à la même compagnie… »

« On veut que les gens embarquent dans le mouvement parce qu'ils comprennent l'enjeu, pas pour se donner bonne conscience », souligne André-Ann Dufour.

« Par exemple, si une publication met une personne grosse en couverture pour revendiquer la diversité corporelle alors que dans toutes ses autres éditions, on fait la promotion de régimes minceur ou de vedettes qui nous parlent de leurs trucs pour perdre du poids, il y a une incohérence », souligne la chercheuse Simone Lemieux.

MARIE-ÈVE MARTEL

LA CIVIC 2020, PARFAITE POUR ALLER PORTER DES CONSERVES À GRAND-MAMAN!



Civic 2020

EN LOCATION

à **0.99%**

jusqu'à 48 mois sur les modèles Civic 2020 sélectionnés



BONI DE 1000$

À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT SUR LES MODÈLES CIVIC 2020 SÉLECTIONNÉS



Stéphanie Chagnon Létourneau
Réceptionniste et adjointe administrative

Chagnon Honda GRANDBY

Notre famille au service de la vôtre !

1711, rue Principale, Granby 450 378-9963

HONDA

* Taux de location à partir de 0,99 % jusqu'à 48 mois applicable sur les modèles Civic Berlines et Coupés 2020 neuves (à l'exception des versions Si). Exemple de location représentatif basé sur une Civic Berline Touring 2020 avec une valeur au détail de 30 670 $ incluant transport et préparation de 1 670 $ et surcharge sur le climatiseur (100$ lorsque applicable) et un acompte de 0 $ ou un échange équivalent requis, loué à un taux annuel de 0,99 % équivaut à 86,16 $ par semaine pour 48 mois. L'offre de location inclut le boni de 1000 $. 208 versements hebdomadaires requis. Franchise de kilométrage total de 80 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 43,50 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda (SFH).
† Le Boni de 1 000 $ (déduit du prix de vente négocié après l'application des taxes) est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou au financement d'un modèle Civic Berline ou Coupé 2020 sélectionné (à l'exclusion des modèles Civic à hayon et Type R 2020. Voyez votre un représentant de Chagnon Honda pour plus de détails.

0030420

«FILLETTE DE GRANBY»

Les procès déplacés à Trois-Rivières



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

Les procès des accusés dans la mort de celle qu'on appelle la fillette de Granby, survenue en avril 2019, auront lieu au palais de justice de Trois-Rivières.

Ainsi en a décidé le juge Charles Ouellet, de la Cour supérieure, lors d'une brève audience tenue jeudi au palais de justice de Granby.

Le magistrat accueille ainsi une requête des avocats des accusés, soit le père et la belle-mère de la victime, qui demandaient à ce que les procès aient lieu ailleurs que dans la ville du zoo.

Me Martin Latour et Me Marylie Côté représentent le père, tandis que Me Michel Marchand est l'avocat de la belle-mère.

Les audiences concernant cette requête, ainsi que la requête elle-même, ont fait l'objet d'une ordonnance de non-publication.

Le juge Ouellet n'a pas explicité les motifs de sa décision, jeudi, précisant que son jugement, hormis sa conclusion, était toujours visé par un interdit de publication.

Les dossiers ont été renvoyés au 2 novembre devant le juge coordonnateur du district judiciaire de Trois-Rivières, Raymond W. Pronovost, pour déterminer la suite des procédures.

DÉCEPTION

Interrogé à sa sortie de la salle d'audience, Me Claude Robitaille, procureur au dossier du père de la victime et responsable du bureau de la Couronne à Granby, n'a pas caché sa déception.

La Couronne avait plaidé pour le rejet de la requête de la défense, appelée « changement de venue » dans le jargon juridique.

« J'accueille la décision du juge avec une certaine déception, a-t-il indiqué. Cela va occasionner certains problèmes de déplacement, entre autres pour les témoins. Mais on va s'ajuster. »

Les avocats de la défense ont assisté à l'audience par visioconférence, tout comme l'accusée, toujours détenue. Son conjoint, qui a recouvré sa liberté sous conditions il y a un an, était absent. Ils subiront des procès séparés.

Leur identité, tout comme celle de la jeune victime, est aussi couverte par une ordonnance de non-publication afin de ne pas identifier les autres enfants du couple.

Joint par *La Voix de l'Est*, Me Michel Marchand n'a pas souhaité commenter la décision du juge « compte tenu de la nature du dossier », a-t-il indiqué. Même réponse du côté de Me Latour et de Me Côté.



La fillette de sept ans, dont la mort, le 30 avril 2019, avait ému tout le Québec, avait été retrouvée ligotée et bâillonnée. Elle était pourtant suivie par la Direction de la protection de la jeunesse. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ACCUSATIONS

Au moins six semaines seront réservées pour chaque cause, dont 30 jours pour présenter la preuve de la poursuite. C'est Me Laurence Bélanger et Me Émilie Baril-Côté qui représentent la Couronne dans le dossier de la belle-mère de la victime.

Compte tenu de l'encombrement des palais de justice, il y a peu de chances que les procès se tiennent en 2020, a indiqué Me Robitaille.

Âgé de 31 ans, le père fait face à des accusations de négligence criminelle, de séquestration et d'abandon d'enfant avec omission de lui avoir fourni les choses nécessaires à la vie, tandis que sa conjointe, âgée de 36 ans, doit répondre de meurtre au deuxième degré, de séquestration et de voies de fait graves.

La fillette de sept ans, dont la mort, le 30 avril 2019, avait ému tout le Québec, avait été retrouvée ligotée et bâillonnée. Elle était pourtant suivie par la Direction de la protection de la jeunesse.

Québec a ensuite instauré une commission d'enquête sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse et dont le rapport doit être déposé d'ici décembre.



0044393





0044283



0038894

GABRIELLE GRISÉ

ENTREPRENEURE ET FILLE DE CHARS

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

Gabrielle Grisé est un oiseau rare. Cette « trippeuse de chars » âgée de 25 ans, adepte de course automobile dans ses temps libres, est propriétaire depuis quelques mois non pas d'un, mais de deux garages à Granby, l'un d'esthétique, l'autre de mécanique.

Sa passion et son parcours atypique lui ont d'ailleurs valu d'être contactée par l'équipe de l'émission *Les génies de la vitesse*, diffusée sur les ondes de Z Télé. La jeune femme et sa Mercedes C43 AMG aux couleurs de Pneus Granby, modifiée pour en augmenter les performances, seront au cœur d'un des épisodes de la deuxième saison, qui sera diffusé en mai 2021.

« Ma vie au complet tourne autour des chars », lance Gabrielle Grisé.

Si elle aime les voitures qui vrombissent, elle est de nature plutôt réservée au premier abord.

Menue et affichant plusieurs tatouages, l'entrepreneure a d'ailleurs cru pouvoir prendre une autre route lorsqu'elle a entrepris des études collégiales en éducation à l'enfance, mais sa passion pour la mécanique et l'esthétique automobile a pris le dessus après un an. Et elle n'a pas tardé à trouver sa place.

« J'ai rencontré un gars qui installait des vitres teintées. Il m'a demandé si j'avais le goût d'essayer. C'est comme ça que ç'a commencé », raconte-t-elle.

DEUX GARAGES

Gabrielle Grisé a rapidement démarré sa propre entreprise d'esthétique, GrisÉlégance, dans le garage attenant à sa résidence. Sa spécialité : la pose de vitres teintées, de pellicule de protection et, surtout, l'habillage (« wrap ») des véhicules. Sa Mercedes noir et rouge et sa Tesla turquoise font d'ailleurs tourner les têtes lorsqu'elle se déplace à leur volant.

La croissance de ses affaires a été rapide. Elle s'est ainsi portée acquéreuse en avril 2019 du garage Pneus Granby, situé rue Robinson, pour y installer son atelier d'esthétique à l'arrière.

Détail : elle avait un partenaire d'affaires au moment de la transaction, mais leur association n'a duré que 11 mois, si bien qu'elle est depuis mars dernier l'unique propriétaire de l'endroit.

« Ça a continué à grossir et j'ai été obligé de déménager le volet esthétique dans un autre garage », raconte-t-elle en soulignant que ses commerces jouissent d'une belle notoriété, notamment auprès de la communauté Tesla.

« Ma vie au complet tourne autour des chars. »

— Gabrielle Grisé

L'espace qu'elle a libéré chez Pneus Granby est occupé par un autre atelier d'esthétique, mais celui-ci spécialisé dans le lavage, le cirage et autres. Il est la propriété d'une autre férue des véhicules motorisés, Myriam Prévost-Gagné.

« Tout se complète très bien. Mes clients, au niveau de l'esthétique, veulent des mags, des pneus. Ils veulent aussi que leur voiture soit propre tout le temps », dit Gabrielle Grisé.

Celle-ci affirme que c'est en multipliant les heures de travail et avec le soutien de son grand-père, en particulier, et des employés de ses garages qu'elle a pu atteindre son objectif. Son conjoint, Sébastien Brassard, agit comme gérant chez Pneus Granby.



Gabrielle Grisé, 25 ans, est propriétaire depuis quelques mois non pas d'un, mais de deux garages automobiles à Granby, l'un d'esthétique, l'autre de mécanique. — PHOTO ALAIN DION

PERFORMANCES

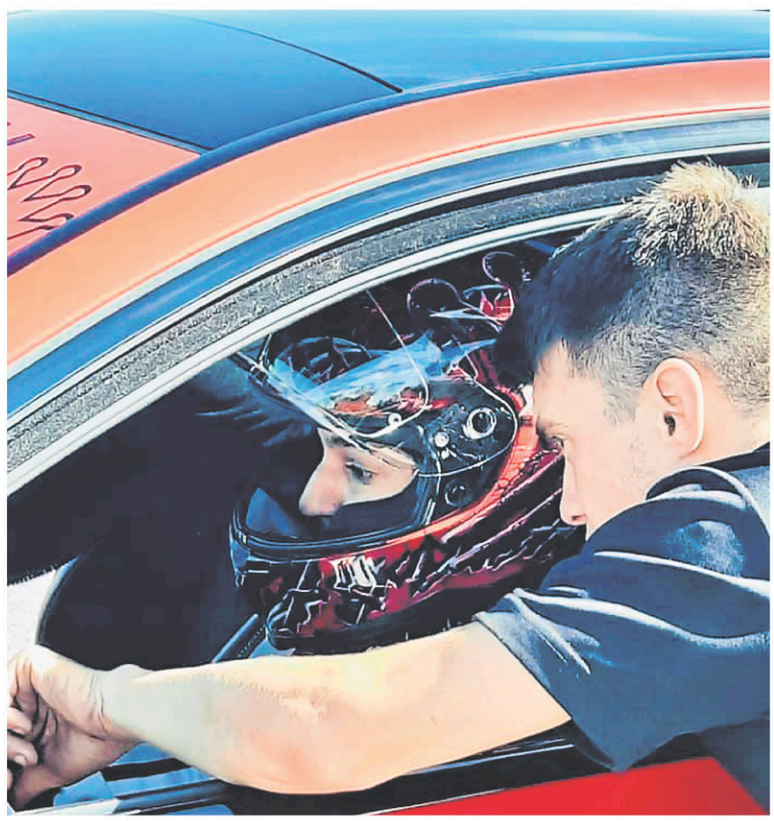
Gabrielle Grisé est consciente d'évoluer dans un milieu qui a longtemps été la chasse gardée des hommes. Mais les préjugés se font moins tenaces, dit-elle. Et certaines femmes apprécient bien de faire affaire avec d'autres représentantes de la gent féminine.

Ses temps libres, la jeune femme les passe par ailleurs à courir les différents événements automobiles ou à mesurer les performances de ses bolides sur les pistes de la région.

« Cette année avec la COVID, ça a été un peu plus compliqué. La saison a commencé beaucoup plus tard. Mais d'habitude, le vendredi soir, je suis toujours à Sanair. Quand Sanair n'est pas ouvert, on va à Napierville. On trouve l'endroit qui est ouvert et on y va », lance-t-elle.



Une nouvelle équipe gravite autour de Pneus Granby, dont Myriam Prévost-Gagné, propriétaire de l'atelier d'esthétique Nano, Gabrielle Grisé, propriétaire de Pneus Granby et GrisÉlégance, Sébastien Brassard, gérant, et Johanne Lamoureux, conseillère en pneus. — PHOTO ALAIN DION



Gabrielle Grisé aime mesurer les performances de ses bolides lorsqu'elle en a l'occasion. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

PARC DES SOMMETS

BROMONT EN VOIE DE BOUCLER LA BOUCLE



Annie Cabana, chargée de projets du parc des Sommets et responsable des sentiers municipaux — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

La municipalité de Bromont entame la dernière ligne droite pour compléter les nombreux projets du parc des Sommets. Le prochain sera le « caillebotis aux mille marches », qui serpentera le mont Spruce jusqu'à son pic. Un appel d'offres vient d'être lancé en ce sens. Plusieurs autres initiatives sont au programme au cours des mois à venir.

Avec le projet de caillebotis, Bromont veut innover tout en préservant des milieux écosensibles dans le massif. « On veut donner une touche originale au projet. On veut que les randonneurs puissent relever un défi. Ce sera pour tous les niveaux, mais il y aura la possibilité de grimper le sommet avec des infrastructures, a fait valoir Annie Cabana, chargée de projet du parc des Sommets et responsable des sentiers municipaux. On aura des cordes à certains endroits et des sections en paliers. »

Le sentier en question aura un embranchement avec la piste C-6. D'ailleurs, le sentier culminera au belvédère déjà aménagé au sommet du mont Spruce. « Il y aura des marches à gravir et d'autres belvédères qui permettront d'avoir des points de vue assez extraordinaires. Entre autres sur les monts Bernard, Horizon, le pic du chevreuil. On verra aussi les Adirondacks », a résumé Annie Cabana.

Côté échéancier, cette portion du projet suit les prévisions. Les travaux devraient être lancés dès le printemps prochain. Le budget est de 131 000 $. Le ministère du Tourisme a accordé une subvention de 28 000 $ pour le caillebotis, tandis que la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement y a consenti 9000 $. La Ville injectera la balance, soit 94 000 $.

À VENIR

Plusieurs projets du parc des Sommets ont été bouclés et d'autres suivront au cours des mois à venir. La halte équestre a été construite près du mont Horizon. On y accède via la piste Hollywood. Les 10 panneaux d'interprétation ont également été implantés à des endroits stratégiques du vaste site dans le massif du mont Brome. Rappelons que cette initiative a été réalisée de concert avec le Zoo de Granby.

La construction d'un refuge et d'un musée à même un bâtiment de type « cabane à sucre » est prévue en 2021. Idem pour le pavillon d'accueil. Ce dernier sera érigé sur un terrain près du chemin des Carrières. Si l'échéancier est respecté, le contrat de construction devrait être octroyé le 5 octobre. Les travaux commenceront au cours du même mois. Le bâtiment devrait être ouvert aux visiteurs d'ici juin 2021. L'intégration de l'art à l'architecture est également en branle. La sélection des artistes a eu lieu cette semaine. L'œuvre retenue sera dévoilée en même temps que l'inauguration du bâtiment.

Une navette est également dans les cartons. Sa mise en service est au programme l'an prochain. Un parcours de ski de fond doit aussi voir le jour dans le parc.

C'est avec enthousiasme que le maire de Bromont, Louis Villeneuve, voit poindre la ligne d'arrivée. « Je suis très fier de ce qu'on réalise avec le parc des Sommets. Ça fait rayonner Bromont. Ce sont des projets de longue haleine. Tout a commencé en 2012 et on a parcouru beaucoup de chemin, a-t-il indiqué. Et ça s'est fait avec la communauté. On a des subventions et on a pris des engagements, alors on va les réaliser. Au final, on aura une superbe infrastructure. »



Un belvédère est déjà construit au sommet du mont Spruce. Le caillebotis y culminera. — PHOTO FOURNIE PAR LA VILLE



0043471



0044339

La 65e campagne de Centraide Richelieu-Yamaska est lancée

NICOLAS BOURCIER
nicolas.bourcier@lavoixdelest.ca

La santé économique du milieu communautaire a été fragilisée par la pandémie en raison de l'annulation des événements de financement, la réorganisation des opérations et l'augmentation des dépenses reliées aux mesures sanitaires. C'est avec cet enjeu en tête que Centraide Richelieu-Yamaska a lancé sa campagne de financement annuelle mercredi.

« La campagne de financement annuelle représente un grand mouvement de solidarité qui est essentiel pour les 60 organismes communautaires partenaires de Centraide Richelieu-Yamaska. Nous misons sur l'entraide et la solidarité de la population afin de créer une grande vague de générosité », a mentionné le président du conseil d'administration de Centraide Richelieu-Yamaska, Yves Brouillette, lors du lancement officiel à la Maison des jeunes La Barak, à Granby.

Le thème de la campagne de cette année : Imaginez l'impact que nous aurons tous ensemble sur la vie de milliers de personnes vulnérables! « C'est certain que cette année, les besoins sont plus grands », admet la coordonnatrice des communications, Véronique Blais.

Plus de deux millions de dollars avaient été amassés l'an dernier auprès des entreprises et des citoyens de la région. Le président d'honneur de la campagne en poste pour une deuxième année consécutive, Benoit Chartier, ne s'est pas donné d'objectif précis cette année en raison de l'incertitude liée à la pandémie.

« Pour soutenir nos 60 organismes partenaires, ça prend de la mobilisation et des centaines de personnes qui croient en la même cause. Je peux vous assurer que mon cabinet de campagne et moi-même allons être proactifs tout au long de la campagne afin d'assurer à nos organismes du territoire le soutien auquel ils s'attendent », a-t-il affirmé.

CAPSULES VIRTUELLES

Faute de pouvoir promouvoir la mission de Centraide sur le terrain, l'équipe de campagne a réalisé six capsules de sensibilisation qui démontrent l'impact du financement dans la communauté.

Elles seront diffusées dans les entreprises de la région et sur les différentes plateformes (médias sociaux et site Internet) de Centraide Richelieu-Yamaska. « Un premier pas pour aller chercher plus de visibilité et de nouveaux donateurs », indique la coordonnatrice des communications, qui note que près de la moitié des dons découle de la sensibilisation dans les milieux de travail.

La Campagne Centraide 2020 s'étire jusqu'à la fin de l'année et pourrait déborder sur les mois de janvier et février si le besoin se présente, précise Véronique Blais.



DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR TROUVEZVOTREFORD.CA

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 565 3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

* L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 1er août au 30 septembre 2020 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des Ford 2020 neufs (à l'exception des modèles suivants : [modèles châssis-cabine, fourgon tronqué, Série E à châssis nu, F-150 Raptor, F-550, F-650/F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Mustang BULLITT, Ford GT]) et du F-150 2021 (à l'exception des F-150 XL à moteur diesel et F-150 Raptor). Certains véhicules 2019 peuvent être admissibles – consultez votre détaillant pour les détails. Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford du Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne peut être combiné à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

^ Jusqu'au 30 septembre 2020, obtenez 4 713 $ en rajustements Prix employés Ford totaux à l'achat ou à la location d'un Escape 2020 Titanium neuf à moteur à essence équipé des ensembles 401A et d'équipements haut niveau Titanium. Les rajustements Prix employés Ford totaux sont une combinaison du rajustement Prix employés de 3 713 $ et de l'allocation-livraison de 1 000 $. Les rajustements de Prix employés ne peuvent être combinés à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

0044081

La (périlleuse) valse des préposés

MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com



Ça a le mérite d'être clair, le gouvernement n'acceptera plus à partir de la fin du mois que des préposés et des infirmières passent d'un CHSLD à un autre pour ne pas faire comme des abeilles et essaimer le virus.

Comme c'est arrivé ce printemps.

En fait, s'il y a une leçon claire qui a pu être tirée de cette hécatombe dans les résidences pour personnes âgées, c'est qu'il y avait de grosses lacunes en ce qui a trait à la prévention des infections et que des employés infectés ont, sans le savoir, distribué la COVID-19 comme ils distribuent les pilules.

D'une chambre à l'autre, d'une résidence à l'autre.

Alors le gouvernement, pour ne pas se faire prendre une autre fois, a annoncé le 18 août qu'il allait interdire tout mouvement de personnel entre les établissements, ce qui causera bien des maux de tête aux gestionnaires — surtout si on doit recourir à des agences —, mais ça, c'est une autre histoire. Et le ministre de la Santé Christian Dubé n'entend pas à rire, ceux qui y contreviendront vont «faire face à des conséquences».

On ne veut pas refaire les mêmes erreurs.

Pierre* trouve que c'est une excellente idée, mais il voit un angle mort et il l'observe de très près, il a les deux pieds dedans : les soins à domicile. Il s'inquiète du nombre effarant de préposés différents qui passent chez lui pour l'aider à prendre soin de son épouse, il n'a pas assez de ses doigts et de ses orteils pour les compter.

Et combien de maisons ont visitées tous ces préposés?

Le premier ministre le dit et le répète, le problème est dans les maisons, à cause des rassemblements et des fêtes, mais le virus pourrait aussi bien s'inviter dans les maisons par les soins à domicile, où «le taux de roulement est vraiment très élevé», comme l'a constaté Pierre.

Avec le virus qui rôde, un préposé infecté qui entre dans une maison pourrait donc le colporter, pas besoin d'un dessin pour comprendre que plus il visite de maisons, plus il sera difficile de limiter les dégâts.

Il y a bien sûr des mesures de protection, des gants et un masque, mais avec quelle constance sont-elles appliquées? Pierre confie qu'il doit souvent leur rappeler les consignes, particulièrement lorsque la personne vient d'une agence. Il remarque aussi que les préposés des agences sont souvent moins efficaces que ceux qui proviennent du CLSC, pour lesquels il n'a que de bons mots.



Pandémie ou pas, il faudrait tout faire pour limiter le roulement des préposés à domicile, comme en CHSLD, ne serait-ce que pour le bien-être des personnes qui reçoivent les soins. — PHOTO 123RF/KATARZYNA

Le problème, ce n'est pas la qualité des soins.

Si cette inquiétante valse des préposés se poursuit pour Pierre et pour d'autres advenant une deuxième vague, on jouera avec le feu. Parce que cette fois, contrairement à la première vague, il semble y avoir plus de transmission communautaire.

La COVID-19 fait du porte-à-porte.

De toute façon, pandémie ou pas, il faudrait tout faire pour limiter le roulement des préposés à domicile, comme en CHSLD, ne serait-ce que pour le bien-être des personnes qui reçoivent les soins. Qui aime être dénudé et débarbouillé chaque jour par une personne différente?

La pénurie de personnel n'explique pas tout.

Ça fait des années que les gouvernements promettent de s'occuper des soins à domicile, mais force est de constater qu'il ne se passe pas grand-chose. La ministre responsable des Aînés Marguerite Blais l'a répété le 18 août lorsque le gouvernement a dévoilé son plan pour la deuxième vague, elle a dit qu'il allait y avoir «un véritable changement de paradigme dans la façon dont on prend soin de nos aînés».

Mais encore.

La Coalition avenir Québec avait promis en campagne électorale de faire du maintien à domicile une priorité, François Legault avait promis d'injecter 200 millions de plus que les deux milliards que le Québec y consacre déjà. Ce sont 280 millions qui ont été annoncés, il y a un an presque jour pour jour, ce qui devait permettre de donner des services à 3500 personnes de plus que les quelque 340 000 qui en reçoivent.

On est loin du compte, 30 000 personnes sont en attente de soins à domicile, selon ce que dénonçait la CAQ avant d'être élue.

Et derrière chaque nom sur la liste d'attente, il y a souvent un proche aidant qui fait beaucoup de sacrifices, qui a besoin d'aide. Il entend le gouvernement dire haut et fort qu'il faut tout faire pour soutenir le maintien à domicile, mais il voit bien qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Si on veut vraiment un nouveau «paradigme», il ne faut pas juste faire plus de ce qu'on fait déjà. Le Québec consacre 86 % de son budget de soins de longue durée aux CHSLD, 14 % pour les soins à domicile, on pourrait s'inspirer du Danemark qui met 75 % pour garder les gens à la maison, 25 % pour les héberger.

Et limiter le roulement des préposés qui vont de maison en maison, pour qu'ils donnent des soins, pas la COVID-19.

* Prénom fictif



Invocation pour le millenium

OH! DIEU! Père! Fils et Esprit

Du point de lumière dans votre pensée mon Dieu, que votre lumière afflue dans la pensé des hommes, que votre lumière descende sur la terre. Du point d'amour dans votre cœur de Père, que votre amour afflue dans le cœur des hommes, puisse l'esprit du Christ régner sur terre.

Du centre où votre volonté ÉTERNELLE est connue, que le dessein guide le faible vouloir des hommes, le dessein que les Maîtres connaissent et servent. Du centre que nous appelons la race des hommes, que le plan d'amour et de lumière s'épanouisse et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.

ABBA! THEOS! YHWH! JEHOVAH!

Que Lumière! Amour! et Puissance! Seigneur Dieu Tout-Puissant, restaurent le plan sur la terre. Ainsi en est-il! Par le Christo Spirituel de Jean-David-Adam I Amunel!!!

Pour la gloire de Dieu dans la Sainte-Trinité oecuménique (HOSANNA!, ALLELUIA!, MARANATHA!) Je suis J Diam Le I (Roi, Prophète et Juge de la Foi) « Serviteur de l'Esprit-Saint »

Accompagnement physique et spirituel pour les groupes de 12 personnes et plus

Réservation : 450 775-DIEU (3438)

0045921



0044777

DE CADET À LIEUTENANT-COLONEL



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

Une première expérience dans l'univers militaire alors qu'il était adolescent a véritablement donné des ailes à un Farnhamien d'origine qui vient d'être promu lieutenant-colonel et responsable du 12e Régiment blindé du Canada-Milice au sein des Forces armées canadiennes. Plus de 30 ans après ses premiers pas, Stéphane Clouâtre réalise mission après mission avec autant de passion.



Le lieutenant-colonel Stéphane Clouâtre, un ex-Farnhamien, cumule 33 ans d'expérience au sein des Forces armées canadiennes. — PHOTO FOURNIE PAR LE CAPORAL NICOLAS ST-AMOUR

« J'ai fait que l'armée toute ma vie », résume le lieutenant-colonel, qui est maintenant basé à Trois-Rivières.

Enfant, les déménagements étaient fréquents dans sa vie. Lorsque sa famille s'est installée à Farnham, à l'adolescence, il a découvert le corps de cadets.

« Cet intérêt est d'abord parti du noyau familial, dit-il. Notre mère voulait nous garder occupés ! Dès l'âge de 13 ans, j'ai rapidement vu la structure dans cette organisation. » Il pouvait aussi compter sur un autre mentor, l'entraîneur-chef des Astérix de l'école Jean-Jacques-Bertrand de Farnham, Ross Lemke.

Quelques années plus tard, il s'est joint aux Forces armées canadiennes comme soldat au sein du corps blindé royal canadien. Au fil du temps et des missions auxquelles il a participé, il a gravi les échelons, un à un. C'est d'ailleurs plutôt rare qu'un soldat parvienne à être nommé à la tête d'un régiment. « Je n'avais pas envisagé ça de la sorte », dit-il, en avouant que la force du travail en équipe l'a toujours attiré au sein des Forces armées canadiennes.

Au cours de ses 33 années de service, le lieutenant-colonel a été déployé en 1995 et en 2004 en Bosnie. À deux reprises, en 2006 et 2009, il a participé à une mission en Afghanistan. Son dernier déploiement lui a d'ailleurs valu la mention élogieuse du chef d'état-major de la Défense pour son travail de planificateur de l'entraînement de la Force nationale de sécurité afghane pour la province de Kandahar.

« Quand on s'entraîne depuis un certain nombre d'années, il y a un certain appétit qui se développe pour les missions. On s'entraîne et boom, on y va, raconte le militaire. Ça a été enrichissant. On apprend à se gérer comme individu, à gérer nos émotions. On rend l'équipe plus forte. Comme officier, c'est une expérience complète. »

Ces deux missions réalisées en Bosnie, l'une avant et l'autre après la signature des accords de Dayton, lui ont permis d'être un témoin privilégié du changement qui s'opérait. « J'ai vu une jeunesse qui n'avait pas envie de la guerre. J'ai vu les effets d'une mission de paix, un pays se rebâtir. Quand on est capable de voir le progrès, c'est enrichissant », estime le lieutenant-colonel.

Jusqu'à présent dans sa carrière, il a formé près de 700 soldats à l'École de leadership et de recrues des Forces armées canadiennes à la base de Saint-Jean-sur-Richelieu. Âgé de 50 ans, il a cumulé différentes fonctions jusqu'à sa récente promotion de lieutenant-colonel aux commandes du 12e Régiment blindé du Canada-Milice, situé à Trois-Rivières. Plus de 150 soldats travaillent sous ses ordres.

« Le mandat premier est de générer des troupes. Il faut être capables d'appuyer les forces de la régulière qui ont des missions un peu partout dans le monde. Et il faut appuyer la population locale, explique-t-il. Il faut être capables de soutenir la population. J'ai un devoir dans ma communauté de rapidement réagir aux besoins. » Son unité, par exemple, est intervenue en renfort dans les CHSLD au début de la pandémie.



0043531



0043520



0043483

LES JEUNES CAQUISTES VEULENT REPENSER LE QUÉBEC



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

La pandémie a forcé les Québécois à innover à plusieurs égards. Mais il ne faut pas s'arrêter là, estime l'aile jeunesse de la Coalition avenir Québec (CAQ).

« Il y a un avant et un après la pandémie, indique le président de la Commission de la relève de la CAQ, Keven Brasseur. Il faut repenser nos façons de faire. »

« Repenser le Québec » est justement le thème du prochain congrès des jeunes caquistes qui se tient de façon virtuelle ce week-end.

Exit les votes, donc, mais place à un « chantier de réflexion » sur six thèmes définis : principalement l'agriculture et le numérique, mais aussi l'économie verte, la culture, le tourisme et la qualité de vie des aînés.

« C'est sûr qu'avec un congrès numérique, on a le facteur humain en moins, on ne peut rencontrer les nouveaux membres, dit M. Brasseur, futur comptable de 24 ans et originaire d'Acton Vale. Mais ça demeure un débat d'idées. »

INVITÉS

Dans sa nouvelle formule, le congrès de la Commission de la relève accueille davantage de conférenciers et de panélistes. Et pas les moindres : André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Johnson, et Jean Boulet, titulaire du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, participeront chacun à une conférence.

Le premier ministre François Legault prononcera également un discours dimanche soir, tout comme Keven Brasseur.

Améliorer l'autosuffisance alimentaire du Québec, relancer l'économie verte, populariser davantage le contenu artistique québécois, revaloriser le tourisme dans notre province et améliorer l'hébergement et les soins à domicile des personnes âgées font partie des changements que les jeunes caquistes veulent apporter.

Environ 1000 membres de la Commission de la relève, réservée aux jeunes de 16 à 30 ans, sont attendus pour participer aux échanges. Mais le congrès est ouvert à tous à titre de spectateurs.

« Même nos adversaires peuvent y assister !, dit le président de la Commission de la relève. C'est une opportunité pour nous d'avoir plus de visibilité et on veut le plus grand nombre possible de gens pour réfléchir à ces perspectives-là. »



« Il y a un avant et un après la pandémie et il faut repenser nos façons de faire », dit le président de la Commission de la relève de la CAQ, Keven Brasseur. — PHOTO FOURNIE PAR LA COMMISSION DE LA RELÈVE

Girardot & Ménard
Complexe Funéraire
JARDIN OASIS DES MÉMOIRES
Cimetière écologique pour cendres
Oasis des Mémoires
Cimetière écologique
Un havre de paix, un lieu de recueillement unique, afin de célébrer la vie en harmonie avec la nature.
Une création du
COMPLEXE FUNERAIRE GIRARDOT & MENARD.
Professionnels en rituels funéraires d'exception, depuis maintenant 109 ans.
470, rue Dufferin, Granby | GIRARDOT-MENARD.COM | 450 372-4498
0044838

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca
facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le podiatre : le professionnel de confiance pour la santé des pieds
CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY
66, rue Court, bureau 214, Granby
450 991-4117
www.CliniquePodiatriqueGranby.ca
Merci de nous faire confiance depuis 10 ans!
Maintenant 2 podiatres pour le bien-être de vos pieds.
Couvert par la majorité des régimes d'assurance privés. Aucune référence médicale nécessaire.
Dre Stéphanie Blum, podiatre
Dre Geneviève Payette, podiatre
Membres de l'Ordre des podiatres du Québec
0044548

LAIT DE QUALITÉ



Solide avec le sucré d'ici.

lait

0044007



0045976



0045623



0044389

Le Festival du Piment fort éteint par la COVID-19

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

La pandémie de COVID-19 aura eu raison de la quatrième mouture du Festival du piment fort, prévue à Saint-Paul-d'Abbotsford les 26 et 27 septembre prochains.

C'est avec « grand regret et tristesse » que l'événement a dû être annulé à un peu plus d'une semaine de sa tenue, a fait savoir l'un des organisateurs, Alex Fortin, sur la page Facebook de l'événement.

La recrudescence de la contagion de la maladie et le resserrement des mesures sanitaires du gouvernement ont forcé les instigateurs de l'événement à revoir leurs plans et à le reporter à une date ultérieure inconnue.

« Pour le bien-être de nos festivaliers ainsi que nos bénévoles, et non de gaieté de cœur, nous sommes dans l'obligation de nous dire à la prochaine », a indiqué M. Fortin.

Celui-ci s'engage à tenir le festival en toute sécurité aussitôt que cela sera possible.

La célébration du légume piquant devait avoir lieu la fin de semaine du 26 et du 27 septembre au terrain des loisirs de Saint-Paul-d'Abbotsford, où l'événement, qui met en vedette plusieurs producteurs de sauces piquantes et de produits du terroir, avait déménagé ses pénates l'an dernier après avoir été couronné de succès à Ange-Gardien durant deux ans.

Plus d'une cinquantaine d'exposants étaient attendus.

« Pour le bien-être de nos festivaliers ainsi que nos bénévoles, et non de gaieté de cœur, nous sommes dans l'obligation de nous dire à la prochaine. »

— Alex Fortin, organisateur



La célébration du légume piquant devait avoir lieu la fin de semaine du 26 et 27 septembre au terrain des loisirs de Saint-Paul-d'Abbotsford, où l'événement, qui met en vedette plusieurs producteurs de sauces piquantes et de produits du terroir, avait déménagé ses pénates l'an dernier après deux éditions couronnées de succès à Ange-Gardien. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

NISSAN

Du 1er au 30 septembre

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY MC

L'événement LIQUIDATION TOTALE

Financement à partir de **0 %**± sur modèles sélectionnés.

OU

Obtenez jusqu'à **6 000 $**† de rabais à l'achat au comptant sur d'autres modèles sélectionnés.(Montant annoncé applicable au Murano Édition limitée).



QASHQAI 2020

LOUEZ LE QASHQAI S 2020 À BOÎTE MANUELLE POUR 259 $≠/MOIS, PENDANT 64 MOIS.

C'EST COMME PAYER **60 $**≠≠ / SEMAINE | VALEUR AU DÉTAIL DE **23 663 $**

AVEC **0 $** EN COMPTANT INITIAL

MURANO 2020

LOUEZ LE MURANO S 2020 POUR 410 $≠/MOIS, PENDANT 48 MOIS.

C'EST COMME PAYER **189 $**≠≠ / 2 SEMAINES | VALEUR AU DÉTAIL DE **34 943 $**

AVEC **0 $** EN COMPTANT INITIAL

KICKS 2020

LOUEZ LE KICKS S 2020 POUR 225 $≠/MOIS, PENDANT 64 MOIS.

C'EST COMME PAYER **52 $**≠≠ / SEMAINE | VALEUR AU DÉTAIL DE **21 343 $**

AVEC **0 $** EN COMPTANT INITIAL





+ OBTENEZ UN ENSEMBLE D'HIVER sans frais supplémentaires‡.
(Quantités limitées)

CONSULTEZ FR.NISSAN.CA/OFFERS POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1 au 30 septembre 2020. ± Financement à partir de 0 % offert sur approbation de crédit par l'entremise de NCF sur le Qashqai S à boîte manuelle / Murano S / KICKS S 2020 et autres modèles sélectionnés. Le terme varie selon le modèle. Exemple de financement : Murano S 2020 à traction avant, basé sur un prix de vente de **34 943 $**, financé à 0 % pendant 60 mois, équivaut à 60 versements mensuels de 574 $, 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Frais de crédit : 0 $, obligation totale : 34 443 $. L'offre inclut un rabais spécial au financement du concessionnaire de 500 $ déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. † Le rabais de 2 000 $ / 6 000 $ / 750 $ sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et s'adresse uniquement aux clients qui achètent au comptant un modèle Qashqai SL Platine / Murano Édition limitée / KICKS SV et SR 2020 neuf et non immatriculé auparavant chez un concessionnaire Nissan participant au Canada entre le 1 et le 30 septembre 2020. L'offre n'a aucune valeur de rachat ou autre valeur, ne peut être appliquée à des transactions antérieures et ne peut être combinée aux offres de location ni de financement, à aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. ≠ **Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 106 667 km / 80 000 km pour un terme de 64 / 48 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km.** Le premier paiement et le versement comptant, le cas échéant, sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. Les offres de location sur le Murano et le KICKS incluent un rabais spécial à la location du concessionnaire de 500 $ (déduit du prix de vente négocié avant les taxes). ≠≠ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. ‡ Le forfait « Ensemble d'hiver » est offert à l'achat au détail / la location / au financement de tout modèle KICKS 2020 neuf et non-enregistré auparavant qui est enregistré et livré entre le 1 et le 30 septembre 2020 chez un concessionnaire Nissan participant autorisé au Canada. L'offre s'applique uniquement aux pneus et tapis de sol toutes saisons admissibles. Les jantes, l'installation et l'équilibrage ne sont pas inclus et seront en sus. La valeur maximale pour les pneus d'hiver / les tapis de sol toutes saisons sont de 1 096 $ / 94,96 $ (excluant les frais et les taxes). L'offre n'a aucune valeur de rachat au comptant. Quantités limitées disponibles. La taille et la marque des pneus peuvent varier. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix. La sélection de pneus ou de tapis de sol toutes saisons d'une valeur supérieure obligera le client à payer la différence. Le client qui choisit des pneus ou des tapis de sol toutes saisons d'une valeur inférieure ne sera pas crédité la différence. L'offre ne peut être appliquée à des transactions antérieurs. Des conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finances; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez fr.nissan.ca/offers ou communiquez avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.

0044147

opinions

Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédactrice en chef **ISABELLE GABORIAULT**

LA VOIX DES LECTEURS

La Société Alzheimer de Granby et région, espace de magie

Le 21 septembre est la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Pour souligner cette journée, voici le témoignage d'une animatrice du service de répit-stimulation à la Société Alzheimer de Granby et région sur son vécu auprès de personnes ayant une atteinte cognitive de type Alzheimer.

« Lorsque je rentre au travail, il n'est pas rare que j'entende rire ou chanter. Je dis que je vais travailler car je reçois une rémunération contre mes services, mais il serait plus vrai de dire que je vais m'amuser. Parfois, même si j'y vais un peu maussade, quelques instants après une magie opère et me ramène dans le plaisir et le bonheur. Cette magie, c'est être en contact avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Partager leurs quotidiens m'amène beaucoup de légèreté. J'oublie les tracas de mon quotidien et je prends le temps de vivre.

Je ne dis pas que vivre quotidiennement avec une personne atteinte d'Alzheimer ne comporte pas des défis. Nos proches aidants font un travail colossal et il serait terriblement faux et injuste de dire que ce n'est que du plaisir. Peu à peu, ils voient leurs proches se transformer, devenir quelqu'un d'autre, perdre leurs aptitudes, leurs capacités. Ils vivent continuellement de nouveaux défis. Les rôles dans le couple changent. Madame qui conduisait à peine doit se charger de tous les déplacements. Elle doit voir à l'hygiène de monsieur... Pour d'autres, ce sont des défis différents. Monsieur qui travaillait à l'extérieur toute sa vie doit apprendre à cuisiner, s'occuper des tâches domestiques, prendre soin de son épouse. Pour certains, c'est facile de s'adapter aux nouvelles réalités de leurs vies et ils trouvent une force en

eux, une résilience pour faire face à la situation. Certains défis sont plus difficiles à surmonter. Ils peuvent les rendre impatients, irritables et finissent par les épuiser, les vider de toutes leurs énergies. Ils finissent par voir leur proche comme étant une tâche, car oui, ils assument de plus en plus de responsabilités alors que la personne atteinte perd de plus en plus ses capacités.

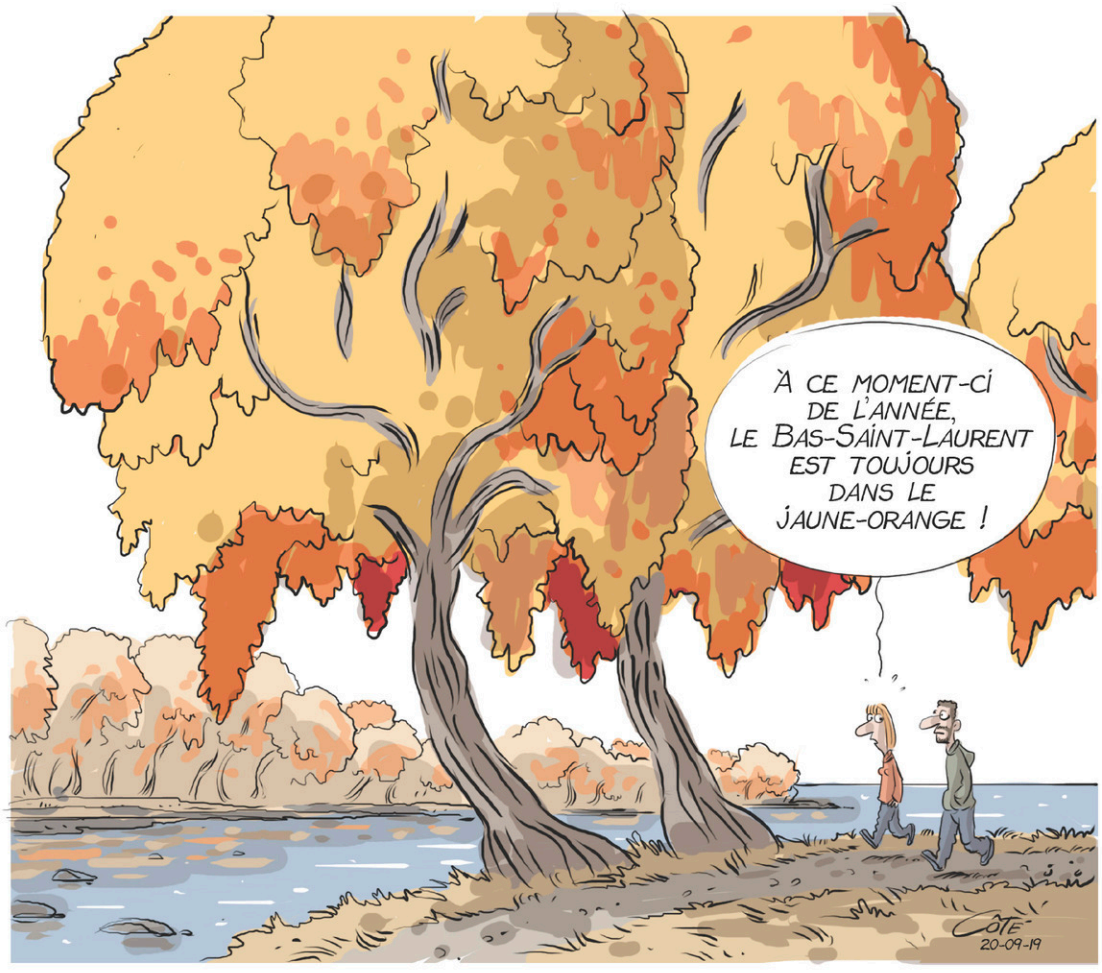
En tant qu'animatrice du service de répit-stimulation, j'ai un regard tout autre. Notre contact avec les personnes atteintes d'Alzheimer est bre, ce qui nous permet d'avoir une paire de lunettes roses, d'avoir une approche orientée vers le plaisir, vers un état de bien-être. Lorsque nous sommes étrangers à une situation si difficile, il est beaucoup plus facile de voir les capacités résiduelles de la personne. Je peux voir qu'elle chante encore, qu'elle tape du pied, qu'elle se souvient encore du temps des Fêtes où toute la famille se réunissait alors qu'elle n'avait qu'une dizaine d'années. Contrairement aux proches aidant, je ne vis pas ce deuil blanc, celui de la personne qu'il ou elle avait été. Je ne suis pas surprise non plus s'il ne peut plus assumer une responsabilité qu'il faisait autrefois. Même s'il ne se souvient pas de mon nom, je vis très bien avec ça. Alors que pour un proche aidant, le moment où la personne atteinte ne se rappelle plus de qui elle est, alors qu'ils sont mariés depuis au moins 50 ans, peut être vraiment difficile à vivre.

Vivre auprès d'eux m'a amené de nouvelles qualités. Certaines personnes atteintes d'Alzheimer se voient perdre leur capacité peu à peu et vivre alors beaucoup d'anxiété vis-à-vis de leurs pertes, leur avenir. Savoir écouter, écouter vraiment avec tout mon cœur, a été essentiel. Pour d'autres, ils ne voient pas

du tout leur perte et s'imaginent en santé, répétant sans cesse les mêmes histoires, créant ainsi des situations si cocasses. Un homme me parlait d'un fantôme qu'il voyait régulièrement, il me disait qu'il pouvait lui faire faire tout ce qu'il voulait. Nous avons rencontré son fantôme devant le miroir, c'était son reflet qu'il ne reconnaissait plus.

Ce que j'ai appris le plus à côtoyer ces superbes personnes, c'est que malgré toutes les pertes cognitives, il reste toujours quelque chose : la mémoire du cœur. Et si on interagit avec eux, avec bienveillance et amour, on réussit encore à créer une connexion entre nous. Je considère que j'ai le plus beau rôle, celui de créer cette espace de magie, de connexion cœur à cœur sans imposer quoi que ce soit. Et lorsqu'on trouve cet espace en nous, de bien-être, de plaisir, de bonheur, on voit un effet miroir chez la personne atteinte d'Alzheimer et son visage s'illumine. »

Lysane Brunet, *animatrice du service de répit-stimulation à la Société Alzheimer Granby et région*

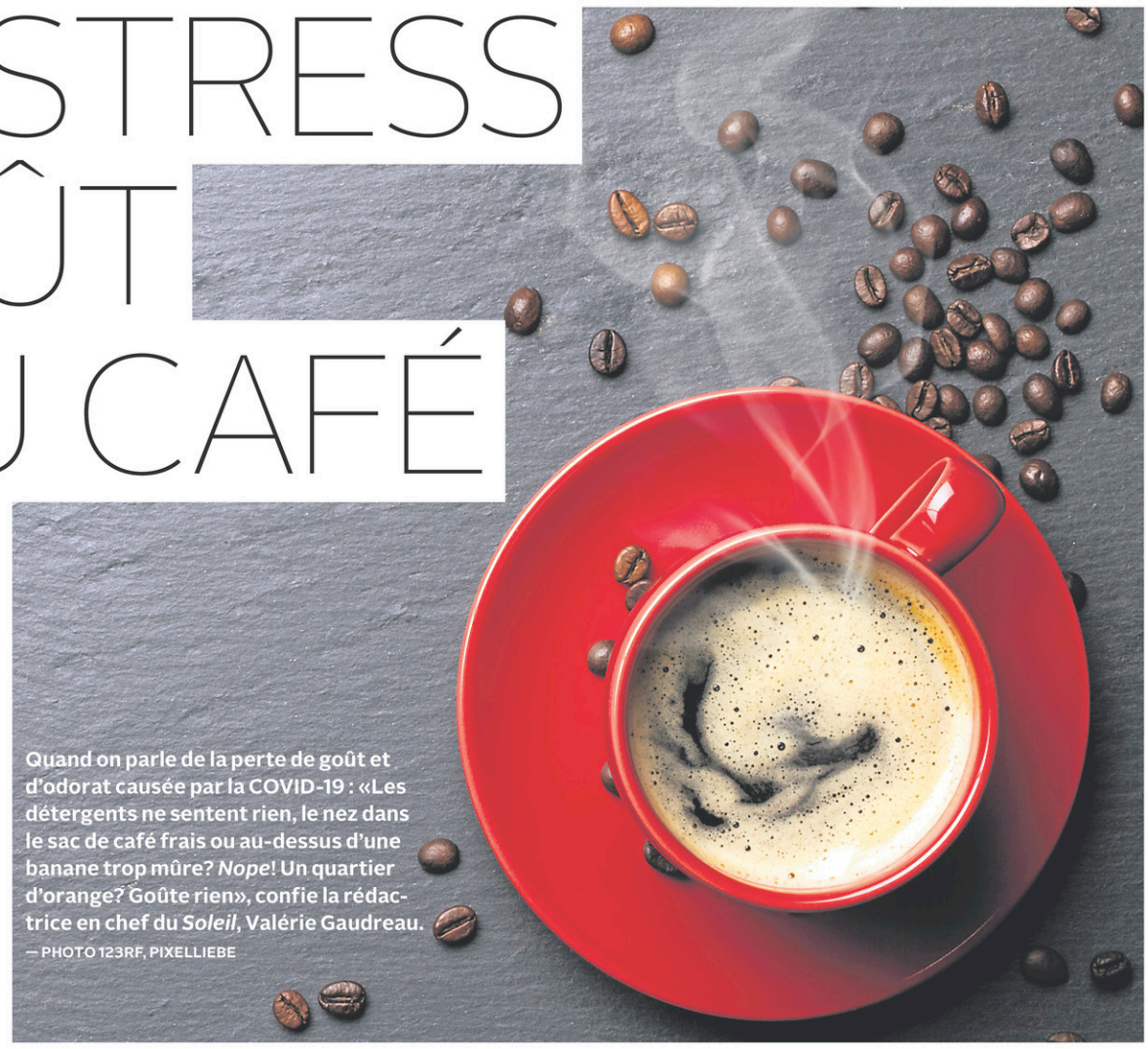




— PHOTO 123RF

TÉMOIGNAGE

COVID-19, STRESS ET LE GOÛT PERDU DU CAFÉ



Quand on parle de la perte de goût et d'odorat causée par la COVID-19 : «Les détergents ne sentent rien, le nez dans le sac de café frais ou au-dessus d'une banane trop mûre? *Nope*! Un quartier d'orange? Goûte rien», confie la rédactrice en chef du *Soleil*, Valérie Gaudreau.
— PHOTO 123RF, PIXELLIEBE



VALÉRIE GAUDREAU
Rédactrice en chef du Soleil

«Ça n'arrive pas qu'aux autres.» L'expression est usée. Un cliché. Mais elle est vraie. J'ai eu la COVID-19.

Et pourtant, en tant que rédactrice en chef du *Soleil*, impossible de plaider le manque d'information. Depuis mars, à pleines pages, on vous parle de symptômes, de dépistage, de courbes, de taux d'infection, de port du masque et, heureusement, de guérison.

Je porte le masque, respecte la distanciation physique, mon boulot au *Soleil* se fait à 100 % en télétravail depuis mars.

J'ai 43 ans, pas de maladies pulmonaires ni d'enfant à la garderie. Pas fait de folies, pas de partys ni de voyages. Pas de karaoké au bar. Et pourtant.

Ce dimanche 6 septembre, téléphone de la santé publique : résultat positif.

Deux jours plus tôt, j'étais allée me faire tester à la clinique de Fleur de Lys. Outre de la fièvre, des frissons et une grande fatigue, le déclencheur pour aller me faire tester a été de me réveiller le vendredi 4 septembre sans goût ni odorat. Sans congestion nasale ni mal de gorge, le sentiment est encore plus étrange. Et impossible à ignorer.

Quand on dit rien, c'est rien. Les détergents ne sentent rien, le nez dans le sac de café frais ou au-dessus d'une banane trop mûre? *Nope*! Un quartier d'orange? Goûte rien.

Direction test, donc. Pas beaucoup de monde à la clinique en ce vendredi 7h40. Formulaire, bidule dans le nez et hop, isolement complet en attendant le résultat.

Quand le verdict est tombé, j'ai eu l'impression d'être projetée dans l'actualité. De faire partie des statistiques. Ce dimanche-là, on comptait 30 nouveaux cas dans la région de Québec. «Ils parlent de toi à RDI», m'a texté un ami toujours bon pour dédramatiser.

Et, oui, l'adage qui vient en tête entre deux siestes semi-fiévreuses. «Ça n'arrive pas qu'aux autres.»

DOUBLE FRONT

Histoire d'être doublement au cœur de l'actualité, ma mère et une tante habitent Place Alexandra. Ce fameux dimanche 6 septembre, la résidence de Beauport, qui avait réussi à éviter la contamination au printemps, était touchée en plein fouet et comptait alors 5 cas qui allaient devenir 27 puis plus d'une quarantaine les jours suivants.

Repas aux chambres, fermeture aux visites, escouade du CIUSSS et désinfection complète. Heureusement, ma mère et ma tante ont obtenu un résultat négatif. Mais il reste l'inquiétude. Mutuelle. Maman s'inquiète pour moi et je m'inquiète pour maman. Belle galère. Merci COVID!

Je ne peux pas m'enlever de l'esprit que j'ai attrapé le coronavirus lors d'une visite là-bas, cinq jours avant l'apparition des symptômes.

Sinon, où? Le suivi serré au bout du fil avec une infirmière de la santé publique pour étudier mes déplacements dans les jours avant l'apparition des symptômes n'a pas permis de cibler un endroit.

En même temps, là est la réalité de la transmission communautaire que nous vivons. Ça peut être un peu partout, par quelqu'un d'asymptomatique, par exemple.

Cette terrasse avec des amis la semaine avant? Le souper chez un collègue? Ça fait 10 jours, ça se peut pas! Faudra quand même l'aviser. La petite épicerie de quartier ou la boulangerie cinq jours avant les symptômes? L'autobus, le taxi?

Peu importe, le résultat est le même : positif.

Plusieurs, amis, collègues, membre de ma famille, ont dit que j'étais «la première personne proche qu'ils connaissaient à avoir la COVID». Moi aussi je suis la seule que je connais.

Même si au moment d'écrire ces lignes, environ 66 000 personnes ont contracté la COVID-19 au Québec, et près d'un million de personnes dans le monde en sont mortes.

Alors que la deuxième vague annonce plus que des vaguelettes, on risque d'en connaître de plus en plus. Et fini cette idée que ce ne sont que des personnes âgées. Tout le monde peut l'attraper.

CHANCE, TENNIS ET TAYLOR SWIFT

Bien sûr, je m'estime chanceuse, car mon cas s'est avéré au final léger. Une dizaine de jours de congé, repos complet et tout est entré dans l'ordre. Sauf ces foutus goût et odorat toujours pas revenus depuis deux semaines. Mais bon, on est bien loin des personnes qui ont été hospitalisées, de celles qui ont perdu un proche.

Reste que cette bibitte n'a rien de sympathique. Et surtout, elle est plus «qu'une bonne grippe», n'en déplaise aux détracteurs.

Fièvre, toux qui part pour revenir de façon inquiétante après quatre jours. Et, surtout, cette fatigue, intense, qui m'a fait dormir plus en 10 jours qu'en 10 ans, moi l'oiseau de nuit débordante d'énergie. Elle est *toff*, la COVID.

Des journées à tousser semi-somnolente sur le divan à regarder Denis Shapovalov et Naomi Osaka au US Open de tennis ou Kyle Lowry et ses Raptors. À écouter en boucle le magnifique album *Folklore* de Taylor Swift. Merci à vous, compagnons d'isolement de la sportive de salon mélomane mise K.O. par la COVID.

Des journées aussi à se répéter «ça n'arrive pas qu'aux autres».

Soyez prudents. Ce n'est pas une blague, cette maladie. Elle fait peur, elle isole. Et elle vous vole le plaisir sublime du café du matin.

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE



Jason Béliveau
Courtier immobilier
450 525-2977

Renaud Béliveau
Courtier immobilier
450 777-6743

Christelle Nadeau
Adjointe administrative

DES COURTIERS À VOTRE ÉCOUTE
Trouvez l'acheteur **vous-même** et on s'occupe de tout pour **2%**.

L'ÉQUIPE Béliveau
450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby
SERVICE BILINGUE

0042207

LA SEMAINE EN FAITS DIVERS

La Voix de l'Est propose un résumé des principaux faits divers survenus dans la région au cours de la dernière semaine

UN HOMME ARMÉ D'UN MARTEAU SÈME L'ÉMOI À GRANBY

Un Granbyen en crise a déclenché une importante et délicate opération policière jeudi matin dans la rue Simonds Sud. L'individu de 27 ans était armé d'un marteau et a foncé sur les agents lorsque ceux-ci sont intervenus à la demande de ses proches. Un endiguement a été créé dans l'espoir de le convaincre de se rendre sans résistance. Les policiers étaient notamment équipés de boucliers et d'armes à impulsion électrique. Près de deux heures après le début de l'intervention, l'homme a de nouveau foncé sur les policiers en donnant des coups de marteau sur une voiture de patrouille. Les agents l'ont finalement maîtrisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique. L'homme en crise, auprès de qui les policiers intervenaient pour la deuxième fois en un mois, a été pris en charge par les ambulanciers. Il a été transporté à l'hôpital de Granby pour obtenir des soins. On ignore si des accusations criminelles seront déposées contre lui.

UNE CHICANE DÉGÉNÈRE DANS UNE STATION-SERVICE

Une chicane entre deux connaissances s'est soldée par une arrestation jeudi après-midi, dans le stationnement d'une station-service de Granby. Dans une vidéo grandement partagée sur les médias sociaux, on y voit un homme blessé aux mains et une femme en état d'ébriété, en crise. Des citoyens ont secouru l'homme tandis que d'autres tentaient de calmer la dame jusqu'à l'arrivée des policiers. La femme a été arrêtée pour avoir troublé la paix et ivresse sur la voie publique. Elle a été placée en détention le temps qu'elle retrouve ses esprits. Quant à l'homme, il n'a pas porté plainte.

UN GRANBYEN PORTÉ DISPARU RETROUVÉ SANS VIE

Le bureau du coroner devra faire la lumière sur les causes et les circonstances entourant la mort du Granbyen Samuel Berthiaume. L'homme âgé de 27 ans n'avait pas été vu depuis quelques jours et ses proches ignoraient où il se trouvait. Sa voiture a d'abord été retrouvée dans un secteur boisé de Portneuf, dans la région de Québec, à plus de 200 kilomètres de chez lui. Des policiers de la Sûreté du Québec ont effectué des recherches en compagnie de bénévoles, d'un maître-chien et à l'aide de véhicules tout-terrain. Le Granbyen a été découvert inanimé le lendemain de la découverte de sa voiture. Le service de police a transféré l'enquête au coroner.

MEURTRE DE JACQUES CHOQUETTE: UN PREMIER PROCÈS CET AUTOMNE

Un premier procès s'ouvrira cet automne à la suite du meurtre du Granbyen Jacques Choquette. Stéphane Blanchard, 38 ans, subira son procès dès le 2 novembre au palais de justice de Granby. Cinq semaines ont été réservées. Rappelons qu'il est accusé du meurtre prémédité de l'entrepreneur de 51 ans et père de deux enfants. La victime a disparu à l'automne 2016 et sa voiture a été retrouvée incendiée le lendemain à Saint-Valérien-de-Milton. Ses ossements ont été découverts trois ans plus tard à Stukely-Sud. Il aurait été assassiné à Eastman, en Estrie. Daniel Giroux et Mathieu Valade Williams sont également accusés de son meurtre et de complot pour meurtre.

INCENDIE D'UNE ROULOTTE: UN CAMPEUR INCOMMODÉ PAR LA FUMÉE

Un campeur a dû être hospitalisé à la suite d'un incendie qui a détruit la roulotte dans laquelle il dormait, dans la nuit de mardi à mercredi à Roxton Pond. Celui-ci a évacué sa roulotte en empruntant la fenêtre de sa chambre. Il a inhalé de la fumée, ce qui a nécessité son hospitalisation. L'intervention des pompiers a été de courte durée pour maîtriser le brasier. Celui-ci se serait déclaré dans la section occupée par le salon. La roulotte est une perte totale. Le bâtiment n'était pas équipé d'un avertisseur de fumée fonctionnel. La pile avait été retirée deux semaines plus tôt à la suite d'une défectuosité. LA VOIX DE L'EST



Un Granbyen en crise a déclenché une importante et délicate opération policière jeudi matin dans la rue Simonds Sud. — PHOTO ALAIN DION

#1 en accessoires de salle de bains et cuisine
PLOMBERIE SABOURIN
Visitez notre salle de montre au 632 Dufferin, Granby
www.plomberiesabourin.com 450 372-1138
Zitta
0042039

GARAGE CHRISTIAN ST-PIERRE ET FILS
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
UNI-PRO
Pour une expérience client optimale
Entretien et réparation : auto/VR/camion léger
■Antirouille ■Pneus ■Amortisseurs ■Climatiseur
Auto de courtoisie maintenant disponible
2, rue Barré, Granby
450 776-6868
Surveillez nos promotions
garagechristianstpierre.com
0044343

la Voix del'Est
Retrouvez tous les faits divers en temps réel sur notre application
DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store

Les Constructions Odyssées
R.B.Q.: 8224-6174-30
Bâtisseur de votre avenir!
Pour une visite sur rendez-vous, appelez au 450 776-2676
Suivez-nous sur
lesconstructionsodyssees.com
0044206

BILAN DE LA SEMAINE COVID-19

Un dépistage massif et un CHSLD durement affecté

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La région de l'Estrie demeure au palier de préalerte jaune alors que 114 nouveaux cas de COVID-19 ont été confirmés au cours de la dernière semaine, dont 66 à Sherbrooke. La semaine a aussi été marquée par le décès de trois résidents du CHSLD de Lambton qui ont succombé aux complications de la COVID-19.

Le bilan de l'éclosion dans le petit CHSLD de Lambton continue de s'alourdir jour après jour, alors que 15 employés ont été testés positifs depuis le début de l'éclosion, tout comme 19 des 29 résidents contaminés par la COVID-19.

« Je rappelle que si le nombre de cas augmente, ce n'est pas parce que nous n'avons pas pris de mesures pour limiter la contamination au CHSLD mais à cause du délai d'incubation du coronavirus, qui peut aller jusqu'à 14 jours avant l'apparition de symptômes », explique le Dr Alain Poirier, directeur de la Santé publique en Estrie.

Les patients positifs à la COVID-19 au CHSLD de Lambton ont été transférés au Centre de confinement communautaire de Sherbrooke, situé au couvent des Petites sœurs de la Sainte-Famille. Rebondissement jeudi : une éclosion a été signalée au Centre de confinement, alors que « moins de cinq employés » ont été testés positifs à la COVID-19.

« Il est important de rappeler que tous les employés, qu'ils œuvrent en zone chaude, tiède ou froide, ont accès à tous les équipements de protection individuels nécessaires pour assurer une prestation sécuritaire de soins. Une équipe en prévention et contrôle des infections s'est rendue sur place jeudi afin d'analyser la situation et faire des recommandations si nécessaire. Un dépistage massif s'organise d'emblée dans ce genre de situation », a indiqué la porte-parole du CIUSSS de l'Estrie-CHUS Geneviève Lemay.

Par ailleurs, il y aura bientôt une semaine que les lits d'hospitalisation réservés aux patients atteints de la COVID-19 à l'Hôtel-Dieu sont complètement vides.

Pendant ce temps, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS poursuit ses efforts de dépistage en faisant toujours davantage de tests. Durant la semaine qui s'achève, le CIUSSS a effectué 9857 tests de COVID-19, un record absolu puisque les semaines précédentes étaient les plus élevées avec 7537, 6140 et 4552 tests effectués par semaine.

Dans ce contexte, les centres de dépistage désignés de Sherbrooke et Bromont ont été débordés pendant presque toute la semaine.

SOIRÉES DANS DES BARS

Quelques bars de la région ont fait couler de l'encre cette semaine, alors que les clients présents à la Microdistillerie de Sherbrooke présents dans l'établissement le 4 septembre ont été invités à se faire dépister. Vendredi, on comptait 14 clients positifs.

Même chose pour le bar Le chat noir, dont les clients présents le 6 septembre sont aussi priés de se rendre au 500, rue Murray, pour un test de dépistage. Au total, « moins de cinq personnes » ayant passé la soirée à cet endroit ont jusqu'ici été confirmées positives au coronavirus.

Vendredi finalement, Le Refuge des brasseurs a choisi de fermer ses portes temporairement après avoir appris qu'un de ses employés avait subi un test positif. « L'employé en question a travaillé le lundi 14 et le mardi 15 septembre. Toutefois, suite à une discussion avec la Santé publique, étant donné que l'employé portait le masque, la clientèle ne serait pas à risque », a indiqué l'organisation sur sa page Facebook.

La situation dans le quartier d'Ascot s'est pour sa part stabilisée, alors que seule une poignée de nouveaux cas ont été ajoutés au bilan. Vendredi, on comptait 111 résidents du secteur infectés par la COVID-19.

ÉCOLES TOUCHÉES

Trois semaines après la rentrée des classes, au moins six cas de COVID-19 ont été recensés jusqu'ici dans des écoles de Granby, dont quatre à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc.

Le centre de services scolaire du Val-des-Cerfs en a informé les parents concernés mardi après-midi. «À l'heure actuelle, il n'y a pas de fermeture de classe ou d'école prévue. L'école continue d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une propagation », indique le directeur général Eric Racine.

L'école primaire Sainte-Famille a aussi déclaré un cas de COVID-19, tout comme l'école secondaire privée du Verbe Divin, deux établissements également situés à Granby. Quelques personnes ayant eu un contact étroit avec des cas confirmés ont reçu la directive de ne pas se présenter à l'école pendant une certaine période.

Une personne ayant fréquenté l'école secondaire Robert-Ouimet, à Acton Vale, a également été infectée, a-t-on appris mardi.

—Avec *La Voix de l'Est*

EN BREF

Yves-François Blanchet positif à la COVID-19

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, a reçu un résultat de test positif à la COVID-19. Un communiqué de presse diffusé vendredi indique qu'il restera en isolement dans sa résidence de Shawinigan jusqu'au 26 septembre, «conformément aux instructions de la Santé publique du Québec». M. Blanchet, tout comme sa conjointe, Nancy Déziel, «se portent bien», a fait savoir dans un courriel l'attachée de presse du chef bloquiste. Une quarantaine de bloquistes, dont 30 députés, se sont mis en isolement préventif lundi lorsqu'ils ont su qu'un employé présent à leur réunion de caucus le 8 septembre à Saint-Hyacinthe avait reçu un test positif. Mardi, M. Blanchet faisait savoir que sa conjointe avait elle aussi reçu la même mauvaise nouvelle. Tous les autres résultats de tests reçus jusqu'à maintenant par les élus et leurs employés ont été négatifs. Le parti promet de rendre public «rapidement» tout résultat positif. **LA PRESSE CANADIENNE**



Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

À la chasse aux réfractaires

Québec lance une opération policière dans les bars et les restaurants

PATRICE BERGERON
La Presse Canadienne

QUÉBEC — Les policiers partent à la chasse aux réfractaires dans les bars, restaurants et hôtels en fin de semaine.

Plus d'un millier d'établissements seront ciblés dans tout le Québec pour vérifier si les règles de la santé publique sont respectées, et sinon, imposer des amendes pouvant aller jusqu'à 6000 $.

Le gouvernement Legault se défend de vouloir ainsi imposer une dictature, mais appelle à la responsabilité des citoyens pour dénoncer des situations.

«Mes collègues et moi n'avons qu'un seul objectif: c'est de protéger la santé des Québécois et de faire en sorte que la société puisse continuer de fonctionner, a dit en conférence de presse la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, vendredi matin à Québec. Ça ne repose sur aucun complot ou aucune velléité dictatoriale ou autre.»

Une vaste opération policière visant plus d'un millier d'établissements titulaires d'un permis d'alcool aura lieu en fin de semaine, notamment pour assurer le respect de toutes les règles sanitaires, a annoncé vendredi le gouvernement du Québec.

L'opération OSCAR (Opération systématisée comportements à risque) ciblera toutes les régions du Québec, mais plus particulièrement celles qui se trouvent au palier jaune en raison d'une hausse des infections à la COVID-19.

L'opération sera menée par les corps policiers du Québec, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique. La ministre Guilbault a prévenu que les policiers seront «très visibles».

Les policiers s'assureront notamment du respect de la Loi sur la santé publique et de la Loi sur les permis d'alcool, et ils pourront remettre des contraventions aussi bien aux clients qu'aux exploitants.

«Chaque geste compte, a dit Mme Guilbault. Chaque outil à notre disposition sera utilisé pour lutter contre la COVID. On doit tout faire pour éviter une deuxième vague au Québec.»

Des avis pourraient être éventuellement transmis à la santé publique, et la Régie des alcools, des courses et de jeux du Québec pourrait être appelée à intervenir.

Les élus de Québec et de Montréal ont réagi favorablement à l'annonce. Le maire de Québec, Régis Labeaume, estime que ces interventions sont nécessaires et que les policiers agissent de façon «raisonnée et intelligente».

«Je pense qu'on n'est pas à la veille d'avoir un État policier, n'exagérons pas. (...) Si c'est nécessaire (d'intervenir), faisons-le», a-t-il commenté.

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, estime également qu'«on est loin de l'État policier». Si on veut garder les commerces et restaurants ouverts, il est «correct» selon elle d'augmenter la présence des forces de l'ordre afin de veiller au respect des règles.

«Il y a une chose qui est évidente, plus la soirée avance (...) c'est la nature humaine d'oublier, parce qu'en plus, on a eu une année difficile.»

LA GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

DÈS MARDI

DU 22 SEPT AU 1ER OCT

MITSUBISHI ★ KIA MOTORS



FINANCEMENT À PARTIR DE

0% | JUSQU'À | **84** MOIS

sur modèles 2020 sélectionnés

+500$ DE RABAIS AUX PREMIERS RÉPONDANTS



OUTLANDER PHEV 2020

12 500$ DE RABAIS

sur modèles sélectionnés

FINANCEMENT À PARTIR DE

0% | JUSQU'À | **84** MOIS **+2000$ EN BONI**

sur modèles 2020 sélectionnés

BAISSE DE TAUX MAJEURE SUR 2021



FORTE LX 2020

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE 2019 AU CANADA »

ACHAT À PARTIR DE **48$/SEM** POUR **0%** **84** MOIS

ACOMPTE DE 2 095$

★ APPLE CARPLAY ★ CAMÉRA DE RECUL ★ BLUETOOTH ★ RÉGULATEUR DE VITESSE

10 ANS

MITSUBISHI DE GRANBY

1332, RUE PRINCIPALE • 1 888 774-7171 WWW.MITSUBISHIGRANBY.COM

KIAGRANBY.com 1348, rue Principale • 1 888 774-7171

Offres valides du 1er au 30 septembre 2020. MITSUBISHI: OUTLANDER PHEV 2020 = 0% de taux d'intérêt à l'achat pendant 72 mois en plus d'obtenir une garantie prolongée sans frais d'une valeur de 2600$ ou recevez un rabais de 5000$ sur autres modèles sélectionnés PLUS 2500$ de rabais VÉ fédéral PLUS 4000$ de rabais VÉ provincial et 1000$ du concessionnaire. Cette offre est disponible uniquement pour les prêts à taux standard et subventionnés SFMM. Selon approbation de crédit. Taxes et frais de couleur en sus. Détails sur place. KIA: L'offre de financement est disponible sur le modèle Sorento LX+ V6 2020/Sportage LX TA 2021/Soul LX 2021/Forte LX BM 2020 neuf au prix d'achat de 36 005 $/26 705 $/22 355 $/19 455 $ incluant un boni de 2 000 $/un crédit de 1 000 $/750 $/0 $ au taux de 0 %/0 % (incluant la réduction du taux de 1 %)/0 % (incluant la réduction du taux de 1 %)/0 % pour 84/60/60/84 mois, basée sur 364/260/260/364 paiements hebdomadaires de 99 $/103 $/86 $/48 $. Acompte de 0 $/0 $/0 $/2 095 $. Le coût de l'emprunt est de 0 $. Forte LX 2020 = 48$ par mois sur financement 84 mois, 0% d'intérêt et 2095$ d'acompte incluant boni de 1000$

0046111

ON LIQUIDE TOUS NOS 2020

DÈS MARDI

DU 22 SEPT AU 1ER OCT

NISSAN ★ MAZDA



FINANCEMENT À PARTIR DE

0% À L'ACHAT ou Obtenez jusqu'à **6000$** DE RABAIS À L'ACHAT COMPTANT

DISPONIBLE SUR PLUSIEURS NISSAN 2020

ON VOUS DONNE PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE!



LIQUIDATION MICRA S 2019

29$**/SEM **0$ COMPTANT

ACHAT: 6,99% / 96 MOIS / PRIX: 9 995$

NISSAN GRANBY.COM

NOUVELLE CONCESSION AU 1376, RUE PRINCIPALE

FINANCEMENT À PARTIR DE

0% À L'ACHAT + JUSQU'À **1 000$** DE RABAIS ANNIVERSAIRE

DISPONIBLE SUR PLUSIEURS MAZDA 2020

DÉMONSTRATEURS AU PRIX COÛTANT!



CX-3 GX 2020

LOCATION À PARTIR DE

64$/SEM | PENDANT | **60** MOIS

ACOMPTE DE 2 245$ | TAUX DE 2,75%

MAZDA DE GRANBY.COM

1280, RUE PRINCIPALE **1-888-774-7171**

NISSAN: Nissan Kicks S 2020 / Sentra S 2020 / Rogue S 2020 édition spécial / Qashqai S 2019 = location 64 / 64 / 60 / 64 mois à 52$ / 49$ / 72$ / 60$ par mois avec 0$ / 0$ / 0$ / 0$ en comptant initial exigé, limite de 20 000km/an, 0,12$ du km excédentaire. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Sujet à approbation du crédit. Détails sur place. Taxes en sus. Micra: prix de vente de 9 995$, en financement à l'achat à 6,99% pendant 96 mois = paiements de 29$/sem, 0$ comptant. Obligation totale de 12 055$, frais d'intérêts de 2060$. MAZDA: CX-5 GX 2020 / CX-3 GX 2020 / Mazda 3 GX 2020 / CX-30 GX 2020 / CX-9 GS 2020 = location 60 / 60 / 60 / 60 / 60 mois à 85$ / 64$ / 65$ / 75$ /108$ par semaine avec 1 935$ / 2245$ / 1885$ / 2265$ / 2120$, limite de 20 000km/an, 0.12$ du km excédentaire. Taxes en sus. Offres sujettes à changement sans préavis. Financement de 0% à l'achat disponible sur tous les modèles Mazda 2019/2020, la durée du terme varie selon le modèle. 0% à l'achat + jusqu'à 1000$ en rabais anniversaire disponible sur modèles sélectionnés en inventaire. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Frais de transport et préparation inclus. Sujet à approbation du crédit. Taxes en sus. Offres sujettes à changement sans préavis. Tous les détails sur place. Options de crédit différé offert au financement à l'achat sur modèles sélectionnés.

0046112

VERT, JAUNE, ORANGE OU ROUGE? PETIT GUIDE DES ALERTES

Granby
Ville rayonnante

LA VILLE DE GRANBY RECRUTE : joignez-vous à une équipe dynamique dans le domaine municipal. Nous sommes à la recherche de :

Technicienne ou technicien - Contrôle qualité des eaux
Service de la planification et de la gestion du territoire
Division traitement des eaux - Usine d'épuration
Poste temporaire - Temps plein
Concours 20046

Journalières ou journaliers temporaires
Service des travaux publics - Division Voirie
Postes temporaires - Temps plein
Concours 20014

Veuillez consulter le site web granby.ca pour obtenir plus de renseignements quant aux exigences de ces postes, et au processus de mise en candidature.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.
Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de préseélection et de sélection, si elles le désirent.

0046203

Depuis la semaine dernière, les régions du Québec ont leur couleur. Le «système d'alertes régionales et d'intervention graduelle» du gouvernement Legault prévoit quatre paliers (vert, jaune, orange ou rouge). Un document de travail de la Santé publique publié discrètement jeudi par le ministère de la Santé après avoir été dévoilé sur Twitter la veille par un citoyen révèle plus précisément le plan des autorités. Qu'est-ce que ces couleurs changent dans vos vies? Suivez le guide.

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

VERT

PALIER 1 VIGILANCE

La transmission du virus est faible. Mais on est encore en période de pandémie. C'est la «nouvelle normalité», écrit la Santé publique dans son document de travail. Alors, il faut porter le masque dans les lieux publics intérieurs, maintenir le deux mètres de distance, tousser dans votre coude, jeter vos mouchoirs dans la poubelle et vous laver les mains souvent. Le recours aux bulles sociales et au télétravail reste prescrit. Le

Granby
Ville rayonnante

URBANISME
NOUVEL HORAIRE AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

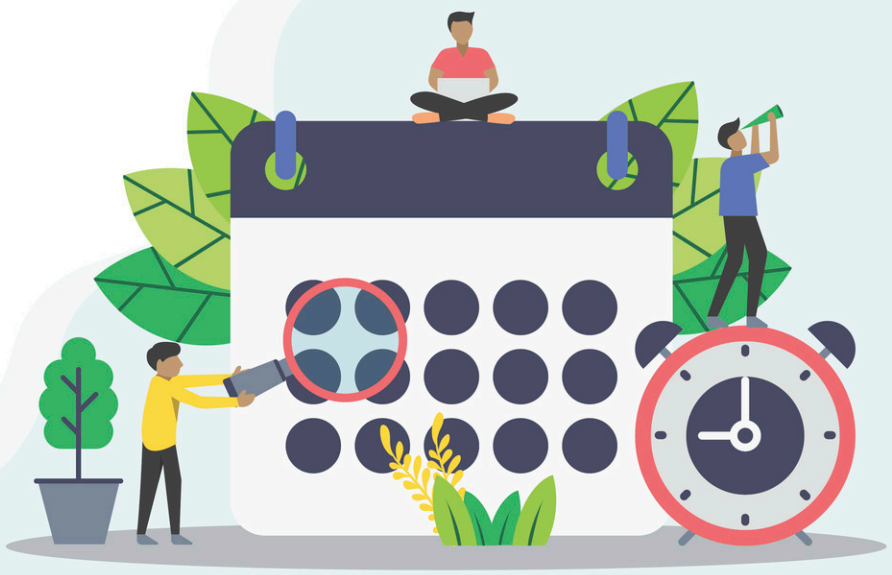
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

* Jusqu'au 25 septembre seulement, les bureaux sont ouverts les mardis et les mercredis jusqu'à 18 h.

Notre équipe sera heureuse de vous accueillir pour une rencontre avec ou sans rendez-vous au 87 rue Principale.

La prise de rendez-vous est toujours disponible au

granby.ca



granby.ca

0046004

gouvernement se garde la possibilité d'adopter des mesures spécifiques à certaines activités ou certains milieux qui présentent un risque plus élevé.

EN CHIFFRES

- Moins de 2 nouveaux cas quotidiens par 100 000 personnes
- Moins de 2 nouvelles hospitalisations quotidiennes par 1 million de personnes

JAUNE

PALIER 2 **PRÉALERTE**

Le virus se transmet dans la communauté : les écoles, les milieux de travail, les résidences pour aînés, les bars, les restaurants, etc. Les mesures sanitaires de base sont renforcées et les autorités surveillent davantage. Les policiers, notamment, font des visites dans les commerces et dans des lieux achalandés pour s'assurer du port du masque ou du respect de la distanciation sociale. Ils peuvent donner des contraventions.

EN CHIFFRES

- De 2 à 6 nouveaux cas quotidiens par 100 000 personnes
- De 2 à 4 nouvelles hospitalisations quotidiennes par 1 million de personnes

ORANGE

PALIER 3 **ALERTE MODÉRÉE**

La pandémie prend de l'ampleur et les hospitalisations s'accentuent. Certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé font l'objet de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective. Les déplacements interrégionaux deviennent non-recommandés. Les bars, brasseries, tavernes, casinos et salles intérieures des restaurants ferment. Les sports avec contacts «inévitables ou fréquents» (ex : sports de combat, football, basketball, etc.) , les compétitions sportives et les matchs et certains loisirs actifs à l'intérieur (ex : gyms, spas) sont interdits. Le couvre-visage doit être porté en tout temps dans les salles de spectacle et les marchés extérieurs, notamment.

EN CHIFFRES

- De 6 à 10 nouveaux cas quotidiens par 100 000 personnes
- De 4 à 8 nouvelles hospitalisations quotidiennes par 1 million de personnes

ROUGE

PALIER 4 **ALERTE MAXIMALE**

On se rapproche du confinement, même si le gouvernement veut éviter autant que possible un «confinement généralisé» comme au printemps. Des activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment peuvent être stoppées. Les rassemblements privés ne sont permis que pour les gens de la même adresse. Les rassemblements organisés sont limités selon le type d'activité. Seuls les déplacements interrégionaux essentiels sont permis. Les restaurants ferment, sauf pour la livraison et les repas à emporter. Les commerces de soins personnels et esthétiques ferment aussi. Les services professionnels et de santé en cabinet privé peuvent rester ouverts, mais seulement pour des services jugés «urgents» ou «semi-urgents». Les sports avec contacts rares et les loisirs actifs à l'intérieur sont interdits. Les lieux récréotouristiques intérieurs et les croisières ferment, de même que les hébergements touristiques, sauf pour exception.

EN CHIFFRES

- Plus de 10 nouveaux cas quotidiens par 100 000 personnes
- Plus de 8 nouvelles hospitalisations quotidiennes par 1 million de personnes



— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



0045899

Saint-Césaire
Ville en mouvement

La Ville de Saint-Césaire est à la recherche de candidats pour le poste suivant pour son
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

JOURNALIER CLASSE 1
(temporaire – remplacement de congé)

Date limite pour postuler :
25 septembre 2020 à midi.

Nous invitons les personnes intéressées à consulter le site internet de la Ville de Saint-Césaire :

http://www.villesaintcesaire.com/
sous la rubrique Offres d'emploi pour tous les détails.

0046160

GABRYEL PARLE DE L'AUTISME AUX ENFANTS

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Quand il a su qu'il était atteint du trouble du spectre de l'autisme (TSA), Gabryel Bouchard a voulu tout savoir sur ce mystérieux trouble du développement. Du haut de ses 10 ans, il a donc commencé à lire tout ce qu'il pouvait trouver sur ce trouble neurodéveloppemental qui se présente sous de multiples formes.

« Au début, j'étais un peu sous le choc quand on m'a dit que j'étais autiste. Je me sentais incompris par mon entourage et à l'école. J'étais tout le temps en épuisement. Ça m'a aidé quand j'ai compris ce que c'est, l'autisme », raconte celui qui, à 13 ans maintenant, a une grande facilité à s'exprimer.

Inspiré, le jeune garçon a par la suite pris la plume. Il a donné naissance à une sorte d'aide-mémoire pour ses parents et ses enseignants.

« En gros, il a écrit : "voici qui je suis, et voici ce qui me fait du bien" », se souvient sa mère avec fierté.

Par exemple, Gabryel est hypersensible aux sons et à la douleur. Cette grande hypersensibilité sensorielle l'amène dans un état d'épuisement presque constant.

Pour l'aider à se ménager, on lui offre à l'école des pauses sensorielles dans une pièce où il se trouve seul, au calme. On le laisse sortir de la classe cinq minutes avant que la cloche sonne afin qu'il puisse se déplacer dans l'école sans être bousculé dans les corridors. « Ce sont des adaptations plutôt simples, qui ne coûtent rien, mais il faut les connaître et il faut vouloir les mettre en place », mentionne Karine Bouchard, qui habite à Dudswell.

Les proches de Gabryel ont apprécié le document. Tellement qu'un jour, Gabryel a eu une idée : et si on publiait un livre pour parler de l'autisme? Et si on rendait disponible gratuitement une fiche que les enfants autistes pourraient remplir pour le remettre à leurs proches, à leurs enseignants?

Mme Bouchard a alors contacté les Éditions de Mortagne, qui se sont tout de suite montrées intéressées par l'idée d'un livre pour expliquer l'autisme aux enfants.

Et c'est ainsi que, deux ans plus tard, vient de paraître le livre *L'autisme raconté aux enfants*, coécrit par Karine Bouchard et son fils Gabryel.

Il faut savoir que le besoin est là.

laTribune

La Coopérative du journal La Tribune, est à la croisée des chemins et doit faire évoluer rapidement son modèle d'affaires. Elle doit se doter de nouveaux réflexes afin de poursuivre sa mission de bien informer la population estrienne. Bénéficiant du soutien de ses employés copropriétaires de l'entreprise, des institutions locales et régionales, ainsi que l'apport financier important du milieu, dans un environnement d'informations en ligne et de la place significative des GAFAM, la Coopérative désire s'adjoindre d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre défi
Sous la supervision du conseil d'administration, vous aurez à mettre en place un changement organisationnel harmonieux dans le cadre du virage requis pour la continuité et le succès de La Tribune.

Plus précisément, vous aurez à :
- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de l'organisation et rendre compte aux autorités décisionnelles;
- Voir à la préparation et à la présentation de l'information pertinente sur les services, les ressources internes et externes, le marché, la concurrence, les menaces, les opportunités pour animer la réflexion stratégique et planification opérationnelle avec les instances décisionnelles;
- Développer les plans d'action et allouer les ressources pour tendre vers les orientations et atteindre les objectifs du plan stratégique et de la planification annuelle;
- Réaliser les stratégies de développement qui lui sont attribuées selon le plan;
- Participer aux rencontres du groupe de direction et du conseil d'administration de la Coopérative nationale de l'information indépendante et s'assurer que les orientations, décisions et travaux s'arriment avec les orientations et la planification stratégique de l'organisation.

Votre profil
- Formation universitaire dans un domaine connexe au poste ou combinaison de scolarité et d'expérience pertinente;
- Dix années d'expérience à un poste de direction;
- Connaissance de l'industrie des communications et de l'information, et compréhension des enjeux et des défis du virage numérique;
- Vous avez une solide expérience en changement et en développement organisationnel. Visionnaire et innovateur, vous avez les compétences pour faire évoluer l'organisation.
- Votre leadership vous permet d'établir des liens forts de partenariat véritable avec ses employés et de les motiver en amenant l'organisation à s'adapter dans un secteur en pleine mutation.
- Vous savez être à l'écoute des communautés locales et développer des liens et des projets pour celles-ci. Vous avez une facilité pour entretenir des liens et pour représenter l'organisation auprès de la communauté et des autorités officielles afin de conclure des partenariats d'affaires.

Pour une description plus complète, consultez rcrh.ca

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae, dès que possible, à :

Madame Huguette R. Boulanger, associée-conseil,
directrice des Services de consultation
Raymond Chabot Ressources Humaines inc.
Courriel : rcrhsherbrooke@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
Ressources humaines

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.

NOTAIRES ROBITAILLE

ADJOINTE JURIDIQUE

L'étude des notaires Robitaille de Bromont est à la recherche d'une **adjointe juridique**.
Nous recherchons une personne autonome avec une facilité d'apprentissage qui souhaite se joindre à une équipe offrant des services professionnels de haut niveau à sa clientèle. Nous souhaitons nous adjoindre une personne minutieuse qui a le sens de l'organisation. Vous assisterez les notaires dans leur pratique notariale et effectuerez, entre autres, les tâches suivantes :
- Coordonner les rendez-vous et faire le suivi de l'agenda;
- Gérer les dossiers et rassembler les informations pertinentes;
- Effectuer par internet de la recherche juridique dans différentes banques de données informatiques (Registre foncier, RDPRM, Cidreq, Stratégis, municipalités, commissions scolaires, etc);
- Rédiger divers documents juridiques, procédures, contrats ou autres;
- Respecter les échéanciers;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Les exigences :
- Posséder une expérience le domaine du notariat;
- Excellente maîtrise du français et del'anglais;
- Connaissance du logiciel Para-Maître;
- Faire preuve de discrétion, de professionnalisme et avoir le sens des responsabilités.

Nous offrons une flexibilité d'horaire même si le poste à combler est à plein temps. Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.
Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 30 septembre 2020** à **Me Charles Antoine Robitaille** par courriel à l'adresse suivante :

carobitaille@notarius.net

0045999



LES TRANSPORTS SCOLAIRES VIENS INC.

RECHERCHE
UN(E) CONDUCTEUR(TRICE) D'AUTOBUS SCOLAIRE (RÉGULIER) et recherche conducteur(trice) de relève, secteur Cowansville

Prérequis
- Permis de conduire classe 1 ou 2 obligatoire
- **Expérience sur un autobus scolaire :** un atout considérable
- Aucun dossier criminel
- Bon dossier de conduite
- Facilité avec la clientèle scolaire (patience, rigueur)
- Courtoisie, belle personnalité
- Bilinguisme fonctionnel (français/anglais)

Salaire
- Selon la charte de la compagnie

Horaire et lieu
- Selon circuit effectué, environ 25 heures/semaine
- **Port d'attache Granby**

Début de l'emploi immédiat

Veuillez faire parvenir votre CV à :
Madame Diane Trépanier
590, rue Yamaska Ouest
Farnham QC J2N 1H2

TÉLÉPHONE : 450 293-4052
TÉLÉCOPIEUR : 450 293-2673
COURRIEL : diane.trepanier@groupelviens.ca

0046267



50 ans et plus !
vers un retour en emploi!

- Bilan de vos expériences de travail
- Développement de compétences (informatique, anglais, service clientèle..)
- Formations d'appoint et de perfectionnement
- Stratégies de recherche d'emploi
- Ciblage d'employeurs potentiels
- $Possibilité d'allocation de participation$

Inscrivez-vous rapidement! Haute-Yamaska 450 777-3771 poste 203
Brome-Missisquoi 450 263-0122

Avec la participation financière de
Québec

Nous visons l'emploi
SEMO
SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'OEUVRE DE GRANBY & RÉGION

semogranby.ca

0044614



Gabryel et sa mère Karine Bouchard ont coécrit *L'autisme raconté aux enfants*, un livre publié dans le but de démystifier ce trouble du développement qui touche des milliers de jeunes Québécois. — PHOTO LA TRIBUNE

En effet, environ 17 000 enfants et adolescents avaient un diagnostic de TSA en 2014-2015, et le nombre de diagnostics a probablement bondi depuis cinq ans.

UN CONTE POUR ENFANTS

Dans la première partie du livre, on retrouve un conte, une histoire illustrée qui raconte l'autisme par le biais de deux personnages, Gabryel et Nykolas, son petit frère qui est aussi atteint d'autisme. Une histoire touchante, réelle, qui vise à expliquer les différences vécues par les personnes autistes et à quel point ces particularités peuvent varier d'une personne à l'autre.

« Les symptômes varient. Le meilleur exemple de cette différence est mon hypersensibilité et ton hyposensibilité », explique par exemple dans une page joliment illustrée le personnage de Gabryel à celui de Nykolas.

« Hypo-quoi? Gabryel, tu me fais peur avec tes longs mots compliqués », répond le plus petit.

« Je suis aussi hypersensible aux bruits et aux odeurs. Toi, au contraire, tu es hyposensible. La douleur, le froid, le chaud, les odeurs et le bruit ne t'affectent pas du tout. Ça peut même être dangereux, dans certaines situations », explique le grand frère du livre.

« Le conte s'adresse aux enfants, mais dans le fond, il s'adresse à tous ceux qui se demandent ce que c'est, l'autisme », explique Karine Bouchard.

C'était d'ailleurs le souhait de Gabryel quand il s'est lancé dans l'aventure de l'écriture, côte à côte avec sa mère. « Je trouve que tous les enfants devraient savoir ce que c'est, l'autisme. Nous sommes dans une société qui veut comprendre l'autisme, je trouve », indique le garçon de 13 ans.

« Au début, j'étais un peu sous le choc quand on m'a dit que j'étais autiste. Je me sentais incompris par mon entourage et à l'école. J'étais tout le temps en épuisement. Ça m'a aidé quand j'ai compris ce que c'est, l'autisme. »

— Gabryel Bouchard

La seconde partie du livre est plus théorique et s'adresse davantage aux parents d'enfants autistes et aux différents intervenants. Mais cette partie, aussi illustrée, demeure très accessible à toutes les personnes curieuses. « Tout le monde aurait avantage à lire ce livre pour mieux comprendre la différence », insiste Mme Bouchard.

Il est possible de commander le livre dédicacé directement par la page Facebook « Autisme raconté aux enfants » : https://www.facebook.com/Autisme-racont%C3%A9-aux-enfants-636677643643417. Tous les profits de la vente du livre seront consacrés à payer les études de Gabryel dans une école secondaire privée.

Vous avez des infos?
Écrivez-nous à ***redaction@lavoixdelest.ca***

leSoleil Québec | leDroit Ottawa/Gatineau | leNouvelliste Trois-Rivières | laTribune Sherbrooke | leQuotidien leProgrès Saguenay-Lac-Saint-Jean | laVoixdel'Est Granby

Les Coopératives d'information La Tribune, La Voix de l'Est, Le Droit, Le Nouvelliste, Le Quotidien, Le Soleil sont membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i). Médias solidement implantés dans leur collectivité respective, ils diffusent au quotidien une information de proximité sur les grands enjeux des communautés qu'ils desservent. Nos contenus multiplateformes contribuent à la vitalité et au développement des régions du Québec.

Aux côtés de vos collègues, vous jouerez un rôle de premier plan dans cette aventure.

DIRECTEUR — EXPÉRIENCE CLIENT

Vous avez envie de propulser l'expérience client de plusieurs milliers de lecteurs au Québec à un autre niveau? Vous êtes un gestionnaire hors pair, rassembleur et expérimenté en matière de service à la clientèle? Vous souhaitez être responsable de l'élaboration et de la mise à jour de stratégies de gestion du service à la clientèle? Si les réponses sont oui, nous avons une occasion de carrière pour vous!

La Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) est actuellement à la recherche d'un **Directeur de l'expérience client** qui aura pour mission de nous aider à renforcer l'expérience de nos clients dans nos organisations, et ce, à tous les niveaux. L'expérience client est cruciale dans notre projet d'affaires et vous serez un acteur clé dans l'atteinte de nos objectifs.

Dans ce rôle, vous devrez faire preuve d'un leadership rassembleur, d'une capacité de communication très élevée et d'une détermination à faire de nos médias des leaders du service client.

Voici le mandat que nous vous proposons :

- Revoir et modifier, au besoin, les pratiques et les outils qui permettent d'offrir un service hors pair;
- S'assurer que les solutions technologiques sont fiables et répondent aux besoins des clients;
- Émettre des recommandations quant aux solutions technologiques;
- Travailler avec les différentes entités du groupe pour trouver des solutions adaptées à leur marché;
- Déterminer les indicateurs de performance permettant de mesurer notre progression et prendre les mesures appropriées;
- En compagnie des chefs d'équipe, mobiliser les équipes de première ligne, assurer leur formation continue et faire en sorte que la chaine de communications permette de les informer de façon complète et rapide;
- Documenter les processus et procédures et s'assurer de leur respect;
- Réaliser et partager les rapports d'activités avec les directions des organisations;
- Gérer de façon optimale les ressources humaines, financières et matérielles sous votre responsabilité;
- Participer à différents chantiers de travail qui ont un impact sur l'expérience client.

Voici les compétences et les qualifications requises pour le poste de directeur de l'expérience client :

- Un diplôme universitaire dans un domaine pertinent OU une expérience équivalente;
- Administration, management, gestion des opérations ou autre formation pertinente
- Un minimum de sept (7) années d'expérience en direction ou supervision d'équipe;
- Une excellente maitrise des approches en service client et des indicateurs de performance (KPI);
- Une bonne connaissance et expérience dans les services numériques (cybercommerce, médias numériques, etc.);
- Une expérience en gestion des outils CRM;
- Une maitrise des logiciels de la suite Office, plus particulièrement des chiffriers Excel;
- D'excellentes habiletés de communication et de rédaction en français à l'oral et à l'écrit;
- Une bonne connaissance de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

En plus de ces compétences, nous considérons les points suivants comme des atouts :

- Une expérience dans le secteur des médias;
- Une connaissance de base en finances/comptabilité;
- Une expérience de travail dans un centre d'appels.

Nous vous offrons :

- Un emploi à temps plein, en semaine;
- Une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels;
- Une flexibilité quant au lieu de travail (l'équipe est située majoritairement à Trois-Rivières)

Faites parvenir votre candidature au plus tard le 2 octobre 2020, 16 h à Linda Tardif — ltardif@cn2i.ca.

L'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi.

À propos de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i)
CN2i est le seul groupe de presse coopératif au Québec. Il regroupe les coopératives de solidarité qui publient Le Droit, Le Nouvelliste, Le Quotidien, Le Soleil, La Tribune et La Voix de l'Est.

0046171

Une approche adaptée aux différentes régions pour limiter la propagation du virus

Plus que jamais, nous devons respecter les mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus. Il est essentiel que chacun d'entre nous demeure vigilant et adopte les bons comportements. Puisque la transmission du virus ne se fait pas partout de la même façon, un nouvel outil a été mis en place afin de vous permettre de mieux connaître l'évolution de la situation dans chacune des régions du Québec. Ce système d'alerte à quatre paliers facilitera également pour la population le suivi des interventions du gouvernement.

Il est nécessaire de contenir la progression du virus partout au Québec. C'est ainsi que nous réussirons à maintenir une certaine normalité dans les prochains mois. Chaque région peut faire une grosse différence pour limiter la propagation du virus. Continuons de bien nous protéger.

Votre gouvernement

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires les mesures additionnelles à déployer pour ralentir la transmission du virus. Celles-ci dépendent du palier d'alerte atteint et visent à limiter les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter de surcharger le système de soins.

Les paliers d'alerte sont établis selon les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Selon les tendances observées, les paliers seront révisés chaque semaine par les autorités de la santé publique.

N'oubliez-pas, chaque personne doit adopter des comportements permettant de limiter la transmission du virus. Faisons-le pour que nos enfants puissent continuer d'aller à l'école, pour protéger nos aînés, pour assurer la sécurité de nos travailleurs de la santé et pour relancer notre économie. **En tout temps, respectez les mesures de base :**



- Gardez vos distances
- Portez un couvre-visage
- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Adaptez vos pratiques de salutations

QUATRE PALIERS D'ALERTE ET D'INTERVENTION

PALIER 1 Vigilance

Le palier 1 appelle à la vigilance constante qui est requise dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Il correspond à une transmission faible dans la communauté. Il exige le **respect des mesures de base** mises en place dans l'ensemble des milieux (distanciation physique, étiquette respiratoire, lavage des mains, etc.). Des mesures particulières peuvent également s'appliquer à certaines activités ou à certains milieux.

PALIER 2 Préalerte

Ce palier s'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Les **mesures de base sont renforcées** et davantage d'actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

PALIER 3 Alerte

Le palier 3 introduit des mesures additionnelles en ciblant certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé. Ces secteurs font l'objet **de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective**.

PALIER 4 Alerte maximale

Le palier 4 applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à **faire cesser les activités non essentielles** pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur **Québec.ca/paliersalerte**.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

Je m'étais juré de ne jamais quitter Thurso

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



C'est un drame à petite échelle qui se jouait ce matin-là à la résidence Le Bel Âge de Thurso. La résidence privée fermera ses portes à la fin septembre, après 22 ans d'existence…

La paperasse gouvernementale, et les exigences liées à la COVID, sont venus à bout de la patience déjà éprouvée des propriétaires.

Pour les neuf résidents, c'est l'obligation de déménager à courte échéance. De dire adieu à des amis, à la bonne bouffe de Francine Ayotte, copropriétaire des lieux avec son conjoint, Yvon Doyon.

Installée dans la lumineuse salle commune aux murs lambrissés, Hélène Locas-Prudhomme, 75 ans, se laissait aller à un moment de nostalgie. Trois ans déjà qu'elle demeure dans cette petite résidence privée à l'ambiance familiale, installée dans une maison centenaire du village. Elle s'y plaisait et espérait y couler des jours heureux encore longtemps.

«J'ai toujours demeuré à Thurso, soupire la vieille dame. J'ai toujours dit que je ne quitterais jamais Thurso. Et pourtant, là, je m'en vais», soupire-t-elle, le regard dans la vague.

Derrière elle, deux de ses fils, Christian et Sylvain, s'affairaient à vider sa chambre. Un matelas, une commode, une lampe, quelques cadres… tout son avoir déménage dans une nouvelle résidence de Buckingham.

D'un seul trait, la vieille dame m'a résumé sa vie. Ses trente ans de mariage, puis son divorce suivi de 30 ans de célibat. Elle m'a raconté son AVC, à 60 ans, qui l'a laissée handicapée — elle qui travaillait justement avec les handicapés.

Elle m'a raconté sa vie à Thurso : son travail au dépanneur, près du bureau de poste. Puis au Tigre géant, et enfin au bureau du vétérinaire.

C'est le cœur gros qu'elle quitte le village. «J'aimais ça ici. Les gens sont gentils, je m'étais fait des amis, c'est tranquille… Si mon AVC m'a enseigné quelque chose, c'est de prendre la vie un jour à la fois. Une chance que j'ai mes grands garçons…»

L'épaule accotée au cadre de porte de sa cuisine, Francine Ayotte hoche la tête. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elle vend la résidence. Elle et son conjoint s'y sont investi cœur et âme au cours des deux dernières décennies.

«Ça allait bien jusqu'à tant que le gouvernement se mêle de nos affaires, laisse tomber Francine Ayotte. Quand on a commencé ici, on ne se faisait pas achaler. Maintenant, c'est rendu qu'on doit remplir de la paperasse à ne plus finir», raconte-t-elle.

Remplir des formulaires, ce n'est pas le fort de Mme Ayotte : «Moi, j'aime mieux préparer de la bonne bouffe pour mes résidents. Il n'y a pas de repas surgelés ici. Même les biscuits sont faits maison! Un des seuls plaisirs des personnes âgées, c'est de manger. Et ici, c'était vraiment personnalisé. C'est ce qui nous différencie des grands centres pour personnes âgées…»

Les difficultés ont commencé avec la COVID. La résidence a perdu ses préposés aux bénéficiaires, attirés ailleurs par le salaire de 26 $ de l'heure offert par le gouvernement Legault.

Mais c'est l'obligation de mettre aux normes la petite résidence privée qui a achevé les propriétaires. Il leur aurait fallu installer une sortie de secours, des portes coupe-feu à l'étage, une cage d'escalier… Les coûts auraient surpassé de loin la subvention gouvernementale couvrant ce type de travaux.



Les pensionnaires de la résidence Le Bel Âge sont forcés de déménager. «Ça me fait de la peine de partir… même si Francine est bien haïssable!» blague Jean-Charles Robitaille, 97 ans. — PHOTO LE DROIT, SIMON SÉGUIN-BERTRAND

Francine n'a même pas essayé de contester ou de négocier. À 60 ans passés, elle n'en peut plus de travailler 14 heures par jour. «J'ai dit à mon *chum* : c'est assez, on vend!»

La nouvelle a causé une onde de choc chez les résidents.

Jean-Charles Robitaille, 97 ans, un des fondateurs de la caisse populaire de Buckingham, était même prêt à payer plus cher pour rester. Quand il a vu la facture, il s'est ravisé. Dix ans qu'il restait à la résidence du Bel Âge. «Ça me fait de la peine de partir… même si Francine est bien haïssable!» blague-t-il.

Sa remarque fait rire Francine. Mais elle garde un goût amer de cette fin abrupte et s'inquiète du sort des petites résidences privées au Québec. À force de tout normer et de renforcer les exigences, le gouvernement est en train de tuer les petites résidences familiales comme la sienne.

«Moi, je gardais mes résidents en moyenne pendant 10 à 12 ans. Donc je ne les maltraitais pas trop! ironise-t-elle. Toutes les petites résidences privées du Québec se débattent comme moi. Et rien ne se passe du côté du gouvernement…»



0044688

Estrie

Préalerte !

La propagation de la COVID-19 augmente dans votre région. Nous vous demandons d'augmenter votre vigilance, de diminuer vos contacts et rassemblements avec votre famille et vos amis et de respecter toutes les consignes des autorités de santé publique.

On continue de bien se protéger.

Québec.ca/coronavirus 1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

Les deux maisons d'Aline

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca





Cette photo d'Aline Chrétien a été prise en 1993, à sa résidence du lac des Piles. — PHOTO ARCHIVES LE NOUVELLISTE, CLAUDE GILL

L'une est aux abords du magnifique lac des Piles. L'autre offre un panorama sur la majestueuse rivière Saint-Maurice, surtout à l'automne, lorsque se dénudent enfin les arbres entourant la demeure.

Aline Chrétien a rendu son dernier soupir dans la première, un havre de tranquillité où il fait bon vivre, en toute saison.

«Le printemps, le coucher de soleil est juste en face de nous. C'est extraordinaire!» m'avait-elle déjà confié par une belle journée d'été.

À une trentaine de kilomètres de là, dans la deuxième demeure qui porte son nom, le soleil de septembre diffuse sa chaleur à travers les nombreuses fenêtres et le puits de lumière.

En ce lieu, on s'est donné pour mission d'assurer le bien-être de ceux et celles qui sont venus y couler des jours paisibles, leurs derniers aussi.

Dès l'annonce du décès de l'épouse de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, une gerbe de fleurs a été déposée sur le piano, dans le salon de la Maison Aline-Chrétien, à Shawinigan. Sur le mur, une lanterne a été allumée comme on l'aurait fait pour honorer la mémoire d'un résident venant de mourir.

La femme de 84 ans ne séjournait pas ici, mais sa force tranquille, que tout un chacun a louangée cette semaine, transcende les murs.

À chacune de ses visites depuis l'ouverture de la résidence de soins palliatifs, en 2018, Aline Chrétien aimait particulièrement faire une pause devant l'instrument accordé à son existence bien remplie.

Passionnée du piano, elle venait de recevoir son diplôme de 4e année du Conservatoire de Toronto lors de notre première rencontre, au mois d'août 1993.

On m'avait proposé de faire le portrait d'Aline Chaîné, l'épouse du chef du Parti libéral qui aspirait alors à devenir premier ministre du Canada.

L'entrevue s'était déroulée à leur résidence du lac des Piles. Avec sa gentillesse que tous lui ont également reconnue, Aline Chrétien avait rapidement mis à l'aise la jeune journaliste que j'étais.

C'est elle qui avait amorcé la conversation en toute simplicité, en prenant le temps de s'intéresser à mes origines shawiniganaises et à mon parcours professionnel qui n'en était qu'à ses débuts.

C'est avec la même générosité qu'Aline Chrétien avait ensuite raconté son histoire d'amour avec son avocat de mari qui avait eu la piqûre pour la politique.

«J'aime cette vie-là!» disait-elle à l'aube de cette nouvelle campagne électorale. «Je suis prête à tout pour Jean, pour que cela lui aide», avait mentionné sa fidèle complice, une femme de nature discrète qui m'avait parlé de ses cours d'italien ainsi que de son coup de foudre pour le golf et le cinéma français.

Dans cette maison décorée de photos de famille et de souvenirs de voyage, il avait été question de ses trois enfants et petits-enfants avec qui elle venait de passer son plus bel été au bord du lac.

«Tout le monde en a profité!» se réjouissait Aline Chrétien en sachant que les prochaines semaines allaient être dictées par le rythme effréné des élections.

Elle était prête à relever le défi de première dame, ce qu'elle a été pendant dix ans.

C'est pour saluer son engagement dans la communauté que son nom a été donné à la maison de soins palliatifs. L'implication financière de Jean Chrétien et de ses proches a notamment permis sa réalisation.

À quelques reprises durant l'année, l'ancien premier ministre aime y revenir, en s'annonçant chaque fois à l'avance. Accompagné d'amis, il leur fait lui-même la visite des lieux.

«Monsieur Chrétien connaît la maison plus que moi! Il en est très fier», souligne Chantal Ouellet, directrice générale en poste depuis février dernier.

Sa plus récente visite remonte à quelques semaines seulement. L'homme est resté un long moment dans l'entrée, à relire le texte accompagnant la photo de son épouse absente pour l'occasion.

«[...] Aline Chrétien représente la sérénité, la paix et le calme, les valeurs qu'elle désire offrir aux personnes en fin de vie et à leurs proches afin qu'ils vivent des moments de quiétude pour leur dernier voyage»...

Une grande terrasse a été aménagée à l'arrière de la maison enveloppée d'une nature abondante.

Un pavillon d'un blanc immaculé y est installé lorsqu'une personne, qui a demandé à recevoir l'aide médicale à mourir, souhaite pour une ultime fois humer les parfums du jardin.

S'y trouve aussi un foyer près duquel les résidents aiment se retrouver, sans avoir à quitter leur lit.

Chantal Ouellet s'estime privilégiée de pouvoir être témoin de ces rendez-vous émouvants et empreints de dignité.

«Dernièrement, une dame y veillait tard le soir, avec ses deux filles, une coupe de vin à la main. J'ai la photo. C'est magnifique.»

Comme cette vidéo enregistrée récemment. Deux femmes sont au piano. L'une joue et l'autre chante pour une résidente qu'on ne voit pas, mais qui profite de l'instant dans cette maison où, comme au lac des Piles, il fait bon vivre. Jusqu'à la fin.



0046133

Faut pas juste trier,
faut trier juste.

Et pour trier juste,
consulte l'application

ÇA VA OÙ?



Votre gouvernement

RECYC-QUÉBEC
Québec

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

0045110

le monde

LE PARI DE 100 M$ DE BLOOMBERG



Mike Bloomberg en mars dernier — PHOTO ARCHIVES AFP, JOHANNES EISELE

ALEXANDRA JAFFE
ET BRIAN SLODYSKO
Associated Press

WASHINGTON — Quand le milliardaire Mike Bloomberg a mis fin à sa campagne présidentielle en mars, il a promis de « dépenser tout ce qu'il faudrait » pour aider les démocrates à battre le président Donald Trump.

Moins de deux mois avant le vote, il passe finalement de la parole aux actes.

Questionné quant à savoir à quel moment son engagement se concrétiserait, M. Bloomberg a annoncé en fin de semaine qu'il dépenserait 100 millions $US de sa fortune en appui à Joe Biden, et ce seulement en Floride.

Cette somme colossale, qui est similaire à ce que M. Bloomberg avait dépensé pour aider les démocrates à reprendre le contrôle de la Chambre des représentants en 2018, pourrait placer M. Trump sur la défensive dans un État dont il a absolument besoin pour être réélu.

Des bienfaiteurs milliardaires jouent depuis longtemps un rôle de premier plan en appui aux deux partis. Mais personne n'avait jusqu'à présent proposé d'injecter autant d'argent pour épauler une campagne présidentielle dans un seul État. Les proches de M. Bloomberg expliquent que cet investissement s'inscrit dans la logique de sa stratégie en affaires et en politique : d'y aller de l'investissement ayant le plus grand impact, en fonction des meilleures données, au bon moment.

JOUEUR DE PREMIER TRIO

« Mike Bloomberg est un joueur de premier trio, a dit Michael Nutter, l'ancien maire de Philadelphie qui avait co-présidé la campagne présidentielle de M. Bloomberg. Il examine l'ensemble de la situation. Il récolte des données. Il examine les faits, fait une analyse et détermine où il peut avoir un impact pour influencer l'issue de l'élection. C'est pour ça qu'il a décidé d'investir aussi lourdement en Floride. »

Les conseillers de M. Bloomberg expliquent que son investissement en Floride offre de multiples avantages aux démocrates : il libère des fonds démocrates, permettant à la campagne et à ses alliés de se concentrer sur les États en jeu ; il impose aux républicains de dépenser plus en Floride pour combler l'écart ; et une victoire convaincante de M. Biden en Floride pourrait refroidir les ardeurs de M. Trump d'éventuellement contester le résultat du scrutin.

Les responsables électoraux de la Floride peuvent commencer à comptabiliser les votes par anticipation plusieurs semaines avant le jour de l'élection. Ils peuvent donc typiquement annoncer ces résultats — qui penchent habituellement en faveur des démocrates — le soir même du vote. Et comme M. Trump a vanté le système de vote postal de la Floride, il pourrait difficilement argumenter contre une victoire de M. Biden dans cet État.

« Ce serait très important pour la démocratie, en cas de victoire de M. Biden, de pouvoir dire dès le soir de l'élection que nous avons décroché la Floride », a estimé un conseiller de longue date du candidat démocrate, Kevin Sheekey.

Mais l'aide de M. Bloomberg ne s'imbrique pas nécessairement facilement dans le puzzle de la campagne démocrate. L'ancien maire de New York s'est promené d'un parti à l'autre au fil des ans et il n'a eu aucune affiliation politique officielle entre 2007 et l'an dernier, quand il a de nouveau rejoint les rangs démocrates.

UNE QUESTION D'ÉGO

Les démocrates ont apprécié son aide lors des élections de mi-mandat et en appui au contrôle des armes à feu. Sa réputation a toutefois été malmenée pendant sa campagne présidentielle, quand on lui a reproché son traitement des femmes et des Noirs. On l'a aussi accusé de profiter de sa fortune pour acheter la Maison-Blanche.

Même après avoir dépensé 1 milliard $US pour sa campagne, M. Bloomberg n'a remporté qu'une seule élection primaire, celle des Samoa américaines.

Après la fin de sa campagne, il a remercié des employés à qui il avait promis du boulot jusqu'en novembre, ce qui lui a valu de nouveaux reproches. Puis, après qu'il eut tout d'abord remis les 18 millions $US qui restaient dans les coffres de sa campagne au Comité national démocrate, plusieurs leaders du parti se sont demandé s'il avait vraiment l'intention de concrétiser sa promesse d'un investissement majeur.

Son annonce floridienne fait taire certains de ses détracteurs, mais d'autres se demandent pourquoi il a attendu si tard pendant la course pour s'impliquer.

« Ce gars-là a un égo aussi gros que celui de n'importe qui d'autre. Il a eu besoin d'un moment pour laisser guérir ses meurtrissures », a dit John Morgan, un avocat floridien qui récolte des fonds pour les démocrates.

M. Morgan estime néanmoins que M. Bloomberg a l'occasion de « passer un *knockout* » à M. Trump si M. Biden remporte la Floride.

GROSSE FACTURE

L'équipe de M. Bloomberg affirme qu'il a dépensé 275 millions $US de sa fortune en publicités anti-Trump depuis le début de sa propre campagne. Et au-delà de la Floride, poursuit-on, il compte parmi les principaux bienfaiteurs du Parti démocrate.

Il a donné 500 000 $US à Voto Latino pour aider à inscrire les électeurs latinos, 2 millions $US au groupe Collective Future pour faire de même avec les électeurs noirs et 2 millions $US à Swing Left, un groupe qui vise à faire élire des démocrates dans les districts en jeu.

Un groupe qu'il a financé et continue à financer, Everytown for Gun Safety, s'est engagé à dépenser 60 millions $US pendant la campagne, et M. Bloomberg a promis 60 millions $US de plus pour aider les démocrates qui briguent un siège à la Chambre des représentants. Il a déjà versé 11,4 millions $US à un groupe qui aide ces mêmes candidats démocrates.

M. Bloomberg a aussi investi 35 millions $US dans Hawkfish, qu'il a créée pour combattre la gigantesque organisation numérique de M. Trump. Hawkfish collabore avec les démocrates pour les aider à cibler leurs opérations.

Et si M. Bloomberg n'a encore rien annoncé pour aider les démocrates à être élus au Sénat, M. Nutter rappelle que la campagne n'est pas terminée et qu'on continue à examiner les données.

« Il y a plusieurs choses qui sont à l'étude en ce moment », a-t-il dit.

PROBLÈMES INATTENDUS

Les conseillers de M. Bloomberg disent qu'ils sont encore à peaufiner comment l'argent sera dépensé en Floride. Une bonne partie sera consacrée aux publicités télévisuelles et en ligne, ainsi qu'aux efforts pour s'assurer que les Latinos iront voter. On aidera aussi les groupes qui disposent déjà d'une infrastructure et Hawkfish contribuera à plusieurs décisions, notamment concernant l'éducation des électeurs au sujet du vote postal.

Cet investissement aidera également M. Biden à affronter des problèmes inattendus en Floride. Plusieurs estiment que le candidat démocrate — qui a visité l'État mardi, pour la première fois depuis sa nomination — n'a pas été suffisamment proactif pour mobiliser les électeurs latinos, notamment.

« La course est plus serrée, a admis Manny Diaz, l'ancien maire de Miami qui conseille le nouvel effort de M. Bloomberg en Floride. On constate un resserrement parce qu'il y a un vacuum en ce moment. Et ce sera important de remplir ce vacuum au cours des 50 ou 60 prochains jours. »

Et si les démocrates hésitent à cogner aux portes en raison de la pandémie, une partie de l'argent finira par rejoindre des groupes qui, eux, passent de maison en maison.

« Les gens aiment voir qu'il y a de l'engouement, a dit M. Diaz. À partir d'un certain moment, la télévision ne devient que du bruit. »

Avant, c'était les surplus

Les conventions collectives de travail du secteur public sont échues depuis le 31 mars dernier. La ronde de négociations s'était enclenchée normalement en automne 2019 dans un contexte de surplus budgétaire et de pénurie de personnel. Les partenaires avaient mis leurs pions sur la table. Les positions étaient éloignées, mais une partie connue pouvait s'engager quand soudainement tout a changé.



Au mois de mars 2020, alors qu'il restait encore beaucoup de chemin à parcourir pour trouver un accord, la Covid-19 est venue brasser les cartes. Depuis, les données ne sont plus les mêmes et une nouvelle partie s'est engagée sur de nouvelles donnes. Mais, pour comprendre la situation actuelle dans les négociations, un petit retour au temps d'avant la pandémie est nécessaire.

DES NÉGOCIATIONS « HABITUELLES »

En vertu du Code du travail, les parties doivent négocier le renouvellement de leurs conventions collectives cinq mois avant leur échéance. Ainsi, dès la fin octobre 2019, le processus s'est mis en route. Si les deux dernières rondes de négociations, celles de 2009-2010 et de 2014-2015, visaient avant tout, pour les syndiqués, à préserver leurs acquis, devant la volonté d'austérité du gouvernement libéral, le contexte était bien différent l'automne dernier.

L'économie allait bien, le gouvernement venait d'annoncer d'importants surplus. Toutefois, un taux de chômage historiquement bas provoquait une pénurie de main-d'œuvre qui freinait la croissance économique. Déjà, le manque de personnel dans le milieu scolaire, un peu, mais surtout dans le milieu hospitalier inquiétait.

Face au gouvernement, pour cette ronde de négociations de près de 11 conventions collectives qui influent sur les conditions de travail de 500 000 employés, les syndicats ne présentaient pas de front commun cette fois, contrairement à 2014-2015. Malgré cela, ils allaient tous dans la même direction, ils demandaient un rattrapage salarial conséquent.

UN FOSSÉ ENTRE LES OFFRES PATRONALES ET LES DEMANDES SYNDICALES

« Il faut combler le fossé salarial qui sépare la fonction publique du reste du Québec. Nous revendiquons des salaires au moins comparables à ceux des autres travailleurs du Québec occupant des emplois équivalents. À fonction égale, salaire égal », avançait, par exemple, le président général du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Christian Daigle. La FTQ demandait, en décembre 2019, une augmentation générale de 4,1 % par année sur trois ans, par exemple.

« Les employés de la fonction publique, il va falloir s'en tenir autour de l'inflation. Les surplus appartiennent aux Québécois, ils n'appartiennent pas aux groupes de pression, ils n'appartiennent pas aux syndicats », déclarait François Legault avant l'ouverture des négociations.

De son côté, le président du Conseil du Trésor d'alors, Christian Dubé, s'il ouvrait la porte à des augmentations plus substantielles pour des catégories de personnel bien définies comme certains enseignants ou les préposés aux bénéficiaires, par exemple, n'offrait que 7 % sur cinq ans.

La table était mise. La partie pouvait commencer. Peu de choses avaient bougé lorsqu'un certain coronavirus est venu bouleverser la donne…



0045925

La Covid-19 a changé la donne

La crise sanitaire est venue rebrasser les cartes dans les négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public échues depuis la fin mars 2020. Si le Québec nageait dans les surplus avant, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les revendications salariales ne sont plus seules au centre des demandes syndicales. D'autres conditions de travail les ont rejointes au cœur des négociations.

Les 500 000 travailleuses et travailleurs du secteur public québécois génèrent une masse salariale qui approche les 40 milliards. Une part importante des 116 milliards de dépenses de l'État prévues au budget déposé le 10 mars 2020. C'était quelques jours avant le début de la pandémie. Les surplus d'alors se sont aujourd'hui transformés en un déficit qui pourrait atteindre 12 à 15 milliards. Le gouvernement ne prévoit pas de retour à l'équilibre budgétaire avant cinq ans.

DES EMPLOYÉS À BOUT DE SOUFFLE

La crise actuelle a cruellement mis en lumière des failles dans les milieux scolaire et de la santé tout particulièrement. Si les employés des hôpitaux et des CHSLD ont été au front, leurs collègues des services sociaux ou des écoles n'ont pas été en reste. Ils sont aujourd'hui à bout de souffle et ont besoin d'oxygène.

Les syndicats ont élargi leurs demandes et revu leurs enjeux prioritaires. La FTQ, par exemple, insiste actuellement sur la conciliation famille-travail, les assurances collectives, la création de postes à temps complet et les primes qui arrivent à échéance prochainement en plus de la rémunération. De son côté, la CSN demande au gouvernement de réparer les pots cassés par les précédentes politiques d'austérité.

« La crise de la COVID-19 est venue révéler toute l'étendue des dégâts causés par des années de négligence gouvernementale, une négligence qui s'est exprimée par des compressions massives et d'importantes mesures d'austérité budgétaire au cours des dernières décennies », lançait dernièrement Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS SUR LA TABLE

Face à la nouvelle situation, Sonia Lebel, présidente du Conseil du Trésor, qui a pris les rênes des négociations lors remaniement du gouvernement à la fin du mois de juin dernier, se doit de réagir rapidement. Si le gouvernement a toujours été clair avec son envie de différencier ses offres en priorisant les plus bas salaires chez les préposés aux bénéficiaires ou encore dans l'enseignement, il doit faire plus selon les syndicats.

L'objectif de 25 $ de l'heure pour les préposés semble faire consensus actuellement même si on n'a pas encore trouvé d'accord sur les modalités pour y arriver. On avance donc sur les questions de rémunération où les positions sont plus proches qu'en décembre dernier. La question des primes envenime un peu les débats, car il y a urgence, elles viennent à échéance au 30 septembre prochain.

Les différentes parties semblent avancer aussi sur la durée de trois ans de la prochaine convention collective. Reste maintenant à conclure sans oublier tous les autres domaines de la fonction publique, comme les ingénieurs du ministère des Transports, par exemple, qui ont leurs besoins spécifiques pour que l'État remplisse au mieux sa mission au service de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.



Une voix syndicale
INDISPENSABLE.

Roxanne Guay,
Roxanne Messier
et Pascale Besner,
enseignantes et
membres du Comité
de négociation de la FAE.



FAE FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

lafae.qc.ca

Pour des services de qualité en santé et en éducation

« La pandémie a démontré jusqu'à quel point, dans notre société, les services publics sont essentiels. Ce que nos membres souhaitent, c'est qu'on leur donne le moyen de garantir à la population des services d'éducation et de santé universels de qualité », revendique la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Ethier.



Amorcées au début de l'année, les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public sont toujours en cours. À la CSQ, 200 000 membres issus de 11 fédérations et de 240 syndicats affiliés sont concernés. Si les conditions d'exercice demeurent la pierre angulaire des échanges, la crise de la COVID a contribué à exacerber l'impact négatif du désinvestissement en éducation, en enseignement supérieur et en santé.

En mai, une nouvelle contre-proposition a été soumise au Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle tient compte du contexte des finances du gouvernement qui a évolué. « Mais ce qui est clair, c'est qu'il faut que les choses changent !, lance la leader syndicale. Nous voulons prendre le temps de bien mener les négociations avec Québec, et ce, à la satisfaction de nos membres. Les problèmes sont nombreux dans les réseaux et on doit les solutionner. »



Sonia Ethier, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

MAINTIEN DES PRIMES AU-DELÀ DU 30 SEPTEMBRE

La CSQ demande notamment que les primes actuellement versées pour les troubles graves du comportement (TGC), en CHSLD, aux psychologues et aux ouvriers spécialisés soient reconduites au-delà du 30 septembre, pour toute la durée de la convention. L'organisation réaffirme aussi sa volonté de protéger le pouvoir d'achat de ses membres. Elle réclame en outre une hausse salariale de 6 % sur trois ans avec un montant plancher de 1,80 $ l'heure.

« Plus de 610 M$ ont été accordés en assurance salaire dans les établissements de la santé et des services sociaux selon le cahier des crédits 2020-2021 du ministère de la Santé et des Services sociaux, rapporte la présidente. Cette somme pourrait être bien mieux investie. Si le gouvernement veut améliorer l'attractivité et augmenter la rétention de son personnel, il faut qu'il prenne une autre voie. L'absentéisme dû aux conditions de travail coûte cher. »

L'ÉDUCATION ET LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ, UNE PRIORITÉ

En éducation et en enseignement supérieur, la situation n'est guère plus reluisante. L'insuffisance d'effectifs, la précarité, la surcharge de travail et le manque de ressources pour venir en aide aux élèves en difficulté – doublés, ici également, de problèmes d'attraction et de rétention du personnel – ne se sont pas résorbés avec la fermeture des écoles ce printemps. Les inégalités ont même été amplifiées par la crise sanitaire et les risques de décrochage scolaire se sont aussi accrus.

« Il y a une préoccupation pour les bas salariés dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Rappelons qu'une baisse d'inscriptions dans les établissements d'enseignement a été enregistrée. Nous sommes un peu à la croisée des chemins. Il faut viser une égalité des chances auprès de tous les enfants, soutenir les élèves vulnérables avec les services auxquels ils ont droit. Collectivement, on ne doit surtout pas l'échapper pour nos enfants », fait valoir Sonia Ethier.

Un sondage évocateur

Selon une étude d'opinion menée par la firme CROP à la fin de juillet, la volonté des Québécois d'investir en santé, en éducation et dans les services est sans équivoque.

- 64 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement du Québec doit investir prioritairement dans les services publics.
- 92 % se disent en faveur du déploiement de moyens supplémentaires pour aider les élèves en difficulté d'apprentissage à la suite de la pandémie.



0045878





Tenir le réseau à bout de bras, c'est terminé!

fiq APTS

0045901

Rebâtir maintenant le secteur public

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) vient de déposer sur les bureaux du gouvernement Legault sa contre-proposition pour le renouvellement des conventions collectives des travailleuses et travailleurs du secteur public. La centrale syndicale l'écrit noir sur blanc : elle veut régler maintenant les problèmes criants d'attraction et de rétention de personnel de l'ensemble du secteur public afin que le Québec soit en mesure de traverser la crise actuelle.

« La COVID-19 est venue révéler toute l'étendue des dégâts causés par des années de négligence gouvernementale, une négligence qui s'est exprimée par des compressions massives et d'importantes mesures d'austérité budgétaire au cours des dernières décennies. Les pénuries de personnel que nous vivons en sont une des conséquences directes. Même Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, le dit : les réseaux publics étaient mal en point bien avant la pandémie », lance Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

PORTRAIT ALARMANT

Selon la centrale syndicale, les problèmes de pénuries de préposés aux bénéficiaires et d'infirmières que l'on voit dans les médias depuis le début de la pandémie ne sont que la pointe de l'iceberg. En réalité, la liste des emplois en manque de personnel est longue tant du côté du secteur de la santé que de ceux de l'éducation, des services sociaux et des organismes gouvernementaux.

Le Québec manque notamment d'éducatrices en services de garde, de travailleurs sociaux, de secrétaires médicales, d'orthophonistes, de matelots sur les traversiers, de techniciennes en éducation spécialisée, de psychologues, d'enseignantes et d'enseignants de plusieurs disciplines des formations régulière et continue des cégeps, d'ouvriers spécialisés et de plusieurs autres catégories d'emploi. On parle ici de plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs.





C'est devenu un problème généralisé qui inquiète. « Il est impératif que les conditions de travail et les salaires des travailleurs des différents réseaux publics s'améliorent. Il en va de l'avenir des services à la population », constate Caroline Senneville.

CONTRE-PROPOSITION DE LA CSN

« Le Premier ministre l'a répété à plusieurs reprises : pour réussir à attirer de nouvelles personnes, ça prend de meilleurs salaires. Nous sommes d'accord avec M. Legault sur ce point; un coup de barre est nécessaire. Certains salaires du secteur public ne permettent même pas de vivre décemment. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de hausser davantage la rémunération de celles et ceux qui gagnent moins. L'augmentation en montant fixe permet de répondre à ce besoin », souligne Caroline Senneville.

Dans sa contre-proposition, la CSN revendique des salaires supérieurs à l'inflation pour les travailleuses et travailleurs du secteur public et une attention particulière envers celles et ceux qui ont les salaires les plus bas. En chiffres, cette revendication correspond à des augmentations salariales de 2 $ l'heure en 2020 et de 0,75 $ l'heure ou 2,2 % (selon ce qui est le plus avantageux pour la travailleuse ou le travailleur), en 2021 et en 2022, alors que le gouvernement offre 5 % sur trois ans.

La CSN rappelle que le personnel du secteur public accuse un retard de rémunération globale de 6,2 % par rapport à l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois et de 13,4 %, si on s'en tient uniquement aux salaires.

AGIR MAINTENANT

Pour l'organisation syndicale, qui représente 150 000 travailleuses et travailleurs dans les services à la population, le gouvernement doit agir maintenant. « Nous ne pouvons pas attendre la prochaine négociation pour réparer les pots cassés. Nous devons le faire maintenant afin d'être en mesure de traverser la crise actuelle », conclut Caroline Senneville.



LE POLICIER, LÉVESQUE ET LE COMMISSAIRE



JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



Le 15 octobre 1970, un officier basé à Québec est convoqué d'urgence au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal. Il en repartira quelques heures plus tard investi d'une mission controversée : celle d'appliquer la Loi des mesures de guerre dans l'Est de la province.

Le caporal Roland LaBissonnière avait 31 ans. À peine cinq ou six de plus que les felquistes qui retenaient en otage le diplomate britannique James Richard Cross et le ministre québécois du Travail, Pierre Laporte.

Malgré son jeune âge, c'est à ce policier de la SQ qu'est revenue la responsabilité de dresser la liste des personnes à arrêter et des locaux à perquisitionner pour la moitié du Québec.

En tout, 94 personnes seront détenues sans mandat dans les régions de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Quatre-vingt-quatorze, soit presque un cinquième de toutes les personnes qui seront interpellées à travers le Québec.

En 1995, 25 ans plus tard, cet ex-agent des renseignements de la SQ conservait toujours cette liste rédigée de sa propre main. Elle était chez lui. Elle était soigneusement rangée dans une chemise de travail portant le titre «Loi des mesures de guerre».

J'ai rencontré M. LaBissonnière en octobre 1995 pour une série de reportages sur les 25 ans de cette page sanglante. C'était la première fois qu'il s'exprimait publiquement.

Je l'avais rencontré à Sainte-Tite, où il vivait. Il était le pivot des reportages que j'avais réalisés à ce moment-là sur cette crise. Il levait un coin du voile sur l'intérieur.

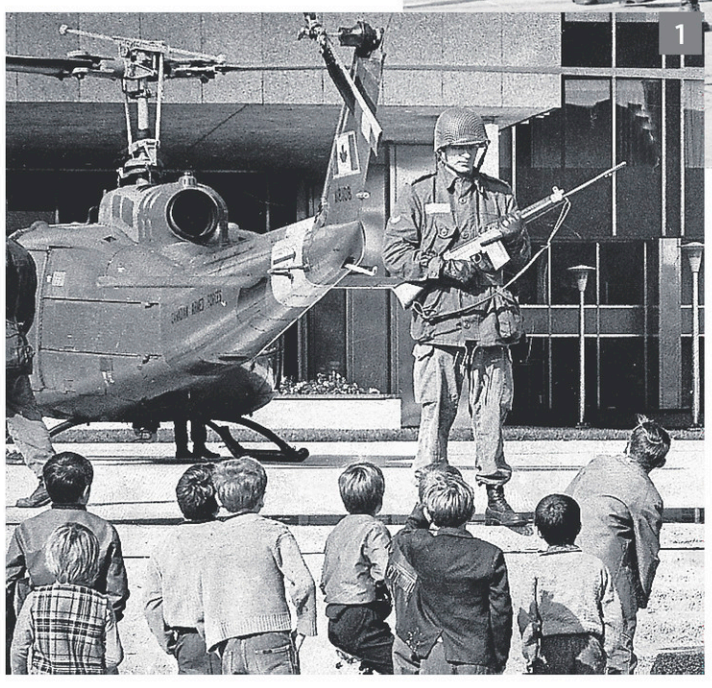
En sa qualité de responsable de l'application de la loi des mesures de guerre dans l'Est, le caporal LaBissonnière était le seul à pouvoir signer le formulaire d'arrestation et de perquisition qui lui avait été fourni à Montréal, une tâche qui revient normalement à un juge.

Le 15 octobre 1970, au quartier général de la SQ, le directeur général Maurice Saint-Pierre lui avait appris que «les mesures de guerre» seraient adoptées «dans les heures suivantes».

«On m'a remis une copie d'un texte qui devait ressembler à la loi en me disant qu'un certain nombre d'arrestations allaient devoir être effectuées pour couper le FLQ de sa logistique, de ses supports et de ses contacts», racontait-il 25 ans plus tard.



2



1

LE CAPORAL

LaBissonnière reprit la route vers Québec en soirée. Il arrivera peu avant minuit. La «liste de l'Est» a été dressée en toute hâte puisque l'opération devait commencer à 4h du matin.

Ses collaborateurs et lui ont épluché pas moins de 4000 dossiers. «Il a fallu que je mette sur pied une machine pour analyser des tonnes de dossiers rapidement. On a ramené ça à 150 et je me suis assis seul, me demandant pour chacun si le préjudice ne serait pas plus grand que ce que l'arrestation allait pouvoir permettre.»

C'est ainsi qu'il racontait ce moment précis qui s'est déroulé il y aura 50 ans le mois prochain. Plusieurs suspects ont finalement quitté la fameuse liste de départ, dont des personnalités politiques provinciales que l'officier avait catégoriquement refusé d'identifier lors de notre rencontre. Il avait confirmé que certaines avaient été fichées.

Au petit matin, la fameuse liste contenait le nom de 98 personnes à arrêter, ainsi que des lieux à perquisitionner dans les régions de Québec, de Chicoutimi et de la Côte-Nord. (Pour des raisons d'organisation, il avait été décidé que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie se rapporteraient directement au QG de Montréal.) Quatre des 98 personnes visées ont échappé à l'opération.

Une poignée seulement des 94 personnes arrêtées seront accusées au terme de leur séjour derrière les barreaux.

Roland LaBissonnière expliquait cet écart par le fait que la «Loi des mesures de guerre n'avait pas pour but de construire une preuve et une mise en accusation contre quelqu'un, mais de couper les contacts avec les membres du FLQ pour les forcer à se découvrir».

Vingt-cinq ans plus tard, M. LaBissonnière ne mâchait pas ses mots. Il soutenait que les autorités politiques avaient créé un mythe. Et que les policiers avaient été abusés par le climat de psychose entourant le FLQ et par leurs propres dossiers d'information.

Cet officier à la retraite affirmait n'avoir jamais cru les déclarations alarmistes de Jean Marchand, alors ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, voulant que le FLQ possédait des milliers d'armes et s'était infiltré dans toutes les sphères de la société.

Personne dans ses services n'a jamais gobé «des âneries pareilles», soutenait-il en entrevue.



J'avais rapporté ce propos en 1995, comme toutes les citations qui précèdent. Les déclarations de ce policier possèdent encore aujourd'hui une valeur historique.

Roland LaBisonnière disait n'avoir jamais cru à «des âneries pareilles», mais il pensait néanmoins que le FLQ bénéficiait de plus de supports que ce que les policiers avaient découvert par la suite.

N'OUBLIONS PAS RENÉ LÉVESQUE

En octobre 1970, chef du Parti québécois, René Lévesque n'avait de cesse de dénoncer la promulgation de cette loi et les arrestations auxquelles elle donna lieu; «des gens arrêtés sans mandat, sur la foi de soupçons, de préjugés ou de pure idiotie», dénonçait-il encore des années plus tard dans *Attendez que je me rappelle...*, son autobiographie publiée en 1986 (page 329).

Pour René Lévesque, cependant, il a toujours été clair que les membres du FLQ avaient été les «fourriers du régime militaire et de la mise en péril des droits essentiels de tous les Québécois». Et que leurs actions étaient contraires «à l'intérêt de notre peuple». C'est ce qu'il donna à lire dans ce même ouvrage en reprenant un texte qu'il avait signé dans *Le Journal de Montréal* le 17 octobre 1970.

«Ni les bombes ni à plus forte raison l'atrocité des enlèvements de personnes ne sont moralement, humainement, politiquement justifiables dans une société qui permettait, hier encore, l'expression et l'organisation de toutes les volontés de changement [...]», écrivait-il avec force.

Le 18 octobre 1970, devant le Conseil national de son parti, le chef du Parti québécois avait condamné sans détour le meurtre du vice-premier ministre du Québec en y allant d'une sentence percutante. «S'ils ont vraiment cru avoir une cause, ils l'ont tuée en même temps que Pierre Laporte.»



LE COMMISSAIRE

Il y a 25 ans, la crise d'octobre avait un quart de siècle. Pour cette série d'articles, j'avais aussi rencontré Jean-François Duchaîne, l'auteur d'un rapport qui a fait date sur ce qu'on appelait encore parfois les «événements d'octobre».

M. Duchaîne avait 29 ans lorsque le ministre de la Justice du premier gouvernement Lévesque, Marc-André Bédard, lui avait confié le mandat d'enquêter sur cette terrible page de l'histoire du Québec.

Des années plus tard, le commissaire Duchaîne en retenait que l'action violente ne peut mener qu'à une impasse.

Il retenait deux autres leçons de cette période trouble. Celle de la fragilité de nos démocraties et celle de la résurgence, toujours possible, insistait-il, d'attentats à connotation politique.

Nos sociétés sont plus fragiles qu'on ne le croit. Elles sont même très fragiles. Ayons toujours cela à l'esprit.

1 Un garde devant le QG de la Sûreté du Québec à Montréal attire l'attention des enfants. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

2 Des soldats de l'armée canadienne patrouillent à Quebec, le 16 octobre 1970. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE, MICHEL GRAVEL

3 Arrestation effectuée sous la Loi des mesures de guerre sur le boulevard Georges-Vanier à Montréal, le 16 octobre 1970. — PHOTO LA PRESSE, MICHEL GRAVEL

4 La foule défile sous le regard d'un soldat de l'armée canadienne, pour la signature du registre en l'honneur du ministre Pierre Laporte. — PHOTO LA PRESSE, MICHEL GRAVEL

PLOMBERIE CARIGNAN INC.
Résidentiel | Commercial | Industriel
CMMTQ
Travaux de plomberie
Inspection par caméra - Nettoyage et débouchage haute pression
Localisation de bris - Drain de fondation - Excavation

Jean-Yves Carignan
www.PlomberieCarignan.com
450.378.7473
0044287

LE CONFORT
À LONGUEUR D'ANNÉE !
NOUS EMBAUCHONS!
Les plus grandes marques en chauffage et climatisation pour plus de confort, de performance, de fiabilité et d'économie d'énergie
Des produits éligibles aux subventions et aides financières gouvernementales
Des programmes de rabais aux consommateurs
Les garanties les plus solides sur le marché
FUJITSU Entrepreneur ÉLITE 12 ans pièces et 10 ans main-d'oeuvre
YORK Chauffage et climatisation
vanEE

ÉRIC LABBÉ ET ROBERTO MARINELLI, PROPRIÉTAIRES
RÉFRIGÉRATION & CLIMATISATION LUC THERRIEN INC.
Lincence R.B.Q.: 8004-4563-63
70, RUE MARTIN, GRANBY 450.777.3933 REFRIGERATIONLT.COM
0044187

Granby

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0956-2020

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 24 août 2020, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0956-2020 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de corriger les titres des personnes chargées de l'application du règlement, d'établir des normes d'implantation pour les bornes de recharge pour véhicules électriques, de clarifier les normes relatives aux événements temporaires dans la zone GK33C, de retirer un cours d'eau dans le secteur de la rue de l'Hémérocalle, d'ajuster les limites des zones HN22R et GN02P, de permettre les habitations multifamiliales jusqu'à 6 logements dans la zone HN11R et de permettre les salons d'esthétique dans la zone FH01C, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP14-2020 et SP14-2020 ».

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 15 septembre 2020.

4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 15 septembre 2020.

Donné à Granby, ce 18 septembre 2020.
L'assistante-greffière,
Me Joannie Meunier

Granby

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES 293/2020

Réfection des surfaces de plancher au centre aquatique

CLÔTURE: 15 octobre 2020 à 14h00

NOUVEAU: Faites-vous connaître auprès de la Ville de Granby en inscrivant votre entreprise au Portail municipal des fournisseurs à l'adresse www.portailmunicipalfournisseurs.com

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14h00**, heure locale en vigueur, **jeudi, 15 octobre 2020**, pour un mandat réfection des surfaces de plancher au Centre aquatique de Granby.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87 rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission **d'une valeur au moins égale à 10% du montant total de la soumission** (taxes incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 19 septembre 2020

Nancy Gagnon,
Gestionnaire de contrats,
Approvisionnements

Granby

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES 299/2020

Remplacement des fenêtres du Centre culturel France-Arbour

CLÔTURE: 15 octobre 2020 à 14h00

NOUVEAU: Faites-vous connaître auprès de la Ville de Granby en inscrivant votre entreprise au Portail municipal des fournisseurs à l'adresse www.portailmunicipalfournisseurs.com

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby **jusqu'à 14h00**, heure locale en vigueur, **jeudi, 15 octobre 2020**, pour un mandat de remplacement des fenêtres du Centre culturel France-Arbour de Granby.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission **d'une valeur au moins égale à 10% du montant total de la soumission** (taxes incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à la Ville de Granby ou une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de la même valeur.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 19 septembre 2020
Nancy Gagnon
Gestionnaire de contrats,
Approvisionnements

Granby

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables
RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
Exercices 2019 – 2020 – 2021

PRENEZ AVIS que le rôle triennal d'évaluation foncière, entré en vigueur le 1er janvier 2019, s'applique au troisième exercice financier, soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et que ledit rôle entrera en vigueur pour ce troisième exercice, le 1er janvier 2021.

Que toute demande de révision concernant ce rôle au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être faite sur la formule prescrite en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou au cours de l'exercice suivant, au Service de l'évaluation de la Ville de Granby situé au 735, rue Dufferin, Granby, Québec, J2H 2H5. Le dépôt de la demande de révision peut aussi être effectué, par courrier recommandé, à l'adresse ci-dessus. Dans un tel cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Les frais, lesquels sont déterminés par le Règlement numéro 0019-2007 et ses amendements, soit les Règlements numéros 0528-2014 et 0539-2015, doivent être déposés en même temps que la demande de révision administrative, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée.

DONNÉ À GRANBY, le 18 septembre 2020.

L'assistante-greffière,
Me Joannie Meunier

mrc La Haute-Yamaska

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020/017

FABRICATION ET LIVRAISON DE CONTENEURS EN PLASTIQUE POUR ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES

CLÔTURE : 26 OCTOBRE 2020 À 10 H 00

Des soumissions scellées seront reçues par la MRC de La Haute-Yamaska **jusqu'à 10 h 00**, heure locale en vigueur, **le lundi 26 octobre 2020**, pour la fabrication et la livraison, incluant le déchargement, de conteneurs en plastique pour ordures et matières recyclables.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de la MRC de La Haute-Yamaska située au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut. Le document d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. Le document peut être obtenu au coût établi par le SEAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur au moins égale à 5 % de la valeur totale de la soumission excluant les options (TPS et TVQ incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec, payable à la MRC de La Haute-Yamaska, d'une traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émise par l'une ou l'autre de ces institutions.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la MRC de La Haute-Yamaska selon les conditions de l'appel d'offres.

La MRC de La Haute-Yamaska ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à 10 h 05 au jour indiqué en rubrique au bureau de la MRC. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions. Pour y assister, ils doivent respecter différentes consignes qui sont détaillées au document d'appel d'offres.

Fait à Granby, Québec, le 19 septembre 2020.

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe
Judith Desmeules

BONSECOURS

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BONSECOURS

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, Nathalie Noël, directrice générale et secrétaire-trésorière

Que lors de la séance tenue le 17 août dernier, le conseil de la municipalité de Bonsecours, a adopté le **«règlement numéro 2020-05 afin d'autoriser l'usage spécifiquement autorisé « Centre d'interprétation écologique et agricole» sous conditions dans la zone AF-9**.

Que ledit règlement numéro2020-05 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 23 juillet 2020;

Que ledit règlement numéro 2020-05 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 2 septembre 2020;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2020-05 est entré en vigueur le 3 septembre 2020, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2020-05 au bureau de la municipalité de Bonsecours, situé au 557, rue du Couvent à Bonsecours, durant les heures régulières d'ouverture (sur rendez-vous seulement).

Donné à BONSECOURS, CE 16e jour de septembre 2020

Nathalie Noël

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Waterloo
PARTENAIRE DE VIE

Ville de Waterloo
Province de Québec
Circonscription de Shefford

AVIS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER EN VERTU DE L'ARTICLE 512 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Waterloo, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 417 de la rue de la Cour, en la Ville de Waterloo, province de Québec, J0E 2N0 qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 18 août 2020, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Waterloo, 417, rue de la Cour à Waterloo, jeudi, 22 octobre 2020, à dix (10h00) heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et pénalités, plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités ou frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Ces immeubles sont situés à l'intérieur des limites de la Ville de Waterloo.

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

10, rue Gévry
LOT : **4 162 431**
CADASTRE : **DU QUÉBEC**
SUPERFICIE : **578.20 m²**
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : **SHEFFORD**
PROPRIÉTÉ DE : Pascal Baril
10, rue Gévry
Waterloo (Québec) J0E 2N0

Taxes municipales et intérêts:	5 681.07$
Taxes scolaires et intérêts :	327.27$
Publication dans le journal (1) :	142.91$
Frais de registre foncier :	30.00$
Total :	**6 181.25$*** **

17, rue Papineau
LOT : **4 803 522**
CADASTRE : **DU QUÉBEC**
SUPERFICIE : **871.10 m²**
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : **SHEFFORD**
PROPRIÉTÉ DE : Sébastien Trudeau
et Christine Larouche
17, rue Papineau
Waterloo (Québec) J0E 2N0

Taxes municipales et intérêts:	7 283.21$
Taxes scolaires et intérêts :	418.07$
Publication dans le journal (1) :	142.91$
Frais de registre foncier :	30.00$
Total :	**7 874.19$*** **

91 à 91-A, rue Lewis Ouest
LOT : **4 162 589**
CADASTRE : **DU QUÉBEC**
SUPERFICIE : **630.90 m²**
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : **SHEFFORD**
PROPRIÉTÉ DE : Jean-Claude Royer
91, rue Lewis-Ouest
Waterloo (Québec) J0E 2N0

Taxes municipales et intérêts:	9 218.40$
Taxes scolaires et intérêts :	633.84$
Publication dans le journal (1) :	142.91$
Frais de registre foncier :	30.00$
Total :	**10025.15$*** **

Rue Victoria
LOT : **4 162 273**
CADASTRE : **DU QUÉBEC**
SUPERFICIE : **911.80 m2**
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : **SHEFFORD**
PROPRIÉTÉ DE : Richard Page et Fernand Côté
129, rue Laurier
Granby (Québec) J2J 5K3

Taxes municipales et intérêts:	1 349.97$
Taxes scolaires et intérêts :	0.00$
Publication dans le journal (1) :	142.91$
Frais de registre foncier :	30.00$
Total :	**1 522.88$*** **

*** Ces montants seront majorés du coût des différentes publications.**
*** Les intérêts seront mis à jour le matin de la vente.**
*** À compter de cette publication, la totalité des taxes dues est exigée.**

DONNÉ À WATERLOO, ce 19 septembre 2020

Louis Verhoef, Greffier
417, rue de la Cour
Waterloo (Québec) JOE 2N0

Granby

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-049
de la ministre de la Santé et des Services sociaux

Prenez avis que le 5 octobre 2020, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle les différentes demandes de dérogation mineure ci-après décrites seront prises en considération par le conseil municipal.

Conformément à la loi, toute personne intéressée pourra s'exprimer relativement aux demandes de dérogation mineure. Pour ce faire, nous invitons toute personne intéressée à transmettre des questions, des observations ou des commentaires par écrit en les déposant dans la boîte rouge située près de l'entrée sur la rue Dufferin, sur laquelle est indiqué « Paiement taxes et contraventions », et ce, au plus tard le dimanche 4 octobre 2020 ou à l'adresse courriel suivante : questions@granby.ca, et ce, au plus tard au début de la séance, soit le 5 octobre 2020 à 19 heures.

Il sera également loisible à toute personne intéressée de se présenter à la séance à l'heure, à la date et à l'adresse ci-haut mentionnées.

Les demandes de dérogation mineure visées par cette procédure spéciale sont les suivantes :

1.	Nom des propriétaires :	Denis Blanchard et Pascale Arseneault
(2020-80210)	Numéro de cadastre :	1 010 543 CQ
	Adresse civique :	83, rue Gill
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un escalier jusqu'à 1,62 mètre de la ligne de terrain arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à 2 mètres. Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur-géomètre, en date du 22 juillet 2020, sous le numéro 2895 de ses minutes et sous le numéro de référence 02-025.

2.	Nom du propriétaire :	Aménagements Westcliff Ltée
(2020-80221)	Numéros de cadastre :	Ptie 1 013 835, Ptie 1 100 729, Ptie 1 100 730, Ptie 1 100 732, Ptie 1 100 733, Ptie 1 871 702, Ptie 1 871 704 CQ
	Adresses civiques :	20 à 60, rue Évangéline (75, rue Simonds Nord)
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser 5 groupes d'enseignes, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à 3 groupes d'enseignes dans le groupe de zones commerce de grandes surfaces. Le tout en référence aux documents fournis par le requérant, en date du 27 août 2020.

3.	Nom du propriétaire :	2817403 Canada Inc.
(2020-80224)	Numéro de cadastre :	1 399 966 CQ
	Adresses civiques :	880 à 884, rue Principale
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une nouvelle enseigne sur poteau jusqu'à 2,80 mètres de la ligne avant de terrain et jusqu'à 3,20 mètres du bâtiment principal, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, les distances minimales respectives exigées sont de 3 mètres et de 15 mètres. Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur-géomètre, en date du 18 août 2020, sous le numéro 2923 de ses minutes et sous le numéro de référence 04-077.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 18 septembre 2020.

L'assistante-greffière,
Me Joannie Meunier

BROMONT
INSPIRE L'ACTION

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Bromont préparé par la firme d'évaluateurs agréés Jean-Pierre Cadrin et Associés pour l'année 2021, sera en vigueur pour son deuxième exercice financier et a été déposé à mon bureau le 8 septembre 2020 au 88, boulevard de Bromont, toute personne pouvant se présenter pour en prendre connaissance durant les heures d'affaires habituelles.

Il est également possible de consulter les informations concernant le dépôt du rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la Ville de Bromont à l'adresse suivante : www.bromont.com.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :

  Hôtel de Ville de Bromont
  A/S Me Ève-Marie Préfontaine, greffière par intérim
  88, Boul. de Bromont
  Bromont, Québec J2L 1A1

- être présentée sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée du montant prescrit par le règlement de tarification numéro 1080-2019 et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Bromont, ce 19e jour de septembre 2020.
La greffière par intérim,
Ève-Marie Préfontaine, avocate

BONSECOURS

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BONSECOURS

AVIS PUBLIC
(concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Bonsecours)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Bonsecours, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2021-2022-2023, a été déposé à mon bureau le 9 septembre 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit sur rendez-vous seulement en raison de la pandémie actuelle.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1er mai 2021 (au plus tard le 30 avril 2021) ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

  O.M.R.É. de la M.R.C. du Val-Saint-François
  3 rue Greenlay Sud, Bureau 101
  Windsor, Qc
  J1S 2J1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2003-03 de la M.R.C. du Val-Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Bonsecours, ce 15 septembre 2020

Nathalie Noël
directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Bonsecours

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Robert Phaneuf**, en son vivant domicilié au 450, Montée des Seigneurs, appartement 407, Granby Québec J2J 0B3, est décédé à Granby, le premier juin deux mille vingt (01-06-2020). Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude Lavallée, Lacasse & Poirier, notaires, située au 4547, rue Foster, Waterloo Québec J0E 2N0.
Donné ce 15 septembre 2020 à Waterloo, par Sylvie Bannon.

compte sur moi

leucan

Faites une **différence** pour les enfants

leucan.qc.ca • 1 800 361-9643

41544

Je t'aime mais pas à tout prix!

Maison Alice Desmarais 450 . 378 . 9297

le changement

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

Waterloo
PARTENAIRE DE VIE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription « appel d'offre » et adressée au soussigné, seront reçues jusqu'à 11h00 le 2 octobre 2020 pour être ouvertes le même jour.

OBJET
- La Ville de Waterloo désire vendre :
- Boîte 8' x 10'
- Boîte U-Combo 12 pieds
- Équipement de déneigement
- Rétrocaveuse John Deere 410J, 2010
- 2 pneus industriels 12.5 80-18
- 4 pneus LT 275-70R18
- Tracteur Massey-Ferguson 1974

CONDITIONS
Ne seront considérées que les soumissions préparées et présentées sur les formules fournies par la Ville de Waterloo, on obtiendra ces formules à partir du 14 septembre 2020 en s'adressant au service du greffe à l'hôtel de Ville de Waterloo.

La Ville de Waterloo ne s'engage à accepter ni la plus élevée, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

INFORMATIONS
Procédure :
Céline Vary 450 539-2282, poste 222
Technique :
Yves Gagnon, 539-2282, poste 210

Donné à Waterloo, ce 14 septembre 2020
Yves Gagnon
Directeur des travaux publics

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
1831221

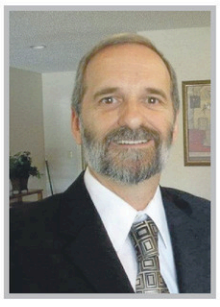
LA FONDATION AU DIAPASON
SOINS PALLIATIFS

Don *In Memoriam*
Pour honorer la mémoire d'un être cher

450 534-2002 • www.audiapason.org
50, rue du Diapason, Bromont

BEAUREGARD
M. Jean-Luc 1955-2020

AVIS DE DÉCÈS



À Albanel au Lac St-Jean, le 28 août 2020 est décédé à l'âge de 65 ans, M. Jean-Luc Beauregard, époux de Sylvie Lavoie, demeurant à Dolbeau.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Matthieu (Kassandra), Mylène, Evelyne (Michael), Émilie (Zola), Micael, Joel (Émilie), Naomie (Raphael) et Josué; ses petits-enfants : Élianne, Nathan, Ludovic, Lorenzo, Rose, Zack et Élodie; sa mère Adrienne Beauregard, ses frères et soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille tient à remercier l'équipe de la SQ de la MRC Maria-Chapdelaine pour l'aide apportée.
La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église Fusion au 231, rue St-Charles sud à Granby, le samedi 26 septembre 2020 de 13 h à 15 h, suivi d'une cérémonie commémorative. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

CASAVANT
Mme Rita

Née le 1er octobre 1932
Décédée le 15 avril 2020
Épouse de feu Robert Senécal



En toute intimité, une cérémonie hommage, réunissant la famille et les proches a été célébrée le dimanche 13 septembre à la Chapelle de la Résidence Bessette, située au 997, rue des Colombes à Granby.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie. Notre petite maman est allée rejoindre notre père Robert décédé le 11 décembre dernier.

La perte de nos deux parents tant aimés laisse un immense vide dans nos vies, mais votre affection et votre soutien nous réconfortent et allègent à la fois notre peine et nos pas.

Sylvie et Lysane Senécal

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BARD BOUCHER
Mme Constance - *1925-2020*

AVIS DE DÉCÈS

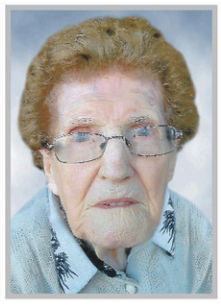


C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de madame Constance Bard Boucher, épouse de feu Lionel Boucher, au Centre hospitalier de Granby, le 4 septembre 2020, à l'âge de 95 ans.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Carmen), Gilles (Louise), Denis et Yvon, ses petits-enfants : Patrick, Martin, Nicolas, Dominic et Jean-François ainsi que leur conjointe et 8 arrière-petits-enfants. Elle laisse également derrière elle ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence du Mont et du Centre hospitalier de Granby pour leurs bons soins et leur professionnalisme.
En raison des restrictions d'assemblée, la Liturgie de la Parole se tiendra en toute intimité, le samedi 19 septembre en la chapelle du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
Cependant, si vous souhaitez y assister, la cérémonie sera accessible en webdiffusion privée, en direct ou en différé via le https://funeraweb.tv/fr/diffusions/17422.
L'inhumation au cimetière Mgr Pelletier se tiendra à une date ultérieure.
Pour la sécurité de tous, le personnel de Girardot & Ménard vous assure que les consignes de la Santé publique sont appliquées. Le port du masque est donc obligatoire.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BOUFFARD OSTIGUY
Mme Annette - *1920-2020*

AVIS DE DÉCÈS

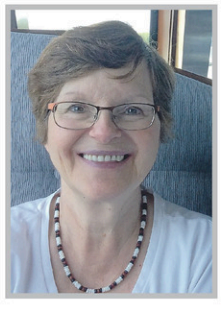


Au Centre Waterloo, le 16 septembre 2020, à l'âge de 100 ans et 5 mois, est décédée Mme Annette Bouffard, épouse de feu Simon Ostiguy.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Shirley Dugas), Pierrette (François Larocque), ses petits-enfants et leurs conjoints : Stéphanie et Geneviève Larocque, Benoit, Lyne et Simon Ostiguy ainsi que ses 14 arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses belles-soeurs : Marianna Desroches Bouffard, Jeannine Lapierre Ostiguy ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le CSSSHY Centre Waterloo pour les bons soins prodigués à leur mère.
La famille vous accueillera le dimanche 20 septembre de 10h à 13h et le lundi 21 septembre de 12h à 13h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles auront lieu lundi 21 septembre en l'église Ste-Famille à 14h suivies de l'inhumation au Cimetière Notre-Dame, rue Cowie.Pour la sécurité de tous, le personnel de Girardot & Ménard vous assure que les consignes de la Santé publique sont appliquées. Le port du masque est donc obligatoire.
En guise de sympathie, un don à l'organisme de votre choix ou des offrandes de messe en sa mémoire seraient appréciés.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

BROUILLETTE-BEAULIEU
Mme Yolande - *1951-2020*

AVIS DE DÉCÈS

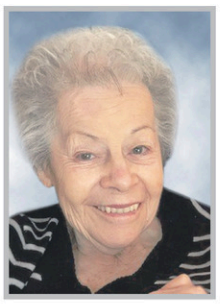


Au CHSLD de Bedford, le 9 septembre 2020, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Yolande Brouillette, épouse de M. Gaston Beaulieu, demeurant à Ange-Gardien. Elle était la fille unique de feu Gérard Brouillette et de feu Marie-Jeanne Marchand.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Martin (Josiane Martin), Mélanie (Sébastien Dupuis) et Michaël. Elle laisse également ses petits-enfants : Zachary et Maude, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et sa nièce, et autres parents et amis.
Sous la direction du salon funéraire Désourdy Inc., 1500, rue St-Paul nord, Farnham, www.desourdy.ca. Les funérailles auront lieu le samedi 26 septembre à 11 heures en l'église de l'Ange-Gardien, suivies de l'inhumation au cimetière de l'Ange-Gardien. À noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10 heures afin de recevoir vos témoignages de sympathie.
La famille désire remercier le personnel des soins à domicile de la Maison St-Louis de Cowansville ainsi que le personnel du CHSLD de Bedford pour les bons soins prodigués.
Des dons en sa mémoire à la Société de la Sclérose Latérale Amyotrophique (S.L.A.) seraient appréciés. Formulaires disponibles à l'église ou au http://sla-quebec.ca/a-propos-de-la-sla/

Désourdy
salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

CÔTÉ
Mme Marie-Paule - *1937-2020*

AVIS DE DÉCÈS

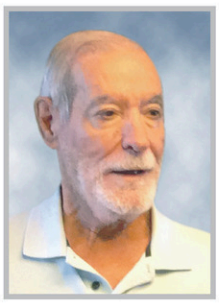


Au CHUS-Fleurimont, le 14 Septembre 2020, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Marie-Paule Côté, épouse de monsieur Denis Dufort, demeurant à Lawrenceville.
Outre son époux Denis, elle laisse dans le deuil son garçon Daniel (Céline Champigny), sa petite-fille Alexandra (Ian Mekkelholt), son arrière-petite-fille Béatrice. Elle laisse également en deuil ses frères : Jacques (Monique Picotin), Philippe (Claudette Gaucher), Jean-Guy (Angela Smith). Elle était la belle-soeur de : feu Bertrand (feu Ghyslaine Dulude), feu Gisèle (feu Claude Allard), Rolande (feu Roger Nadeau), Marc (Simone Warren), Réal, Dorothée (feu Rémi Côté), Françoise (Pierre Lambert). Elle laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, et autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. Sa famille lui rendra hommage lors d'une cérémonie intime à une date ultérieure. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lawrenceville.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

FOURNIER
M. Gilles - *1940-2020*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier Charles-LeMoyne, le 12 mars 2020, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Gilles Fournier, demeurant à Brossard. Il laisse dans le deuil sa sour Gilberte, plusieurs cousins et cousines ainsi que d'autres parents et ami(e)s.
L'Aquamation a eu lieu au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby. Selon les recommandations du gouvernement du Québec, le port du masque est obligatoire. La famille vous accueillera le samedi 26 septembre 2020 à compter de midi au COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR. Un hommage à la Vie sera célébré ce même jour à 13 heures en toute intimité, en la Chapelle Le Sieur, suivi de l'inhumation de l'urne au cimetière Mgr Pelletier de Granby.
Des dons à la Fondation du centre hospitalier Charles-LeMoyne seraient appréciés au site internet suivant : www.fhclm.ca/faites-un-don.
La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel du centre hospitalier Charles-Le Moyne pour les bons soins prodigués à M. Fournier.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

JASMIN
M. Ronald - *1944-2020*

AVIS DE DÉCÈS



À Granby, le 12 septembre 2020, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Ronald Jasmin, conjoint de Mme Rose-Anne Chandonnet, demeurant à Granby. Outre sa conjointe Rose-Anne, il laisse dans le deuil ses enfants : Loîc (Josianne Tétreault), Olivier (Catherine Bisson), ses petits-enfants : Élody, Maëly, Livia, les enfants de sa conjointe, Richard Poulin, Karine Poulin (Martin Plamondon) et leur enfants : Viaka et Derek, ses frères et soeurs : Cécile (feu Conrad Maheu), Jeanne (Jean Michel), Donald (Ginette Tétreault), il était le frère de feu Bernard ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis. **La famille vous accueillera le vendredi 18 septembre de 19h à 21h et le samedi 19 septembre de 9h30 jusqu'à 10h30 au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. L'Hommage à la Vie sera célébré ce même samedi à 10h30 en la Chapelle suivi de l'Aquamation au Bio-Crématorium Le Sieur de Granby**. Des dons à la Fondation des maladies du Coeur ou la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur. La famille désirere mercier le personnel du Club de Golf de Waterloo ainsi que les Paramédics de Shefford pour leur effort.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE Respect, Dignité et Économie — AQUAMATION Le Sieur
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
www.lesieur.ca - info@lesieur.ca

LEDUC GIRARD
Mme Simonne - *1920-2020*

AVIS DE DÉCÈS



À la Villa Bonheur de Granby, le 23 août 2020 à l'âge très honorable de 100 ans, est décédée Mme Simonne Leduc, épouse de feu Rolland Giard.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Jean-Pierre (Gisèle Lequin), François (Jacqueline Jacques), Lucie (Marcel Lequin), Nicole (Jean Sicotte) et Marcel (Johanne Marcoux); ses petits-enfants : Joan, Mélanie, Caroline, Anabelle, Vivianne, Mathias, Geneviève et Jessie; ses arrière-petits-enfants ainsi que ses frères et soeurs.
La famille désire chaleureusement remercier tout le personnel du 4e étage de Villa Bonheur pour les excellents soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 19 septembre de 9 h à 10 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi 19 septembre à 11 h en la chapelle du complexe, suivi de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

DESBIENS, NÉE DUHAMEL
Mme Françoise - *1931-2020*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement, à l'hôpital BMP de Cowansville, le 21 février 2020, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Françoise Desbiens née Duhamel résidente de Cowansville et épouse de feu M. Léopold Desbiens et en deuxièmes noces de feu M. Maurice Thibault et fille feu M. Claude Duhamel et feu Mme Diana Vincent.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Jean-Paul Mercier), Normand (Janet Boucher), Francine (Richard Lavoie), Yves (Wendy Tinkler), Anne-Marie Desbiens et Ronald Thibault (Monique Poirier); ses petits-enfants : Sébastien (Stéphanie), Mathieu (Lucie) et Alexandre Lavoie (Marlène), Antoine Jobin (Catherine), Stéphanie (Éric) et Mélissa (Sébastien), Frédérick (Stéphanie) et Pierre-Étienne Desbiens (Stéphanie) et Florence Rainville Desbiens (Jean-Luc), Benoit (Caroline) et Marc Thibault (Sophie); ses 15 arrière-petits-enfants, son frère feu Gilles Duhamel (Pauline Beauvais), sa belle-soeur Yvette Desbiens Savard (feu Maurice Savard), ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire Brome-Missisquoi de Cowansville le samedi 26 septembre 2020 de 12h30 à 14h30. Suivi d'un hommage à sa vie à 14h30 au complexe même.
La famille aimerait tout particulièrement remercier les médecins et tout le personnel de l'unité des soins intensifs de BMP ainsi que le personnel de la résidence Chartwell.
Des dons à la fondation de l'hôpital BMP seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au bureau du Complexe.

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Nous célébrons la vie!*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

LAGRANDEUR
Mme Jeanne-Mance - *1929-2020*

AVIS DE DÉCÈS



C'est avec regret que nous annonçons le départ de Mme Jeanne-Mance Lagrandeur, fille de feu Alberta Casavant et de feu Jean-Maurice Lagrandeur, de Ste-Anne-de-la-Rochelle. Elle nous a quittés pour un monde meilleur le 25 août 2020 à l'âge de 90 ans.
Jeanne-Mance est la soeur de : feu Gaëtane (feu Gérald Lespérance), feu Georges-Émile (feu Jeannine Ferland), feu Bernadette (feu Roland Obuchon), Jean-Guy (feu Lucille Dupont), Paul-Maurice (Madeleine Lebeau), André (feu Mariette Senécal), Claudette (feu Henri Laverrière), Nicole (Denis Pelletier), feu Gilbert (Micheline Fredette), feu Denis (Mariette Brouillard), Urbain (Lise Caron). Elle laisse également de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
Selon les recommandations du gouvernement du Québec, le port du masque ainsi que la distanciation sociale sont obligatoires. Les mots de sympathie sont à préconiser via notre site web : www.famillebessette.com. La famille recevra les témoignages de sympathie DIRECTEMENT EN L'ÉGLISE DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, le samedi 26 septembre 2020 à compter de 9 h, suivi du service funéraire à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de la paroisse.
En guise de sympathie, un don à un organisme de votre choix serait apprécié.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PÉLOQUIN LAFLAMME
Mme Rachel

AVIS DE DÉCÈS



Au centre hospitalier de Granby, le 8 septembre 2020 est décédée Mme Rachel Péloquin Laflamme, demeurant à Granby, épouse de feu M. Raymond Laflamme.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michelle (Pierre Noiseux), Andrée (Paul-Émile Boutin), France (Bertrand Nadeau), Daniel (Francine Martel) et Louis. Ses petites-filles : Mélanie, Sophie, Marie-Ève, Isabelle, Karyne, Julie, Rosalie, Alexandra et Emma-Chase ainsi que ses nombreux arrière-petits-enfants.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel du département des soins palliatifs du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La famille tient aussi à remercier sincèrement Mme Pierrette Domingue "son ange personnel" pour sa bienveillance et sa présence humaine réconfortante depuis près de 2 ans.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La célébration en mémoire à sa vie s'est tenue en toute intimité, suivie de la mise en place au columbarium du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié au : www.alzheimergranby.ca

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

MÉNARD
M. Roger

AVIS DE DÉCÈS



À l'Hôpital de Granby, le 9 septembre 2020, est décédé Monsieur Roger Ménard, à l'âge de 94 ans, demeurant à Granby. Il était l'époux de feu Yolande Ménard.
Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Louise (Alain Turcotte), Pierre, Serge (Sylvie Vallières), Jocelyn, ses petits-enfants : Alexandre et Colin, son arrière-petit-fils Lucca ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
Une messe aura lieu en son honneur en toute intimité à l'église St-Paul D'Abbostford.
Inhumation au cimetière paroissial.

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime
900, av. Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe, J2S 5N9
Tél.: 450 774-6417 - Téléc.: 450 773-7778
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

MORIER
M. Yvon - *1966-2020*

AVIS DE DÉCÈS



Au CHSLD Henriette-Céré de St-Hubert, le 3 avril 2020 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Yvon Morier, fils de M. André Morier et de Mme Thérèse Raymond, demeurant à St-Damase.
Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Ginette (Normand Brodeur), Sylvie, Paul-André et Martin, son grand ami Pierre Véronneau, Nadia et Cloé ainsi que neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.
La famille Morier vous accueillera à l'église de St-Damase, le samedi 26 septembre 2020 de 12 h 30 à 14 h suivi des funérailles.
Inhumation au cimetière paroissial. Compte tenu des directives du ministère de la Santé, les règles de rassemblements seront en vigueur et le port du masque est obligatoire à l'église.
Direction : RÉSIDENCE FUNÉRAIRE G. JODOIN INC, www.residencefunerairejodoin.ca

GJ Résidence Funéraire G. Jodoin
105, rue Mgr Decelles, Saint-Damase, JOH 1J0 - Tél.: 450-797-3889
Courriel: info@maisonjodoin.ca - www.maisonjodoin.ca

ACTION COLLECTIVE DU MONT D'YOUVILLE

PLUS DE 450 TÉMOIGNAGES «D'ACTES DE CRUAUTÉ»

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Avec plus de 450 victimes potentielles de ce que leurs avocats qualifient de «véritable règne de terreur», l'ancien orphelinat du Mont d'Youville à Beauport deviendra-t-il pour le Québec ce que Mount Cashel a été pour Terre-Neuve? Le point sur un recours collectif qui veut exposer des décennies d'abus perpétrés par des religieuses et des laïcs.

À St-John's, l'orphelinat lieu de souffrances pour des centaines de garçons a été démoli il y a 20 ans. Plusieurs survivants des agressions viennent à peine d'être indemnisés.

Le Mont d'Youville se dresse toujours sur les hauteurs de Giffard, à Québec, dans l'attente d'un procès qui s'annonce marquant. Et douloureux.

Le 6 août, un peu plus de deux ans après le dépôt de la requête des anciens pensionnaires, le juge Étienne Parent de la Cour supérieure a autorisé l'action collective contre les Sœurs de la Charité de Québec, qui ont fondé et géré l'orphelinat pendant 70 ans, et le CIUSSS de la Capitale-Nationale, l'organisme public qui a pris la relève pour y installer des bureaux du centre jeunesse en 1996.

Ce n'est que le début de la route pour des centaines d'anciens pensionnaires et pour le public, qui n'a accès encore qu'à la pointe de l'iceberg.

Au moment du débat sur l'autorisation cet été, environ 280 personnes avaient écrit ou téléphoné au cabinet Quessy Henry St-Hilaire de Québec qui représente les anciens pensionnaires, racontant par bribes ou en détail les sévices subis durant leur séjour à l'orphelinat.

Depuis l'autorisation, l'équipe d'avocats reçoit chaque jour des appels de nouvelles victimes. Cette semaine, on en dénombrait plus de 450. Le nombre d'agresseurs potentiels suit la même courbe; les avocats en ont identifié 95, dont 67 religieuses.

Les récits des anciens pensionnaires s'accumulent, ajoutant des couches d'horreur.

Aucune des allégations n'a encore été soumise au test du tribunal. Il faudra encore plusieurs mois, probablement plus d'une année d'interrogatoires hors cour, de requêtes préalables et d'expertise, avant d'arriver au procès.

Jusqu'ici, les avocats des anciens pensionnaires s'étaient contentés d'exposer certains éléments majeurs, pour donner à la cour une idée du type d'abus psychologiques, physiques et sexuels subis par des enfants du Mont d'Youville.

Dans une procédure déposée à la fin août, ils ont décidé d'aller encore plus loin, et de regrouper davantage de ce que les avocats n'hésitent pas à qualifier «d'actes de cruauté». «On voulait montrer qu'on est bien loin des cas particuliers, que c'était un monde d'horreur et de perversion sur des décennies», résume Me Pierre Boivin, du cabinet Kugler Kandestin, spécialisé dans les recours collectifs du genre, qui appuie le cabinet de Québec. Les gens qui nous en parlent sont rendus dans les 80 ans et ils sont encore terrorisés.»

Par le nombre de victimes et d'agresseurs potentiels, la saga du Mont d'Youville pourrait-elle avoir l'amplitude de celle du Mount Cashel, où des abuseurs ont fait au moins 360 victimes? «L'avenir nous le dira», répond Me Boivin, prudent.

«ACTES DE CRUAUTÉ»

Les paragraphes qui suivent ont été difficiles à écrire. Ils seront certainement ardus à lire pour plusieurs lecteurs.

Des enfants hébergés au Mont d'Youville racontent s'être fait frapper la tête contre le plancher, les murs ou le mobilier. Ils auraient reçu des coups de bâton, de règle, de ceinture et même de fouet de la part des religieuses.

Plusieurs jeunes ont été forcés à prendre des bains d'eau glacée.

Un enfant qui urinait au lit la nuit devait passer plusieurs jours dans des draps souillés. Une victime raconte comment les religieuses ordonnaient aux autres enfants du dortoir de la ruer de coups alors qu'elle devait rester nue et immobile, toujours comme châtiment après avoir uriné au lit.

Un enfant qui avait ramené des bottes mouillées s'est fait enfoncer la tête sous l'eau durant plusieurs secondes.

Un jeune qui pleurait la nuit a été expulsé du dortoir et placé seul dans une pièce sombre.

Une victime aurait été attachée à son lit, sur des crochets dans la buanderie et même complètement nue sur une galerie en hiver parce qu'elle faisait des crises de larmes.

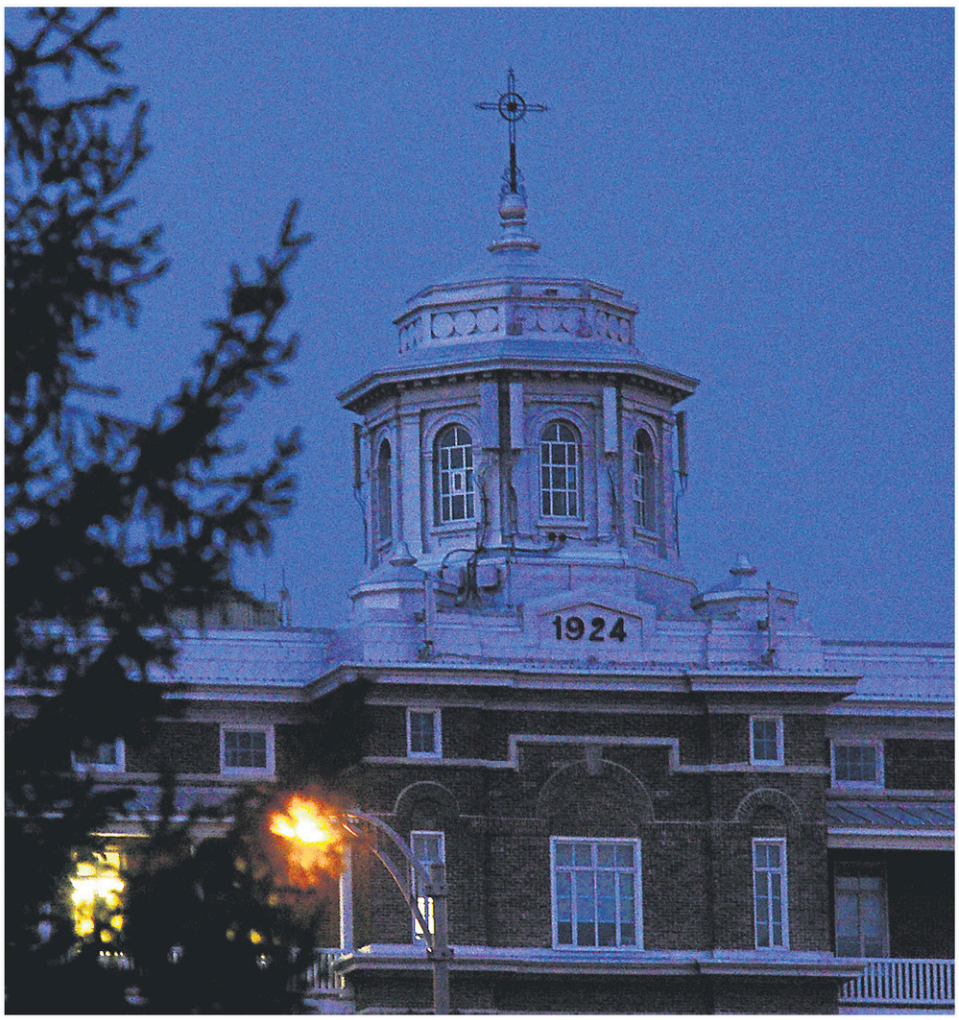
Certaines victimes plus âgées auraient été forcées par les religieuses d'infliger les châtiments à des plus jeunes, sous peine d'être battues.

La loi du silence régnait. Des religieuses auraient dit aux enfants qu'ils ne reverraient jamais leurs parents s'ils dénonçaient les abus.

Une dame raconte que lorsqu'elle avait six ans et demi, elle a réussi à se rendre en cachette dans le bureau de la directrice pour téléphoner à sa mère et lui dire qu'on l'avait forcée à manger le repas dans l'assiette où elle venait de vomir. L'enfant aurait ensuite été battue et obligée de rappeler sa mère pour dire qu'elle avait menti.

100 000 FOIS «JE NE SERAI PAS EN RETARD»

Denis Leclerc, le requérant de l'action collective, est le seul ancien pensionnaire dont le nom est



En 1996, les Sœurs de la Charité de Québec se sont retirées complètement de la gestion du Mont d'Youville.



L'orphelinat du Mont d'Youville à Beauport a été fondé et géré pendant 70 ans par les Sœurs de la Charité de Québec. — PHOTOS LE SOLEIL

rendu public dans les documents judiciaires. À 58 ans, il a passé la majorité de sa vie adulte derrière les barreaux d'une prison.

Pour quitter la violence de sa famille, il vivra deux ans au Mont d'Youville, de l'âge de 9 à 11 ans. Le garçon devient l'un des souffre-douleur de John-Anthony O'Reilly, cet éducateur qui a plaidé coupable en 2010 à des sévices physiques sur six autres garçons.

Denis Leclerc raconte s'être fait violemment pousser en bas d'une pente par O'Reilly alors qu'il glissait avec d'autres jeunes. Il s'est alors blessé sérieusement au tibia, dit-il. En plus de se faire fréquemment tirer les oreilles ou serrer la clavicule avec force, le garçon aurait été forcé de manger une pizza presque complète. Il avait eu les voies respiratoires bloquées et souffert d'une indigestion aiguë.

Comme punition, Denis Leclerc dit avoir été forcé d'écrire 100 000 fois «je ne serai plus en retard à l'heure du rassemblement». Il en aurait eu pour huit jours.

Denis Leclerc dit avoir été victime d'une agression sexuelle par une religieuse qui a été administratrice de l'orphelinat. Il la nomme dans la procédure.

Lors d'une récréation, la religieuse l'aurait amené dans sa chambrette et lui aurait offert des bonbons et du chocolat. Elle aurait ensuite pris la main de l'enfant pour la placer sur sa vulve et le forcer à la masturber.

Figé, le garçon se sentait obligé d'obéir. Par la suite, il s'est lavé les mains pendant de longues minutes.

À la même époque que Denis Leclerc, dans les années 1970, un autre garçon dit avoir souffert aux mains de O'Reilly.

En proie à des crises de larmes, le garçon était amené dans une pièce capitonnée, meublée seulement d'un lit, avec une fenêtre à dix pieds de hauteur. O'Reilly le frappait sur ses fesses nues et sur le dos entre 10 et 15 fois, affirme l'ancien pensionnaire. Après la correction, l'éducateur exigeait que l'enfant lui fasse un baiser. Il lui appliquait ensuite un onguent sur ses blessures.

« Malgré la violence de ces abus et l'importance des lésions corporelles, en aucun temps le personnel infirmier n'a signalé aux autorités les abus dont cet enfant a été victime, et ce alors que ces personnes en ont été témoins », peut-on lire dans la procédure.

AGRESSÉS PAR DES RELIGIEUSES

Une ancienne pensionnaire, placée au Mont d'Youville à la fin des années 1960, à l'âge de 16 ans, décrit des agressions sexuelles subies plusieurs fois par semaine, durant un an, aux mains de deux religieuses. La dame a oublié le nom de ses agresseuses. Elle les décrit comme deux femmes dans la trentaine.

Une fois entrées dans une petite chambre, les religieuses demandaient à l'adolescente de se dévêtir. Elles lui auraient pincé les seins, lui auraient frappé les fesses avec une palette de ping-pong et l'auraient masturbée.

Un homme a raconté aux avocats avoir été agressé sexuellement par une religieuse lorsqu'il avait entre 5 et 7 ans. Lui non plus ne se rappelle pas du nom de la religieuse, qu'il décrit comme une femme de petite taille et avec de l'embonpoint et des poils au menton. La religieuse lui faisait des attouchements au moment du bain et aussi la nuit, pour vérifier qu'il était propre, témoigne-t-il. Les agressions sexuelles survenaient chaque semaine, dit-il.

Une autre femme dénonce des agressions sexuelles qui remontent à 1957. Alors qu'elle avait 7 ou 8 ans, une religieuse responsable de la buanderie l'assoyait sur ses genoux, allègue-t-elle, lui enlevait sa petite culotte et lui touchait le pubis durant de longues minutes. Les agressions se seraient répétées durant un an, chaque semaine.

Cette ancienne pensionnaire dit avoir souvent reçu la fessée, au point qu'elle devait rester debout lors des visites de son père, au parloir, car elle était incapable de s'asseoir.

«POUR LES DOMPTER»

Un homme décrit des agressions sexuelles et physiques répétées survenues entre 1980 et 1984 de la part de trois éducateurs laïcs qu'il nomme dans la procédure. En l'absence d'accusations criminelles, *Le Soleil* choisit de ne pas les identifier pour l'instant.

L'un des trois éducateurs lui aurait enfoncé une brosse à cheveux dans l'anus et lui aurait fait de nombreux attouchements aux parties génitales alors qu'il prenait sa douche.

L'homme se souvient que les éducateurs clamaient qu'ils allaient «les dompter», qu'ils étaient des enfants abandonnés et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec eux.

Un appel toujours possible

Il reste encore une carte dans le jeu des Sœurs de la Charité de Québec et du CIUSSS pour stopper le recours : demander à la Cour d'appel la permission de contester l'autorisation.

En raison de la suspension des délais liés à la crise sanitaire, les parties ont jusqu'à la fin septembre pour demander la permission à la Cour d'appel de les entendre. Il ne s'agit pas d'un appel de plein droit puisque les Sœurs de la Charité de Québec et le CIUSSS de la Capitale-Nationale sont des parties défenderesses dans une action collective.

Un des avocats représentant les Sœurs de la Charité de Québec, Me Christian Trépanier, se dit dans l'impossibilité de commenter la possibilité d'une demande d'appel puisque l'information est strictement protégée par le secret professionnel.

L'avocat de la congrégation rappelle que les éléments rapportés par les anciens pensionnaires ne sont que des allégations, «le jugement du juge Parent n'ayant d'ailleurs nullement eu à se prononcer sur la véracité de celles-ci».

Les Sœurs de la Charité de Québec et le CIUSSS auront à se défendre tant pour les fautes des éducateurs et des religieuses que pour les fautes de la congrégation.

Les avocats de la congrégation se sont opposés farouchement à ce que le tribunal ait à examiner les fautes des autorités religieuses. Rien dans la preuve, disent-ils, ne permet de conclure que la congrégation religieuse connaissait les abus.

L'orphelinat d'Youville a été ouvert en 1925 par les Sœurs de la Charité de Québec au 2915, avenue du Bourg-Royal, dans ce qui était à l'époque la ville de Giffard.

En 1965, la congrégation demande l'incorporation de l'orphelinat en personne morale, une corporation sur laquelle siègent des religieuses et des laïcs.

Dans un article de journal de l'époque, l'établissement se présente comme un «institut-internat de protection reconnue d'assistance publique, orienté vers la réintégration du jeune à un milieu aussi normal que possible».

En juillet 1996, les Sœurs de la Charité de Québec se retirent complètement de la gestion et signent une convention de désintéressement avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale pour une valeur de 935 370 $.

La Corporation d'Youville est alors fusionnée avec d'autres centres de services sociaux pour créer le Centre jeunesse de Québec.

Aux yeux des demandeurs, le Centre jeunesse a acquis tous les droits et obligations de la Corporation d'Youville.

DOMMAGES PUNITIFS DE 20 MILLIONS $

L'action collective vise «toutes personnes ou successions de personnes décédées qui ont été victimes d'abus sexuels et/ou physiques et/ou psychologiques par les préposés du Mont d'Youville, incluant par les religieuses de la congrégation des Sœurs de la Charité de Québec, alors qu'elles étaient au Mont d'Youville entre 1925 et 1996».

On a exclu du groupe les personnes qui ont été indemnisées et qui ont exécuté une quittance dans le cadre du Programme national de réconciliation avec les orphelins de Duplessis.

Le requérant Denis Leclerc réclame au total 2 millions $ en dommages, dont 500 000 $ à titre de dommages punitifs et exemplaires.

Considérant «la gravité des nombreuses fautes commises pendant une si longue période de temps», le requérant réclame pour tous les membres du groupe la somme de 20 millions de dollars en dommages punitifs, en plus des réclamations individuelles. **ISABELLE MATHIEU**



QUATRE NOMS, QUATRE IMAGES

SIMON ROBERGE
Initiative de journalisme local
La Tribune

SHERBROOKE — Apalone, Jeffrey, Phénix et Trois-Lacs sont quatre noms qui ont fait jaser cette semaine en Estrie, mais aussi partout au Québec et probablement à quelques endroits du globe. Qu'on les aime ou non, l'un de ces quatre choix pourrait devenir le prochain nom de la ville d'Asbestos. Dans cette optique, et avant que la Ville annonce vendredi qu'une nouvelle liste de propositions sera dévoilée dans les prochaines semaines, *La Tribune* avait demandé à un spécialiste en image de les analyser. Voici ses commentaires.

Asbestos signifie amiante en anglais et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la municipalité a décidé de changer de nom. La proposition Jeffrey s'inscrit toutefois dans une continuité selon Marc David, professeur de communication-marketing à l'Université de Sherbrooke.

« On attribue souvent le nom de la ville à son fondateur, au premier agriculteur ou ce genre de chose, explique celui qui est aussi responsable de l'Agence-école en communication de l'UdeS. Le problème, c'est que la mine Jeffrey est l'incarnation de l'amiante. Je pense que tant qu'à changer de nom, Asbestos devrait se dissocier le plus possible de l'amiante. »

Si l'image du phénix qui renaît de ses cendres peut être attirante pour une ville comme Asbestos, il s'agit d'un nom qui n'est ni nouveau ni original selon Marc David.

« Phénix, c'est déjà une ville qui existe aux États-Unis et ailleurs, mentionne-t-il. Il faut comprendre que le phénix passe l'éternité à se consumer et renaître, c'est un cycle de destruction et de renaissance. Je ne pense pas que c'est ce que les gens veulent avoir. »

Le nom Trois-Lacs, qui semble être le plus populaire jusqu'à maintenant si on se fie aux centaines de commentaires sur les réseaux sociaux, aura de la difficulté à ressortir du lot selon le professeur.

« Trois-Lacs, c'est très conventionnel, lance-t-il. Ça peut être bien pour les gens s'ils avaient un fort attachement à Trois-Lacs avant la fusion, mais peut-être un peu moins pour les gens qui étaient à Asbestos. Dans tous les cas, ça reste un nom valable, mais qui ne se distingue pas des autres municipalités comme Trois-Rivières, Deux-Montagnes, Sept-Îles, on peut en sortir des tonnes. »

Surprenamment c'est Apalone, l'un des noms les plus critiqués de par sa référence à une tortue, qui semble être le nom qui pourrait proposer l'image la plus forte pour Asbestos.

« Apalone se distingue par son originalité, explique Marc David. Le côté écologique de la tortue qui est menacée vient contre-balancer



0044553



0044577



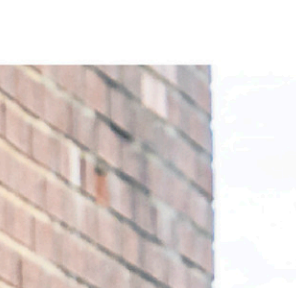
— PHOTO LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

les effets négatifs de l'amiante sur la santé humaine. C'est un nom qui pourrait être apprécié, mais avec le temps. Il faut vivre avec longtemps. Si on parle seulement de l'image de marque, celui-là a plus de chance de se distinguer. »

Une chose est certaine selon le professeur, peu importe le nom choisi, une période d'adaptation sera nécessaire pour s'y faire. « Ça prend au moins une génération, souligne-t-il. Les plus jeunes vont s'habituer tout de suite. Ce sera plus long et difficile pour ceux qui ont toujours connu la ville d'Asbestos et qui la voient changer du jour au lendemain. Il va falloir qu'il y ait un côté festif et participatif. »

« Mais en fin de compte, n'importe quel nom qui sera adopté par la population va être bon parce qu'elle l'aura choisi elle-même, résume Marc David. Je salue la démarche, elle est excellente. Ça contribue à faire en sorte que les habitants d'Asbestos vont pouvoir s'approprier ce nouveau nom. C'est certain que tout le monde ne sera pas nécessairement heureux, mais au moins tout le monde aura la chance d'y participer. »

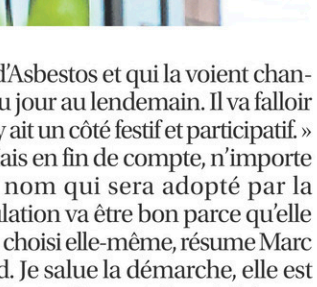
APALONE : Ce nom fait référence à la tortue molle à épines (apalone spinifera), une espèce de tortue à carapace molle menacée par la pollution des lacs et des rivières. Cette dernière a déjà été observée dans la région d'Asbestos, mais on la retrouve aujourd'hui principalement au lac Champlain, en Montérégie. Elle vit de 50 à 60 ans en nature et est l'une des espèces les plus menacées au Québec.



JEFFREY : Cette proposition fait référence à William Henry Jeffrey, premier exploitant de la mine d'amiante. Originaire de Québec, il a élu domicile dans le canton de Cleveland au milieu des années 1860. M. Jeffrey a érigé les bases de l'activité minière à Asbestos et la mine porte aujourd'hui son nom.

PHÉNIX : Le phénix est un oiseau mythique doté d'une impressionnante longévité. Il avait notamment la faculté de renaître de ses cendres. Les équipes sportives de l'école secondaire de l'Escale à Asbestos portent ce nom.

TROIS-LACS : Trois-Lacs est un secteur de la ville d'Asbestos et correspond au territoire de l'ancienne municipalité de Trois-Lacs, qui s'est regroupée avec Asbestos en 1999. Le lac qui borde les municipalités d'Asbestos, de Tingwick, de Wotton et de Saint-Rémi-de-Tingwick se nomme les Trois-Lacs.



CES VILLES QUI CHANGENT DE NOM

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Elles ne sont pas légion, mais elles existent. Quelques villes ont changé de nom dans l'histoire récente du Québec. C'est le cas notamment de Portneuf-sur-Mer ou de Mirabel. La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré est quant à elle en processus pour devenir Mont-Blanc.

La municipalité de 3700 résidents permanents dans les Laurentides a entamé le processus en 2019. Il diffère toutefois beaucoup de celui d'Asbestos puisque après avoir demandé la tenue d'une commission municipale, la ministre des Affaires municipales a imposé un référendum à la municipalité en raison de la forte opposition. Il devait avoir lieu le 31 mai 2020, mais a bien entendu été reporté en raison de la COVID.

Le conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré n'a pas non plus consulté la population pour trouver un nouveau nom. Celui de Mont-Blanc, qui désigne une montagne à proximité, a été identifié dès le début du processus.

« C'est un outil marketing qui fait partie de la vision stratégique, indique Gilles Bélanger, directeur général de la municipalité située à quelques minutes de Mont-Tremblant. Beaucoup de gens passent dans le secteur, mais ils ne sont pas accrochés par Saint-Faustin-Lac-Carré. C'est pour donner une image de marque et faire en sorte que les gens arrêtent pour que la municipalité trouve son compte dans le gros brouhaha de la région. Le mont Blanc, c'est l'emblème de la municipalité. Les gens connaissent la montagne, mais pas le village. »

Le référendum aura lieu dès que le contexte de pandémie le permettra.

DANS L'AIR DU TEMPS

Le village de Sainte-Anne-de-Portneuf a changé de nom pour Portneuf-sur-Mer en 2004. La petite municipalité de 613 âmes près de Forestville sur la Côte-Nord voulait un nom qui la représentait davantage.

« On trouvait que Sainte-Anne-de-Portneuf, sans vouloir décrier l'église, c'était un nom qui n'allait pas dans l'air du temps, souligne le maire Gontran Tremblay qui était directeur général de la municipalité à l'époque. Il y avait aussi de la confusion avec le comté de Portneuf dans la région de Québec ».

« En mettant Portneuf-sur-Mer, ça nous identifiait plus et ça identifiait le virage touristique qu'on voulait faire, ajoute-t-il. Le nom nous a aidés, je pense. »

Le processus s'est déroulé rondement selon le maire.

« On n'a pas eu de problèmes, il n'y a pas eu d'opposition, résume-t-il. On avait fait un concours, mais on n'avait pas eu les résultats espérés. Je pense que c'est un conseiller qui a trouvé le nom. »

14 VILLAGES ET UN AÉROPORT

La ville de Mirabel a été créée le 1er janvier 1971 lors de l'expropriation pour la création de l'aéroport. C'est 14 villages qui ont été regroupés et qui portaient à l'époque le nom de Saint-Scholastique.

« Dès 1972, le conseil municipal a décidé de faire un concours pour changer le nom pour être équitable avec tous les villages et donner un sentiment d'appartenance, explique Sylvain Marois, archiviste pour la Ville. On voulait aussi s'arrimer à l'aéroport avec un volet international. »

Plus de 200 noms avaient été proposés par la population. Les trois plus populaires étant Mirabel, Belle-Rivière et La Vérendrye.

« Ç'a été houleux, admet M. Marois. En ressortant les dossiers, on voit qu'il y a eu du tiraillage et des votes serrés. »

Le changement de nom de Saint-Scholastique pour Mirabel a été officialisé le 16 janvier 1973.

Asbestos dévoilera une nouvelle liste de noms

SHERBROOKE — À la suite de centaines de commentaires et de beaucoup de critiques face aux quatre choix proposés pour le processus de changement de nom, la Ville d'Asbestos a annoncé vendredi matin qu'elle retourne à la table à dessin et proposera des choix additionnels à la population.

Les quatre noms proposés lundi pour le vote au mois d'octobre étaient Apalone, Jeffrey, Phénix et Trois-Lacs.

« On a bien entendu que les quatre choix proposés ne rejoignaient pas plusieurs de nos citoyens, c'est pourquoi on va retourner faire nos devoirs et revenir très bientôt avec des propositions supplémentaires, a annoncé le maire Hugues Grimard en entrevue avec Martin Bossé sur les ondes de CJAN. On pèse sur pause pour quelques jours et on vous revient bientôt. Sur ce, il va faire beau en fin de semaine, on en profite. »

En entrevue avec *La Tribune*, le maire d'Asbestos a ensuite précisé que la Ville allait dévoiler cette nouvelle liste d'ici deux semaines.

Le maire n'a pas voulu confirmer si les quatre noms qui ont été proposés cette semaine feront partie de la liste bonifiée. « C'est certain que la liste sera bonifiée, mais on ne sait pas si on va en retirer un ou deux », admet-il.

Le maire et le conseil municipal se sont aussi engagés vendredi à fournir plus de détails concernant la dernière partie du processus.

« On réalise que la population n'a pas eu accès à toute l'information nécessaire pour comprendre les choix proposés, a souligné Hugues Grimard. On a une explication de cheminement à donner. »

M. Grimard a confirmé que l'option de tout simplement garder le nom d'Asbestos n'est pas sur la table. Il assure finalement que cette démarche additionnelle n'engendrera pas de dépenses supplémentaires.

« C'est comme si on avait eu un gros focus groupe en même temps, souligne Hugues Grimard. C'est la meilleure façon qu'on pouvait tester l'ensemble de notre démarche. L'important, c'est de ne pas être dans notre tour d'ivoire. On a les éléments en main pour prendre une décision beaucoup plus éclairée qu'on l'avait il y a une semaine. »

Pour l'instant, le vote est maintenu du 14 au 18 octobre. « Si on prend plus de temps, on reportera, indique M. Grimard. On va s'ajuster et on va revenir avec quelque chose de clair. Si on voit qu'on doit le retarder d'une semaine pour que les gens puissent faire leur choix, on le fera. » **SIMON ROBERGE**

mag sports

DU NOUVEAU POUR VOUS!

Le Mag Sports, un projet pour tous les quotidiens régionaux



Les coordonnateurs des sports des six journaux de CN2i : Sylvain Saint-Laurent (*Le Droit*), Michel Tassé (*La Voix de l'Est*), Carl Tardif (*Le Soleil*), Dave Ainsley (*Le Quotidien*), Sébastien Lajoie (*La Tribune*) et Steve Turcotte (*Le Nouvelliste*). — PHOTO LE DROIT, SIMON SÉGUIN-BERTRAND

La pandémie n'a pas donné que du mauvais. Dans les salles de rédaction des quotidiens régionaux, le confinement nous a obligés à changer nos façons de faire, très rapidement.

Nous n'avons pas eu le choix de nous parler.

Il y a six mois, presque jour pour jour, le monde du sport a été mis à l'arrêt. Du jour au lendemain, toutes les ligues organisées ont interrompu leurs activités. Des dizaines, puis des centaines de compétitions ont été repoussées ou carrément annulées.

Les journalistes sportifs se sont alors mis à chercher des idées pour remplir leurs carnets, des sujets de reportage pour noircir leurs pages.

On a commencé à se parler, ici, à la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i). Chaque semaine, les responsables des sports de nos six quotidiens s'écrivaient, à la recherche de bonnes idées.

À force de se parler, on s'est rendu compte qu'on avait bien des choses en commun. On a une vision similaire de ce qui fait un bon journal.

Avec toute son expérience, notre vétéran collègue Carl Tardif a été le premier à pousser la réflexion. Et si on poussait cette collaboration un peu plus loin?

Nous avons commencé à discuter encore plus souvent, durant les plus chaudes semaines d'été. Et vous tenez le fruit de nos discussions entre vos mains, ce matin. On appelle ça le «Mag Sports». En réalité, c'est une section sportive plus étoffée, plus complète, que nous offrirons à nos lecteurs chaque samedi.

On m'a demandé de donner un coup de pouce à la coordination. Ça me fait plaisir.

C'est peut-être même le début d'une plus grande collaboration. La coopérative compte une quinzaine de journalistes sportifs, au total. On peut faire des belles et bonnes choses si on s'y met.

Chaque semaine, on bossera ensemble pour vous offrir des dossiers inédits. On commence en vous parlant du Québec qui sera drôlement bien représenté, durant la finale de la Coupe Stanley.

Il sera beaucoup question de hockey dans nos pages, évidemment.

Dans notre coin du monde, il y a deux façons de suivre le hockey. D'un côté, il y a le Canadien de Montréal, qui retient une grande partie de l'attention. De l'autre côté, il y a tout le reste.

Sans ignorer le Canadien, on va couvrir «tout le reste» de long en large. On va même essayer de devenir la référence de tout ce qui peut entrer dans cette catégorie.

On vous proposera des rubriques hebdomadaires sur la Ligue nationale de hockey et sur la Ligue de hockey junior majeur du Québec, mais aussi sur le football de la NFL.

D'autres rubriques vont s'ajouter dans les prochains mois.

On va vous parler de nos athlètes amateurs. On va raconter les histoires de ceux — et celles — qui représentent leur région, leur province et leur pays sur la scène internationale.

On va évoluer, avec le temps. On va essayer de vous surprendre le plus souvent possible.

La semaine dernière, j'ai effectué une petite tournée provinciale. J'ai rendu visite à presque tous les membres de notre équipe pour discuter de ce projet.

J'ai conclu toutes les rencontres de la même façon. Je disais aux collègues que j'ai hâte de poursuivre la conversation.

«Je suis parlable», dis-je.

Ça vaut pour les lecteurs aussi. Vous pouvez m'écrire n'importe quand.

Sylvain St-Laurent
Coordonnateur des sports, Le Droit

QUAND L'UNION FAIT LA FORCE

La petite équipe des sports de *La Voix de l'Est* travaille fort afin de vous faire vivre tous les jours ce qui se passe dans notre région. Et mon collègue Jonathan Gagnon et moi, on a bien l'intention de continuer à le faire avec passion et avec le brin de folie que ça prend pour couvrir des événements présentés à des moments où le bon travailleur, lui, relaxe tranquillement.

Mais lorsqu'on a commencé à discuter, les chefs des sports de la CN2i, de ce projet de Mag Sports, j'ai été emballé. Dorénavant, l'union allait faire la force. Au profit de vous, les amateurs, ceux pour qui on travaille d'abord et avant tout.

À l'intérieur de ce Mag Sports, on vous l'a expliqué, les bonnes histoires et les bons reportages vont venir de partout à travers notre réseau. Ce qui va augmenter encore la richesse des pages de sport de *La Voix de l'Est* du samedi.

Mais attention, on va continuer à vous parler de vos équipes et de vos athlètes, comme on le fait tous les jours sur nos différentes plateformes. Et même si nos nouvelles heures de tombée de l'édition papier du samedi ne nous permettent plus de vous livrer les résultats du match des Inouk de la veille, par exemple, vous aurez toujours de quoi d'intéressant à vous mettre sous la dent quand même. Ça, on vous le promet et vous êtes déjà en mesure de le constater tous les week-ends.

Contre vents et marées, on a l'habitude de tenir nos promesses à *La Voix de l'Est*. Et on est heureux de vous présenter, ce matin, ce nouveau Mag Sports, ce projet qu'on a longuement mûri avant de vous le livrer.

Puisque l'union fait la force, vous allez apprécier.

Michel Tassé,
Directeur des sports, La Voix de l'Est

Pour les derniers résultats, rendez-vous sur notre site Web

Le repêchage de père en fils

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

À dix ans d'intervalle, Pat Brisson et Sébastien Bordeleau ont vécu des expériences bien différentes à leur année de repêchage.



Pat Brisson et son fils Brendan — PHOTO FOURNIE

En 1983, le premier s'est rendu au Forum de Montréal pour voir son coéquipier à Verdun, Pat LaFontaine, être le troisième choix au total. C'était son premier de 29 encans annuels, « mais à mon propre repêchage, je n'ai pas été choisi », rappelle celui qui est devenu ensuite l'agent le plus puissant de la planète hockey, représentant notamment Sidney Crosby et Jonathan Toews à la tête de la division hockey de l'agence Creative Artists Agency.

Ça n'a pas empêché Brisson de compléter plus tard un trio dominant, avec feu Guy Rouleau et Luc Robitaille, qui a mené les Olympiques de Hull à leur première coupe du Président, sous les ordres de Pat Burns en 1986.

Leur troisième a été remportée avec Bordeleau comme capitaine, en 1995. Pour ce dernier, l'expérience du repêchage avait été plus plaisante, le Canadien de Montréal le choisissant au troisième tour en 1993, à l'encan tenu au Colisée de Québec (les Sénateurs avaient alors sélectionné Alexandre Daigle premier au total). Son père Paulin, ancien des Canucks et des Nordiques (dans l'AMH) était alors entraîneur du club-école de Fredericton.

Le hasard fait drôlement les choses en 2020 alors que leurs fils Brendan et Thomas sont tous deux des espoirs qui seront assurément sélectionnés au repêchage virtuel que la LNH tiendra, coronavirus oblige, les 6 et 7 octobre, alors qu'il était initialement prévu les 26 et 27 juin dernier au Centre Bell. Tous deux attaquants, ils ont joué la saison dernière avec le Steel de Chicago et l'équipe de développement américaine des moins de 18 ans, respectivement, et ils viennent tous deux de faire leur entrée à l'Université du Michigan, où ils endosseront les couleurs des Wolverines. Et ça, ce n'est pas un hasard.

« Ça va être un repêchage différent à plus d'un point de vue cette fois. D'habitude, je suis nerveux pour les jeunes des autres, mais là, je vais vivre ça comme parent. En premier, je n'y pensais pas trop, mais depuis deux-trois ans, il (Brendan) se développe bien et c'est devenu une réalité. Ça reste assez spécial même si avec la COVID, ça va être virtuel plutôt qu'en direct. Ça aurait été encore plus spécial si ça avait eu lieu à Montréal, mais on va essayer de célébrer ça le mieux possible », a confié Brisson, qui entend se rendre de son domicile de Los Angeles à Detroit pour suivre le tout avec son fils.

Bordeleau, qui est entraîneur du développement des habiletés pour les Predators de Nashville, a confié son fils Thomas à l'agence de Brisson, son collègue Jim Hugues s'en occupant. « J'avais Gilles Lupien comme agent quand je jouais, mais j'ai connu Pat au fil des années. Avec les Olympiques, on voyait Luc Robitaille à l'occasion, et quand Luc est là, Pat est souvent là aussi. On allait souper entre Québécois quand on allait à L.A. Quand je suis allé à Berne, en Suisse, Pat a amené une équipe de ses gars pour jouer contre nous pendant un lock-out. On a donc tissé des liens. Après ma carrière, j'ai travaillé les habiletés de plusieurs de ses gars de CAA, Anthony Mantha, Pierre-Luc Dubois, Alex Carrier... Quand Thomas est ensuite allé à des camps de CAA à Los Angeles, il s'est lié d'amitié avec Brendan il y a deux ou trois ans », raconte-t-il.

Bordeleau, qui a joué 257 matches dans la LNH avec Montréal, Nashville, Minnesota et Phoenix avant de se tourner vers l'Europe, pense que son rejeton va être choisi plus tôt que lui. « Je lui souhaite en tout cas. Il est classé entre les 20e et 40e rangs, donc on va voir. Il a de bien meilleures mains que moi, une meilleure vision. J'étais peut-être un peu plus explosif, avec un meilleur lancer frappé », note-t-il.

Bob McKenzie, de TSN, l'a placé au 51e rang de son classement, où on retrouve Brisson en 30e place, lui qui a été un peu plus productif (59 points en 45 matches, contre 46 points en 47 matches pour Bordeleau) la saison dernière.

Brisson, qui avait connu une saison de 37 buts et 83 points en jouant avec Rouleau et Robitaille (191 points chacun), pense que son fils a un style différent du sien. « Il a un bon sens du jeu, de bonnes mains. Son *hockey IQ*, c'est ce que j'avais comme joueur. Je suis gaucher, il est droitier. Son patin est pas mal mieux que le mien, mais il a eu pas mal plus de ressources à sa disposition que ce que j'ai eu. Mais j'aime son focus et sa détermination, il n'a pas peur du trafic. Je pense qu'il comprend les sacrifices qu'il faut faire pour devenir un joueur de hockey », souligne-t-il, lui qui a envoyé Brendan à l'école secondaire Shattuck St. Mary's (où est allé Crosby) pendant trois ans avant sa saison dans la USHL avec Chicago.

THOMAS BORDELEAU
- Centre - Équipe nationale U18
- 5' 9", 179 livres
- 16 buts, 30 passes, 46 points en 47 PJ

Rang selon Bob McKenzie (TSN): 51e
Rang selon Elite Prospects: 23e
Rang selon la Centrale LNH (Amérique du Nord): 29e

BRENDAN BRISSON
- Centre - Steel de Chicago (USHL)
- 6 pieds, 185 livres
- 24-35-59 en 45 PJ

Rang selon Bob McKenzie (TSN): 30e
Rang selon Elite Prospects: 14e
Rang selon la Centrale LNH (Amérique du Nord): 20e

Brisson et Bordeleau coéquipiers au Michigan

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Les Sénateurs d'Ottawa ont le choix des Islanders en fin de première ronde et quatre choix de deuxième tour. Le Canadien, lui, a trois choix de deuxième ronde. Et les Predators de Nashville en ont deux.

Ces trois équipes pourraient donc avoir de bonnes chances de repêcher Brendan Brisson et Thomas Bordeleau, et elles font leurs devoirs à leur sujet. « J'ai eu deux entrevues via Zoom avec les Sénateurs, comme avec beaucoup d'autres équipes. J'essaie de ne pas trop penser à quelle équipe va me choisir », rapporte Bordeleau.

Brisson a aussi eu de « multiples contacts » avec Ottawa, mais il ne cache pas qu'il aurait une préférence pour le Tricolore. « Je suis prêt à aller n'importe où, mais jouer pour le Canadien, ce serait spécial, vu que la famille du côté de mon père (Pat) est de Montréal, avec toute l'histoire et les amateurs là-bas. Mais je ne suis pas pointilleux », a-t-il confié au *Droit* cette semaine.

Les deux attaquants de 18 ans préféreraient évidemment que l'encan annuel des meilleurs espoirs de leur âge se tienne dans un amphithéâtre plutôt qu'en ligne. Mais ils font contre mauvaise fortune, bon coeur. « C'est dommage qu'on n'aura pas l'occasion de descendre sur l'estrade enfiler un chandail, mais c'est comme ça. On va se réveiller le lendemain et il va falloir se remettre au travail. Ça va rester une soirée spéciale qu'on a attendue toute notre vie », dit Brisson, qui était présent aux repêchages de ses amis Quinn et Jack Hugues (choisis par Vancouver et New Jersey) à Dallas et à Vancouver.

Bordeleau et lui se connaissent depuis longtemps, ayant participé ensemble à des camps de l'agence CAA. Ils sont maintenant des recrues avec les Wolverines du Michigan. « C'est un bon ami, souligne Thomas Bordeleau. Il (Brisson) s'était engagé envers le Michigan longtemps (un an et demi) avant moi. Quand le temps est venu de me 'commettre', c'est certain que j'y ai pensé un peu dans ma tête qu'il allait être là, ce serait le *fun* d'être avec lui. Ça n'a pas eu un gros poids dans la balance cependant. »

CES ANCIENS DE LA LHJMQ QUI

Patrick Roy estime que la Ligue de hockey junior majeur devrait en faire plus quand vient le temps de faire la promotion de ses anciennes gloires. L'entraîneur-chef des Remparts de Québec a dirigé trois joueurs qui ont participé aux Finales d'Association, cet été, dans la Ligue nationale de hockey. Il a suivi avec intérêt les performances d'Alexander Radulov, Nikita Kucherov et Jonathan Marchessault. «J'en suis fier, je trouve même qu'on ne les met pas assez en valeur. On devrait crier haut et fort que ces joueurs ont été développés chez nous, comme le font les équipes universitaires aux États-Unis. Ça pourrait avoir un impact sur ceux qui hésitent entre la NCAA et la LHJMQ.» Ces trois-là ne sont pas seuls. Plusieurs autres Québécois ont séjourné dans les bulles de Toronto et d'Edmonton jusqu'en septembre. Il y a des joueurs, des entraîneurs et même un directeur général fort prometteur. Nos journalistes ont pris le temps de parler d'eux avec plusieurs acteurs de la scène québécoise du hockey.

RADULOV TOUJOURS ADORÉ À QUÉBEC



PHOTO AFP, BRUCE BENNETT

Sans le savoir, Alexander Radulov a permis à Patrick Roy de développer l'une de ses marques de commerce derrière le banc. À l'époque où il portait les couleurs des Remparts de Québec, de 2004 à 2006, l'attaquant des Stars de Dallas prolongeait tellement ses présences sur la patinoire qu'il a forcé le Diable rouge en chef à trouver une façon de le faire rentrer au banc.

Si Roy ne l'a jamais empêché de célébrer ses nombreux buts en utilisant son bâton comme le fait un chevalier en rangeant son épée dans son étui, il ne pouvait pas accepter que le célèbre numéro 22 des Remparts reste sur la glace trop longtemps.

«La seule affaire qui me dérangeait, c'est lorsqu'il faisait des présences de deux minutes sur la patinoire. Là, je vous dis que le sifflet *r'volait* pas mal. Il n'aimait pas ça, mais il a fini par dire : "OK, j'ai compris…" D'ailleurs, je pense que c'est à partir de ce moment que j'ai développé mon habitude de siffler, je n'étais pas capable de le ramener au banc», raconte l'entraîneur-chef des Remparts.

Dans les hauteurs du Centre Vidéotron, le numéro 22 de Radulov accompagne ceux d'autres immortels des Remparts, comme Guy Lafleur, André Savard, Guy Chouinard, Réal Cloutier, Simon Gagné et Marc-Édouard Vlasic. Les amateurs sont tombés amoureux de «Radu» dès sa première saison au Colisée Peps, en 2004. Il allait totalement dominer le hockey junior canadien à sa deuxième, remportant à peu près tous les honneurs, comme la Coupe Memorial et les titres de joueur le plus utile de la LHJMQ de l'année de la LCH avec sa récolte de 152 points. Tout juste avant d'aboutir à Québec via le neuvième choix au repêchage international de 2004, il avait été un choix de première ronde (15e) des Predators de Nashville.

CHARISME ET INTENSITÉ

«Il a permis aux Remparts de se rendre jusqu'au sommet. Tout le monde l'adore, encore aujourd'hui. Il a toujours eu du charisme, il avait beaucoup d'intensité et beaucoup de caractère, il est toujours présent dans les moments importants et rend les autres meilleurs autour de lui.»

Avant de le repêcher, Roy avait visionné des séquences de jeu de Radulov. Sa bonne relation avec l'agent Jay Grossman avait favorisé sa sélection et sa venue à Québec avec le regretté Gennady Churilov.

«Je ne savais pas qu'il serait aussi dominant, mais tous les rapports qu'on avait sur lui étaient élogieux. Nous avions fait une transaction pour repêcher un peu plus haut au repêchage européen, mais à l'époque, quand tu ciblais un joueur, tu finissais par l'avoir.»

Que ce soit Radulov, Nikita Kucherov ou Jonathan Audy-Marchessault, qui ont tous atteint les demi-finales de la LNH, Roy se réjouit de voir qu'ils ont tous porté les couleurs des Remparts.

«J'en suis fier, je trouve même qu'on [la Ligue] ne les met pas assez en valeur. On devrait crier haut et fort que ces joueurs ont été développés chez nous, comme le font les équipes universitaires aux États-Unis, ça pourrait avoir un impact sur ceux qui hésitent entre la LHJMQ et la NCAA. Mais le talent ne fait pas foi de tout, ça prend aussi du travail et de la persévérance.»

Radulov n'est pas l'unique produit des Stars à provenir de la LHJMQ, puisque l'entraîneur-chef par intérim Rick Bowness fut un ancien joueur des Remparts de 1972 à 1974. Un passage plus discret que celui de Radulov qui n'enlève rien à sa longue carrière comme entraîneur-chef, associé ou adjoint. **CARL TARDIF, LE SOLEIL**

BRISEBOIS, LE BRILLANT ARCHITECTE

Guy Boucher et Julien BriseBois ont commencé à travailler ensemble à l'automne 2009. Boucher était l'entraîneur-chef des Bulldogs de Hamilton, dans la Ligue américaine. En tant que directeur général associé du Canadien de Montréal, BriseBois était son superviseur immédiat.

Dans leurs conversations quotidiennes, BriseBois posait presque toujours la même question.

Qu'est-ce que je peux faire pour toi, aujourd'hui?

«Si je lui sortais une idée, je pouvais être certain d'une chose. Dans les cinq minutes qui suivaient notre conversation, il se mettait à chercher des façons de m'aider», raconte Boucher.

En tant que directeur général du Lightning de Tampa Bay, BriseBois est aujourd'hui l'architecte d'une des puissances de la LNH.

«Moi, j'ai toujours aimé innover. Avec Julien, il n'y a pas de solutions farfelues. Il n'y a rien d'inaccessible.



Julien BriseBois en 2018 — PHOTO ARCHIVES AP, DIRK SHADD

C'est un gars comme ça. Il s'informe de tout, il s'informe de tout le monde. Il est au parfum de tout ce dont son personnel a besoin. La question qu'il me posait, chaque jour, c'est une question en or. Ce n'est pas donné à tout le monde, dans notre société. C'est encore plus remarquable pour une personne qui travaille dans la LNH.»

«Dans la LNH, avec toute la pression, les gens essaient très souvent de sauver leur peau.»

Dans le hockey professionnel, les dirigeants ont souvent tendance à embaucher des entraîneurs qu'ils connaissent bien. Ils préfèrent s'entourer de leurs amis.

BriseBois ne connaissait pas du tout Boucher, en 2009, avant de l'embaucher. Le scénario s'est répété, sept ans plus tard.

BriseBois ne connaissait pas Benoît Groulx, quand il lui a confié le poste d'entraîneur-chef du Crunch de Syracuse, club-école du Lightning dans la Ligue américaine.

Aujourd'hui, Groulx tient un discours fort similaire.

«Julien, comme dg, c'est un gars qui sait ce qu'il veut pour son équipe. Il va donner les ressources à son *coach* pour que ça marche. Il va soutenir son *coach* tout le temps, dans les bons comme dans les mauvais moments. Il m'a permis de progresser comme *coach*. Julien, c'est un homme direct. Il est honnête. Il dit ce qu'il pense. Il te le dit pour ton bien. Il faut que tu t'arranges avec ça.»

BriseBois ne se retrouve pas trop souvent sous les projecteurs. Il ne cherche pas à obtenir trop d'attention.

«C'est un gars qui fait sa *job*», dit Groulx.

«Quand il se trompe, il n'a pas peur d'avouer qu'il n'a pas raison. Quand il n'a pas les réponses à nos questions, il n'a pas peur de dire qu'il ne le sait pas», souligne Boucher.

«Avec Julien, il est tout le temps question de solutions, jamais de problèmes. Je dirais qu'il est brillant, mais ce ne serait pas le mot juste. Il est plus loin que ça, encore.» **SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT**

BRILLENT DANS LA LNH

ROY, LE GUERRIER FIABLE

Dans un rôle de centre numéro quatre, Nicolas Roy a rendu de très bons services aux Golden Knights de Vegas.

Yanick Jean n'est pas surpris.

«Nicolas a tout le temps joué des deux côtés de la rondelle», raconte l'entraîneur-chef des Saguenéens de Chicoutimi.

Durant ses quatre années passées au Saguenay, Roy s'est démarqué offensivement. Il a marqué 48 buts en 63 parties, en 2015-16.

«Il a toujours été très fier de sa capacité à bien défendre son territoire. Il a toujours travaillé fort dans les cercles des mises en jeu. On était toujours à l'aise de l'utiliser dans les dernières minutes de jeu. Il n'a jamais récolté de points en trichant dans le junior.»

«J'ai vu quelques matchs des séries, cette année, et j'ai l'impression qu'il continue de s'améliorer. Je ne suis pas surpris. Il accorde une grande importance aux petits détails.»

On a longtemps reproché au Québec de ne pas produire d'attaquants complets dans les rangs professionnels.

Cette année, Sean Couturier, Patrice Bergeron, Phillip Danault et Jean-Gabriel Pageau ont reçu des votes lors du scrutin du trophée Frank-Selke.

Les choses sont peut-être en train de changer. Nicolas Roy fait peut-être partie du mouvement. «Je suis convaincu qu'il y a d'excellents entraîneurs, au Québec, qui font progresser nos joueurs», affirme Yanick Jean.

SYLVAIN ST-LAURENT, LEDROIT



Anthony Beauvillier — PHOTO AFP, BRUCE BENNETT

BEAUVILLIER, DÉJÀ UN MODÈLE

En 18 ans de carrière dans la LHJMQ, Claude Bouchard a dirigé son lot de joueurs vedettes. Une poignée a réussi à se frayer un chemin jusqu'à la grande ligue. Du nombre, Anthony Beauvillier fait partie d'un club très rare.

«Tu diriges les gars dans le junior, tu fais des projections. Des fois tu vois juste, des fois tu te trompes. La ligne est tellement mince entre les gars qui graduent et ceux qui n'y arrivent pas. Dans le cas d'Anthony, je me doutais bien qu'il allait passer. Quand un gars performe de plus en plus au fur et à mesure que les séries avancent, c'est signe qu'il est spécial. C'est ce que j'avais vu de lui au printemps 2016 alors qu'on s'était rendu en finale.»

Bouchard est arrivé à la barre de l'équipe quelques mois auparavant, en février. Ce qu'il a découvert à ce moment-là l'avait beaucoup impressionné. «Je dirigeais contre Anthony, je savais qu'il était très talentueux. Ce dont je ne me doutais pas, c'était à quel point il travaillait fort à l'entraînement. Samuel Girard et lui, ce sont des bêtes lors des séances d'entraînement sur glace et au gymnase. Ce n'est pas un hasard s'ils ont pu connaître du succès aussi tôt dans leur carrière. Avec les joueurs des Saguenéens, je les cite souvent en exemple par rapport à leur éthique de travail qui était irréprochable.»

PREMIER DE CLASSE

Beauvillier a toujours été premier de classe: un des premiers appelés au repêchage de la LHJMQ, choix de première ronde des Islanders, Équipe Canada junior à 18 ans. Bouchard reste tout de même stupéfait de voir à quel point il s'est fait rapidement une niche dans la LNH. «Beaucoup de jeunes doivent passer par la Ligue américaine pour apprendre à mieux jouer défensivement ou pour prendre de la maturité physique. Lui, il a pu se développer dans la LNH. Ça n'a pas été facile au début, il n'a pas joué autant qu'il le voulait à sa première saison. Puis il a fait un tout petit détour dans la Ligue américaine. Mais tu le regardes maintenant à sa quatrième saison dans la LNH et il est un des joueurs les plus importants des Islanders. Et pas juste parce qu'il marque des buts! Il patine, il frappe, il aide dans sa zone, il a toujours la pédale au plancher. Franchement, c'est un plaisir de le voir aller, et une belle source de fierté pour un entraîneur. Je suis convaincu que les autres entraîneurs qui l'ont dirigé avant moi éprouvent le même sentiment.»

Et ce qui ne gâte rien, Beauvillier est un jeune homme reconnaissant. Le hasard a voulu que Bouchard et Beauvillier se retrouvent au même hôtel au Mexique, au printemps 2017. Beauvillier venait de terminer sa première campagne dans la LNH, Bouchard venait de finir sa deuxième et dernière saison à Shawinigan. «Il était avec son frère, j'étais seul. On s'est rendu compte à l'aéroport qu'on allait au même endroit. C'est sûr qu'on a passé du temps ensemble, ça m'a permis de mieux le connaître comme personne. Quel gentleman! On se texte encore à l'occasion. C'est un jeune homme qui sait où il s'en va, ainsi que d'où il vient!» **STEVE TURCOTTE, LE NOUVELLISTE**

L'EXIGEANT KUCHEROV

«Il sera l'un des meilleurs joueurs de la Ligue, il est bon à ce point-là!» Déjà, en 2012, Mikhail Grigorenko ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de son coéquipier de l'époque avec les Remparts Nikita Kucherov, qui n'avait pourtant pas encore disputé un seul match dans la LHJMQ. Allez savoir, il aurait peut-être tenu le même discours si on lui avait demandé de prédire l'avenir de son compatriote russe dans la LNH.

Sélectionné au 43e rang du repêchage européen de 2012 parce qu'il était blessé à une épaule, Kucherov n'a finalement joué que six matchs avec les Remparts et une seule saison dans le circuit Courteau. Patrick Roy l'avait échangé aux Huskies de Rouyn-Noranda en raison d'un surplus de joueurs européens.

«Nick Sorensen avait une clause de non-échange, et il avait été catégorique à l'effet que si on l'échangeait, il retournait en Suède. On n'avait pas eu d'autre alternative que de laisser partir Kucherov. Le pire, c'est que j'avais été obligé de supplier André Tourigny de venir le chercher. Je lui disais, "voyons André, c'est vraiment un bon joueur". La preuve, c'est lui qui nous a battus dans les séries, cette année-là. Je l'ai adoré, il était tellement une bonne personne. Il venait nous voir et prenait des notes avec son cellulaire. Je ne suis pas surpris qu'il soit l'un des meilleurs joueurs de la LNH», raconte l'entraîneur-chef des Remparts.

Tourigny, lui, n'oubliera jamais les quelques mois passés en compagnie du numéro 86 du Lightning, notamment au Championnat mondial junior.

«Je faisais partie du groupe d'entraîneurs d'Équipe Canada. Lui, il représentait la Russie et son équipe avait battu la nôtre lors du match pour la médaille de bronze. J'étais allé le chercher à l'aéroport à son retour au pays, et dans l'auto, il me décrivait chaque match du tournoi. Il se souvenait de toutes ses présences, des joueurs qui étaient utilisés contre lui, etc.. Son analyse m'a permis de comprendre à quel point il est intelligent, il y avait trop de détails et un entraîneur n'avait pas pu lui fournir toutes ces informations», rappelle celui qui a été l'adjoint de Roy avec l'Avalanche du Colorado et qui dirige maintenant les 67 d'Ottawa (OHL).

Tourigny n'a dirigé Kucherov qu'en 2012-2013, les Huskies s'inclinant en demi-finales de la LHJMQ après avoir éliminé les Remparts.

«À Rouyn, j'ai réalisé à quel point il était exigeant envers lui-même, il ne se pardonnait jamais ses erreurs. Un soir, je voulais l'utiliser dans les tirs de barrage, mais il ne voulait pas y aller. Il disait qu'il ne le méritait pas! Pourquoi un gars comme "Kuchie" réussit-il à se hisser parmi les meilleurs au monde? Il s'améliore constamment parce qu'il est prêt à mettre les efforts nécessaires.» **CARL TARDIF, LE SOLEIL**



Yanni Gourde (37) avec Nikita Kucherov — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JASON FRANSON

INSPIRANT GOURDE

Yanni Gourde a déjà dit qu'il n'aurait jamais atteint la LNH s'il n'avait pas d'abord croisé Benoît Groulx, à Syracuse, dans la Ligue américaine.

Groulx est plus humble.

«Souvent, les carrières démarrent dans des concours de circonstances», dit l'entraîneur.

Gourde avait déjà passé cinq années dans les mineures quand il a rencontré Groulx, à l'automne 2016.

«Au début de la saison, Yanni était l'ailier gauche de notre quatrième trio. On avait un club d'expérience qui avait beaucoup de profondeur», raconte-t-il.

«À Tampa, il y avait plein de blessés. Le Lightning devait constamment rappeler des joueurs de notre club. Dans la Ligue américaine, nous n'avons pas eu le choix d'ajuster le tir. Nous avons muté Yanni dans le trio de Cory Conacher. Sans le savoir, on venait de former le meilleur duo de toute la Ligue américaine!»

Éventuellement, Gourde a été rappelé par le grand club. Il a trouvé un moyen de s'accrocher.

«Le crédit lui revient. Il a performé. Il s'est amélioré pour les *faceoffs*. Il s'est amélioré en défensive. Il a persévéré, surtout. Il aurait pu se décourager parce que plusieurs autres joueurs ont été rappelés avant lui.»

L'histoire de Gourde pourrait éventuellement inspirer un autre attaquant québécois qui cherche à se faire une place au soleil.

Après avoir passé une saison complète dans la LNH, en 2018-19, Mathieu Joseph a été obligé de retourner dans les mineures.

«J'ai toujours confiance en Mathieu», dit Groulx.

«On ne parle presque jamais de ça, mais les joueurs qui se trouvent sur la ligne, entre la LNH et la Ligue américaine, ils ont de la pression. Il n'est pas facile de garder confiance en ses moyens quand on joue huit ou neuf minutes par soir.»

«Quand Mathieu est revenu chez nous, on a parlé. Je lui ai dit d'arrêter de penser au prochain coup de fil dans lequel il apprendra qu'il sera rappelé. Il a bien travaillé, il a obtenu des chances à profusion, il est redevenu un de nos meilleurs attaquants.»

«Il a fait un pas vers l'arrière pour en faire deux vers l'avant.»

SYLVAIN ST-LAURENT, LEDROIT

espace LNH

SYLVAIN ST-LAURENT *sstlaurent@ledroit.com*



LE FACTEUR PAVELSKI



Joe Pavelski (16) est une des acquisitions importantes faites par le dg des Stars de Dallas, Jim Nill. Il s'est joint à l'équipe du Texas l'été dernier alors qu'il était sur le marché des joueurs autonomes. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Tout le monde sait qu'Anton Khudobin est en train de causer la plus belle surprise des séries. Tout le monde aime ces histoires de joueurs qui sortent de nulle part pour connaître des poussées irrésistibles.

Tout le monde peut voir que Miro Heiskanen joue comme un futur gagnant du trophée Norris.

Peut-être que Jim Nill ne reçoit pas toute la reconnaissance qu'il devrait obtenir, alors que les Stars de Dallas sont sur le point de participer à la finale de la Coupe Stanley pour la première fois en 20 ans.

Le directeur général pensait aux succès de son organisation à court terme, à l'été 2019, quand il s'est mis à magasiner au marché des joueurs autonomes.

Il a fait deux embauches très importantes quand il a mis Joe Pavelski et Corey Perry sous contrat.

L'embauche de Perry ne représentait pas un immense risque. Il a signé un pacte d'un an, d'une valeur de 1,5 million $US. Si les Stars avaient connu une saison de misère, on l'aurait vite oublié.

Le cas de Pavelski était plus délicat. Un pacte de trois ans d'une valeur de 21 millions $US, ça laisse des traces. Surtout quand on accorde ce pacte à un joueur qui est âgé de 34 ans, dans une ligue qui ne cesse de rajeunir.

Les Stars avaient besoin d'aide, à l'extérieur de la patinoire. On remettait souvent en doute le véritable leadership exercé par le capitaine Jamie Benn et par son lieutenant Tyler Seguin.

Il est difficile de mesurer l'impact de Pavelski, dans le vestiaire.

Tandis que les équipes de la LNH sont confinées sous la bulle d'Edmonton, les journalistes n'ont pas accès aux vestiaires.

Les Stars s'en vont quand même en finale. En marquant neuf buts en 21 matches, jusqu'ici, Pavelski a fait sa part sur la patinoire.

On lui a demandé, le week-end dernier, de parler du leadership qu'il peut exercer au sein de son équipe.

Il a répondu que les leaders s'occupent d'abord d'eux-mêmes.

« Au début de ma carrière, je ne faisais pas partie du comité de leadership à San Jose. On m'a demandé de m'y joindre après quelques années. Maintenant, à Dallas, je me retrouve dans une situation différente », a-t-il commencé.

Jamie Benn célèbre ce week-end son septième anniversaire dans le rôle de capitaine des Stars. On lui a officiellement confié ce rôle le 19 septembre 2013.

Tyler Seguin et Blake Comeau sont ses adjoints.

« Je ne suis pas un joueur différent quand je ne porte pas de lettre, insiste Pavelski. Je tiens quand même à ce que tous mes coéquipiers adoptent une attitude compétitive. Je veux que chacun fasse tout en son possible pour nous aider à remporter nos parties. »

« Quand je suis arrivé à Dallas, je me suis engagé à contribuer aux succès de l'équipe par tous les moyens possibles. J'ai du vécu et je suis prêt à partager mes expériences. Je peux contribuer de cette façon. Si je peux aider le groupe, je suis content. Quand ce n'est pas possible, je m'occupe de mes propres affaires. »

Pavelski est heureux de travailler avec le capitaine Benn.

« Il est passé à un niveau supérieur, comme leader, depuis le début des séries. J'aime son style direct. Quand il s'empare de la rondelle, il fonce droit au but. Il est affamé, ça se voit. »

TOUS POUR BONES!

Le leadership, c'est aussi l'affaire des entraîneurs. Les explosions de joie du vétéran pilote des Stars, Rick Bowness, font le délice des amateurs de hockey depuis le début des séries.

En conférence de presse, cette semaine, Blake Comeau nous a dit que les joueurs les apprécient tout autant.

« C'est tellement un bon *coach*! Je crois que tout le monde est heureux de jouer pour Bones. Tout le monde le respecte, entre autres, parce qu'il est un vrai bon communicateur. Il est capable d'aller chercher le meilleur de chaque membre de notre équipe. Il travaille dans la LNH depuis très longtemps. Il nous a bien fait comprendre qu'il n'a jamais remporté la coupe. C'est à peu près la seule chose qui lui reste à gagner. »

On a l'impression que ça remonte au siècle dernier. Pourtant, ça s'est passé il y a quelques mois, à peine.

À l'automne 2019, plusieurs entraîneurs ont été congédiés en raison de comportements déplacés. Des gens ont payé cher, parce que leurs méthodes n'étaient pas adaptées aux athlètes d'aujourd'hui.

À 65 ans, Bowness n'a clairement pas de misère à s'entendre avec les millénariaux.

UN TOURNOI DE MINI-HOCKEY?

Une autre citation de Comeau : « Il n'y a pas grand-chose à faire, pour se divertir, sous la bulle. On se sent un peu comme une équipe de hockey mineur qui passe le temps à l'hôtel, entre deux matches d'un tournoi. Sauf que nous ne jouons pas au mini-hockey dans les corridors. »

Dites-nous, cher Blake... Qu'est-ce qui vous en empêche ?

espace LHJMQ

STEVE TURCOTTE sturcotte2@lenouvelliste.qc.ca



UNE SAISON, QUATRE DÉFIS MAJEURS

La nouvelle saison de la LHJMQ est à nos portes. Une campagne qui, on le sait déjà, sera historique.

Coup d'œil sur les dossiers à surveiller au cours des prochains mois sur la planète de Gilles Courteau.



DES CONCESSIONS SUR LE GRIL

Depuis le retour du hockey junior à Sherbrooke en 2012, la LHJMQ traverse une belle période de stabilité.

Ce cycle est peut-être sur le point de prendre fin.

Certaines concessions étaient déjà dans le pétrin avant la pandémie. L'arrêt des activités le printemps dernier a fait mal. Si Gilles Courteau a toujours été confiant que ses 18 équipes allaient participer à la saison 2020-21, il a admis il y a quelques mois que le portrait pourrait changer dans un an.

C'est encore plus vrai maintenant que les propriétaires ont décidé de s'embarquer dans une nouvelle saison à huis clos. En coulisses, on raconte qu'ils ont agi ainsi parce qu'ils ont obtenu l'assurance que le gouvernement provincial allait allonger une aide importante pour les soutenir. C'est logique sinon l'aventure serait suicidaire avec des budgets d'opération qui tournent autour des deux millions $ de dollars.

Même avec une aide gouvernementale, il y a des marchés menacés.

À Baie-Comeau, la situation semble particulièrement inquiétante. Le conseil d'administration a démissionné en bloc cet été, insatisfait des nouvelles directives de la Ville, propriétaire du Drakkar. Aux dernières nouvelles, la Ville était toujours en train de confectionner le nouveau conseil d'administration, notamment en pigeant parmi les fans de l'équipe ! À l'aide récurrente de plus de 300 000 $ versée par la Ville et engloutie annuellement dans les opérations du Drakkar s'ajoute cette saison un prêt de 600 000 $ pour traverser la crise, une décision qui a fait des mécontents au sein du conseil municipal. Bref, le Drakkar, qui a perdu son entraîneur-chef Jon Goyens à quelques heures du début du camp d'entraînement fin août, n'a jamais navigué sur une mer aussi agitée…

Il faut aussi surveiller ce qui se passe à Val-d'Or. Les Foreurs ont quand même placé au chômage leurs dépisteurs… quelques semaines à peine avant le dernier repêchage. Faut le faire ! Avec le sixième choix au total, les Foreurs ont réclamé un gardien à qui ils n'avaient jamais parlé, et qu'ils ont renvoyé dans le midget AAA…

Cette franchise arrive à maturité et a déjà fait des transactions pour aller jusqu'au bout. Elle aurait bien besoin des revenus qui viennent généralement avec un long printemps de hockey. Si la saison entière se tient à huis clos, les Foreurs risquent d'être dans le pétrin.

À tout ça s'ajoute le rayon des poursuites contre la ligue.

Une première, à propos du statut du joueur (étudiant ou salarié), a été réglée le printemps dernier pour 30 millions $, soulageant les équipes de plus de 200 000 $ chacune.

En juin, l'ancien joueur de la LNH Daniel Carcillo a intenté un recours collectif contre la Ligue canadienne de hockey (LCH) et ses équipes au nom des joueurs qui auraient subi des sévices dans les rangs juniors lors des initiations. La poursuite demande des dommages et intérêts pour négligence, violation des obligations fiduciaires et rupture de contrat. Et puis cette semaine, une demande d'action collective de 825 millions $ allègue que la LNH et ses ligues affiliées, dont la Ligue canadienne, ont comploté pour empêcher une tonne de jeunes joueurs d'accéder aux rangs professionnels en raison d'ententes abusives contraignantes. La requête a été déposée en Cour fédérale par l'ancien joueur de la Ligue de l'Ouest Kobe Mohr et s'appuie sur l'article 48 de la Loi canadienne sur la concurrence pour dénoncer que les hockeyeurs de 18 à 20 ans de la LCH ne peuvent accéder aux rangs professionnels mineurs selon le système actuel.

Bref, sale temps pour opérer une équipe junior.

SURPRISE, NEULION EST TOUJOURS À BORD

Avec les matchs à huis clos, la LHJMQ sait qu'elle doit absolument se servir de la webdiffusion pour entretenir l'intérêt de ses partisans.

Voilà un rayon où les critiques ont été nombreuses ces dernières années. Pour être poli, le produit de Neulion était inégal d'un marché à un autre. Et les tarifs étaient dissuasifs.

La bonne nouvelle, c'est que l'entente entre Neulion et la LHJMQ a pris fin la saison dernière, alors la ligue se promettait de trouver un meilleur partenaire pour mieux servir ses fans.

Verizon a été choisi par l'ensemble des trois ligues canadiennes, mais

Jon Goyens a quitté le navire du Drakkar quelques heures à peine avant le début du camp d'entraînement. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

attention, elle s'établira finalement uniquement en Ontario et dans l'Ouest.

Pourquoi ? Selon mes informations, Québecor aurait bloqué Verizon. Par contrat, Québecor a le dernier mot sur le choix du webdiffuseur, dans l'entente à long terme signée il y a quelques années avec la LHJMQ. La clause a été évoquée pour obliger la ligue à signer un nouveau pacte avec Neulion.

Est-ce que l'expérience sera plus uniforme, davantage conviviale ? Est-ce que les tarifs seront plus compétitifs ? Impossible pour l'instant de connaître les détails, qui devraient être disponibles quelques jours seulement avant le début de la saison…

LA COVID MAÎTRISÉE… POUR L'INSTANT

Touchez du bois, aucune équipe ne rapporte de cas de COVID-19 pour l'instant. Chapeau à la ligue d'avoir mis en place un protocole strict afin de mettre toutes ses chances de son côté de garder à l'extérieur cette pandémie. Jusqu'à maintenant, c'est LHJMQ 1 COVID-190.

Ce serait quand même surprenant que ce pointage reste intact durant toute la saison.

La ligue n'est pas dupe. Elle a élaboré un plan de contingence qu'elle mettra en branle dès qu'il y aura des soupçons.

Un autre plan est prévu si une ou des éclosions se confirment. Le plan n'est pas quantitatif. Les activités d'une équipe ne se seront pas paralysées si un cas est déclaré, par exemple. Tout va dépendre du contexte. Avec un calendrier de 60 matchs plutôt que 68, une marge de manœuvre a été dégagée s'il devait y avoir des annulations de matchs. Reste à voir si la ligue en aura besoin.

D'ailleurs, les équipes auraient peut-être eu avantage à amorcer le calendrier régulier plus rapidement. Le camp s'est amorcé fin août, il se termine début octobre. C'est peut-être le camp le plus long de l'histoire du hockey, toutes ligues sérieuses confondues !

LES EUROPÉENS SUR LA TOUCHE

La COVID-19 n'a peut-être pas percé les cercles de la LHJMQ, mais elle retient pour l'instant les joueurs européens dans leur pays. Quelques futés ont bien réussi à déjouer les douanes, d'autres ont été carrément refoulés à l'aéroport. Les autres attendent le feu vert du gouvernement fédéral avant de s'envoler.

Puisqu'une quarantaine les attend à leur arrivée, il est maintenant acquis que les Européens vont rater le début de la saison. C'est problématique puisque bien souvent, ils font partie du noyau de l'équipe. De plus, comme le dossier traîne en longueur depuis des semaines, certains pourraient s'impatienter et décider de rester dans leur patelin finalement.

La ligue doit donc s'assurer que les fonctionnaires gouvernementaux s'activent au plus vite. Pourquoi est-ce si différent des joueurs de la LNH qui ont pu entrer au pays ?

Paraît que la LHJMQ a mis du temps avant de trouver le bon canal pour acheminer ses demandes, ce qui explique en partie le délai. Ce pépin est réglé depuis déjà deux semaines. Un dénouement rapide est souhaitable pour toutes les parties impliquées.

espace NFL



DAVE AINSLEY *dainsley@lequotidien.com*

ÇA CHAUFFE DÉJÀ À TAMPA BAY

Un match ne fait pas une saison, mais après une défaite et une performance pour le moins décevante contre les Saints de La Nouvelle-Orléans, dimanche dernier, la pression se fait déjà sentir sur Tom Brady et les Buccaneers de Tampa Bay.

Ce n'est pas tant le résultat qui étonne, une défaite de 34-23, mais la manière, bien inhabituelle pour l'ancien quart-arrière des Patriots de la Nouvelle-Angleterre. Ce résultat était peut-être un peu prévisible avec un changement d'équipe et aucun match préparatoire pour se familiariser avec un nouveau cahier de jeux.

C'est tout de même le troisième match de suite qu'il lançait une interception ramenée pour un touché et la première fois depuis 2003 qu'il se faisait intercepter deux fois dans un match d'ouverture. Disons que pour la première impression, on repassera, malgré des gains par la passe de 239 verges et trois touchés, dont un au sol.

Les revirements, surtout à des moments critiques, c'est justement ce qui était reproché à son prédécesseur, Jameis Winston. Son entraîneur, Bruce Arians, ne s'est d'ailleurs pas gêné après le match pour dire qu'il n'était pas satisfait du rendement du vétéran quart-arrière et qu'il espérait plus de hargne et de détermination de sa part. « Il sait qu'il n'a pas bien joué. Ce n'est pas ce à quoi il s'attend de lui-même, et nous non plus. »

Au moins, c'est clair.

À la décharge de Brady, la défensive des Bucs n'a pas fait le travail, tout comme les unités spéciales, responsables d'un revirement après un touché des Saints au quatrième quart. Ç'a anéanti les derniers espoirs de remontée tardive.

Bien sûr, malgré cette défaite d'entrée de jeu et les commentaires très acerbes de plusieurs analystes, le moment de paniquer est encore bien loin à Tampa Bay. Les Buccaneers entament une séquence favorable du calendrier, avec des affrontements contre les Panthers de la Caroline, les Broncos de Denver et les Chargers de Los Angeles. Un autre élément qui permet aux partisans d'être optimistes, c'est qu'au cours de sa carrière, trois fois Tom Brady a perdu le premier match de la saison et les trois fois, il a mené son équipe au Super Bowl.

LA RECETTE DES PATRIOTS

Avec ou sans Tom Brady, les Patriots ont la recette du succès et elle fonctionne encore. Ils l'ont démontré avec une performance impeccable contre les Dolphins de Miami. Le nouveau quart-arrière de l'équipe, Cam Newton, qui est sous-payé, a exécuté le plan de match à la perfection.

Parmi les six quarts-arrière à leur premier match avec une nouvelle équipe, Newton est clairement celui qui s'en est le mieux tiré. Sans être spectaculaire, il n'a pas fait d'erreur, la chose la plus importante du système des Patriots, et la défensive a fait le reste avec trois revirements.

Bon, les Dolphins ne sont pas tout à fait les Saints, mais avec les départs des derniers mois en Nouvelle-Angleterre, cette prestation a quelque chose de très rassurant.

JOE BURROW DEVIENDRA GRAND

À son premier départ dans la NFL, le premier choix du dernier repêchage et quart-arrière des Bengals de Cincinnati, Joe Burrow, a démontré qu'il avait tout pour réussir. Il n'a pas cumulé des statistiques extraterrestres contre la très respectable défensive des Chargers de Los Angeles, mais sans match préparatoire à ses débuts professionnels, il a pleinement relevé le défi.

Il aurait même pu signer une première victoire, orchestrant une séquence offensive dans les derniers instants, et ce, après avoir lancé une très mauvaise interception quelques minutes auparavant, ce qui démontre son étoffe. Une pénalité a annulé une passe de touché victorieuse et quelques secondes plus tard, le botteur Randy Bullock a raté un placement de 31 verges pour forcer la prolongation, tout en se blessant.

Comme quoi les Bengals ne se transformeront pas en claquant des doigts...

Prédictions de la semaine

NY Giants **Chicago**
Atlanta Dallas
Detroit **Green Bay**
Minnesota Indianapolis
Buffalo Miami
San Francisco NY Jets
LA Rams Philadelphie
Denver **Pittsburgh**
Caroline **Tampa Bay**
Jacksonville **Tennessee**
Washington **Arizona**
Baltimore Houston
Kansas City LA Chargers
Nouvelle-Angleterre **Seattle**
Nouvelle-Orléans Las Vegas

Première semaine : 12 en 16 (75 %)



Tom Brady a perdu son premier match avec les Buccaneers de Tampa Bay. — PHOTO AP, BRETT DUKE

En hausse

Équipe de football de Washington

Comme tout le monde l'avait prédit (sarcasme), l'Équipe de football de Washington — anciennement les Redskins — trône au sommet de la division Est de la conférence Nationale.

Cardinals de l'Arizona

Les Cards seront à prendre au sérieux cette année et ils l'ont démontré contre les finalistes du dernier Super Bowl. L'attaque peut produire à la tonne et la défensive peut ensuite fermer la porte.

Rams de Los Angeles

Le nom des Cowboys de Dallas était sur toutes les lèvres avant le premier affrontement du dimanche soir de la saison, mais les Rams ont refroidi les ardeurs de plusieurs avec un jeu au sol très efficace.

En baisse

Eagles de Philadelphie

Depuis leur conquête du Super Bowl, les Eagles ne cessent de décevoir. Cette fois, ils ont laissé filer une priorité de 17-0 et accordé huit sacs du quart-arrière Carson Wentz contre l'Équipe de football de Washington, qui n'est pas tout à fait une puissance.

Lions de Detroit

Parlant d'avance gaspillée, les Lions se sont surpassés en fin de match contre les Bears. Pour résumer en quelques mots: placement raté, touché des Bears, interception, touché des Bears, passe échappée dans la zone des buts, fin de match. Voilà!

Vikings du Minnesota

Le quart-arrière des Packers, Aaron Rodgers, s'est amusé contre la défensive des Vikings, qui n'étaient plus dans le coup au troisième quart. Une chance que Rodgers n'a pas eu le renfort escompté chez les receveurs pendant la saison morte.

LOTO QUÉBEC

Tirage du jeudi 17 septembre

Grande VIE — 10 18 26 31 47 — Grand NUMÉRO (GN) 7

Tirage du lundi 14 septembre

08 12 14 32 49 — Grand NUMÉRO (GN) 4

Tirage du Mercredi 16 septembre

LOTTO 649 — 06 12 23 29 44 46 — 39 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 14939147-02

Prochain gros lot (approx) : 5 000 000 $

Quotidienne

11 septembre	54	783	5772
12 septembre	13	735	8498
13 septembre	16	743	1141
14 septembre	97	089	1933

15 septembre	37	310	1419
16 septembre	84	062	0554
17 septembre	44	219	0892

Extra

11 septembre	5280763
12 septembre	8509968
13 septembre	1922638
14 septembre	1348084

15 septembre	5301792
16 septembre	3998332
17 septembre	6802349

LOTTO 649 — Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

QUELQUES MOTS SUR MOI...

Sportive invétérée? Non! Amoureuse de bouger? Oui! Depuis que je suis toute petite, sans connaître le monde de la performance, je me lance le défi d'essayer plein de sports. Du patinage artistique à la gymnastique, de la balle molle au tennis, du ski de fond de randonnée au ski alpin. Suer sur l'heure du dîner au secondaire dans des équipes de basketball, hockey cosom, c'était ça mes défis à moi. J'avais du gaz à brûler comme on dit! De nature timide, ayant peur de ce que les autres vont penser, j'ai surfé sur l'idée de devenir présidente de classe pour briser cette gêne de communiquer. Mon choix d'études à l'université combinera tout ça : sports et communication. En sciences de l'activité physique, kinésiologie, à l'Université Laval, je mettrai rapidement en application les bases de l'entraînement pour une clientèle variée. Le stress a tout de même été présent avant chaque cours que j'allais donner, pendant un certain temps. Petit à petit, l'expérience de travail a fait son œuvre. Je suis tombée en amour avec la mission de faire bouger les gens, à leur juste valeur, tout en leur expliquant le pourquoi du pourquoi.

Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir, comble du bonheur, m'exprimer sur le «sport», sur le fait de bouger et sur une panoplie de rudiments concernant l'activité physique. Je suis fébrile à l'idée de devenir collaboratrice du nouveau Mag Sports, où vous, chers lecteurs, consommerez mes textes chaque semaine. Je me lance le défi de vous divertir activement sur tout plein de sujets que j'ai en tête. Avec mes expériences et mon bagage de kinésiologue, je serai également en mesure de répondre à vos questions.

Vous faites partie de l'élite et vous avez des questions? Pas de souci, je travaille également individuellement avec des triathlètes, des cyclistes et des coureurs de tous les niveaux. Je pratique d'ailleurs moi-même encore aujourd'hui ma passion, soit le triathlon, qui concilie trois sports : natation, vélo, course à pied. Alors, c'est un départ!

Vous voulez en savoir plus sur Isabelle Gagnon? Consultez **lenouvelliste.ca** ou notre application mobile.

Pour lui écrire :
igagnon@triatctiv.ca

À QUEL ÂGE DOIT-ON INITIER LES ENFANTS À L'ENTRAÎNEMENT?

ON BOUGE



ISABELLE GAGNON
Collaboration spéciale
igagnon@triatctiv.ca



Un enfant peut avoir de la difficulté à concevoir son corps dans l'espace, car il change. — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

À quel âge devrait-on initier un enfant à l'entraînement rigoureux? C'est un sujet qui peut amener de bons débats chez certains professionnels... et quelques maux de tête pour les parents qui se demandent jusqu'où il est possible d'aller dans ce rayon avec de jeunes sportifs.

On le sait, les recommandations canadiennes proposent que les enfants bougent minimalement soixante minutes par jour. Bouger pour faire quoi et comment? En tant que parent, pas facile de savoir ce qui devrait être pratiqué ou non quand, par exemple notre enfant s'adonne à un sport où le besoin de performance se fait sentir, même en bas âge.

Être plus fort? Courir plus vite? Patiner plus vite? Si je reviens dans mes souvenirs, le plus important pour moi au primaire et au secondaire était d'avoir du *fun* avec mes amis. Si je me fie à ce que je vis avec mes propres enfants, je suis heureuse de constater qu'il en est de même pour eux, même une génération plus tard.

Que dois-je faire si mon enfant de 6-7 ans veut venir courir avec moi des 10 km? Ou encore si mon ado veut faire mon programme de musculation et utiliser des poids libres impliquant des charges importantes? Car on ne se le cachera pas, dans notre cœur de parent, difficile de leur dire non quand ils veulent passer du temps à bouger avec nous!

Pour rester «dans la bonne zone», où parfois la ligne est mince, je me réfère à quelques principes simples rattachés à la croissance d'un jeune être humain. Un enfant ne connaît pas ses limites. Il peut avoir de la difficulté à concevoir son corps dans l'espace, car celui-ci change constamment. Pour maintenir le plaisir du jeu avec ses amis, il aimera pouvoir contrôler ses gestes, savoir manipuler des objets, les attraper, les lancer, les botter... donc le corps entier est sollicité.

Pour les enfants qui fréquentent l'école primaire, rien de mieux qu'un petit circuit avec des ateliers pour les faire grimper, sauter, travailler deux par deux entre amis ou encore avec le poids de leur corps. Sans le savoir, ils travailleront leur impulsion et le contrôle moteur de plusieurs gestuelles.

Mettez l'accent sur l'aspect ludique des activités. Les jeunes se lassent rapidement d'un geste répétitif. Par exemple, courir après un ballon de soccer, plutôt que de courir pour courir, «faire une course» avec son ami entre deux poteaux de téléphone plutôt que de partir cumuler plusieurs kilomètres. C'est ce que je favorise pour garder la motivation chez les jeunes. S'amuser d'abord et avant tout!

ÉVITEZ LES SURCHARGES

Autre élément à considérer, le corps de nos jeunes sportifs se développe et change d'une semaine à l'autre. On veut donc éviter de faire des exercices avec de la surcharge (poids lourds) où l'exécution du mouvement pourrait ne pas être adéquate. Ces surcharges pourraient mener à des blessures parfois très longues à guérir, si elles surviennent à l'endroit de croissance de l'os (plaque de croissance).

Ce qu'on rapporte théoriquement, c'est de sélectionner des mouvements ou des types d'activité physique misant sur la vitesse courte, sur la gestuelle plutôt que sur l'endurance, sur l'équilibre plutôt que la force maximale. Nos jeunes actifs pourront développer des habiletés qui leur permettront de pratiquer une multitude d'activités sportives. Laissons donc la puberté passer avant de lancer nos jeunes dans des défis «trop pesants» ou trop longs! Ils pourront alors choisir, parmi tout ce qu'ils auront goûté plus jeunes, le sport qui les passionnera.

On ne le répétera jamais assez: éviter la spécialisation en bas âge pour bouger très longtemps!

À RETENIR

- La notion de plaisir est essentielle
- Pas de surcharge de poids à l'entraînement en bas âge
- Pas de presse pour se lancer dans une spécialisation



0044605

LES BISONS RAPATRIENT MARC-ANDRÉ LEVASSEUR



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

Le directeur général Miguel Fortin ne l'a pas crié sur tous les toits, mais ça lui a fait quelque chose d'échanger Marc-André Levasseur au Formule Fitness de Bécancour en mai dernier. Alors, quand il a eu la chance de remettre la main sur le vétéran attaquant, il n'a pas hésité.

Jeudi soir, c'était le repêchage de « relocalisation temporaire » des joueurs du Formule Fitness. L'équipe de Bécancour, on le sait, va faire l'impasse sur la prochaine saison de la Ligue de hockey senior AAA du Québec, elle qui aurait pu accueillir à peine plus de 150 personnes à son aréna en 2020-2021 selon les normes établies par sa municipalité.

Toujours est-il que les Bisons, qui avaient le droit de piger deux joueurs comme les sept autres équipes du circuit Lussier, ont sélectionné Levasseur ainsi que Antoine Demers, qui vient de passer quatre saisons dans la LHJMQ et qui avait été repêché par le Formule Fitness cet été.

« On est satisfaits de notre repêchage, a lancé Miguel Fortin. On rapatrie Marc-André, qu'on connaît bien, et va chercher en Antoine un jeune joueur qui possède de belles habiletés. On est contents. »

Demers a été le premier choix des Bisons, le troisième au total après l'attaquant Samuel Blanchet (Donnacona) et le gardien Gabriel Waked (Trois-Rivières), un ancien des Inouk.

Pour faire une place à Demers sur leur liste de 50 joueurs, les Bisons ont libéré l'attaquant Timothé Simard, qui a joué quelques matchs à Granby la saison dernière.

En 249 matchs dans la LHJMQ, Demers a amassé 128 points, dont 42 buts. Il a joué à Shawinigan, Blainville-Boisbriand et Chicoutimi.

« Il vient de Sherbrooke et il est heureux de s'en venir à Granby, même si c'est juste pour un an », a repris Fortin.

Levasseur, lui, avait été échangé à Bécancour dans le cadre d'une transaction majeure. Les Bisons avaient aussi envoyé Yan Dumontier au Formule Fitness moyennant notamment William Couture et Samuel Sénécal. D'autres joueurs avaient été impliqués dans le troc.

La saison dernière, Levasseur, 28 ans, avait récolté une quinzaine de points en 21 matchs. Il avait auparavant connu des saisons de 30 et 18 points à Waterloo.



Marc-André Levasseur avait été échangé au Formule Fitness au mois de mai. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« La production de Marc-André est à la baisse, mais il demeure un excellent joueur et il est toujours à 100 % investi dans l'équipe », a encore dit Fortin.

« ON SE CROISE LES DOIGTS »

La LHSAAAQ, on le sait, vise un début de saison le 30 octobre avec du hockey dit « normal ». À Granby, les Bisons se préparent, mais l'augmentation constante de cas de COVID-19 au Québec inquiète les gens de l'organisation.

« On espère pour le mieux, mais on suit les nouvelles comme tout le monde, a souligné Miguel Fortin. Les dirigeants du circuit de même que toutes les équipes travaillent actuellement sur un protocole de retour au jeu. On se croise les doigts. »

Fortin aimerait que les Bisons entament leur camp d'entraînement au début octobre. Mais bien sûr, il ne peut rien garantir à l'heure où on se parle.

Le seul objectif de Miguel Duchaine : gagner

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

Miguel Duchaine entame sa quatrième et dernière saison dans l'uniforme des Inouk. Et à 20 ans, le défenseur n'a qu'une seule et unique idée en tête : gagner.

« On a vraiment une belle équipe, a expliqué le Bromontois quelques heures avant le match des Inouk face aux Forts de Chambly hier soir au Centre sportif Léonard-Grondin. On a du talent partout, à toutes les positions et le désir de vaincre est là. On ne les gagnera pas toutes, c'est sûr, mais on a ce qu'il faut pour espérer gagner à tous les soirs. »

Jeudi, à Longueuil, les Inouk se sont inclinés 7-6 en tirs de barrage face au toujours solide Collège Français. Duchaine a profité de l'occasion pour inscrire son premier but du Défi Bauer.

« Le Collège Français menait 4-1 et on est revenus de l'arrière, on a démontré énormément de caractère. Ça, nos partisans peuvent s'attendre à ça cette saison : on ne lâchera jamais. »

Duchaine aime cette détermination qui anime son équipe. Une détermination qu'il associe notamment à la façon de diriger du nouvel entraîneur Alex Bourret.

« Alex veut des gars qui travaillent et qui se défoncent et on a le goût de lui en donner. C'est un *coach* qui a une bonne poigne et qu'on respecte. Des entraîneurs qui ont été des choix de première ronde dans la Ligue nationale, tu ne croises pas ça souvent… »

Duchaine aime l'ambiance qui règne chez les Inouk.

« C'est beaucoup plus léger que la saison dernière, c'est évident. Les nouveaux patrons travaillent fort pour nous. Il y a un vent de changement et c'est vrai que c'est très rafraîchissant. Ça fait du bien. »

LIMITÉ

Miguel Duchaine l'avoue : il se sent un brin limité dans sa liberté d'expression au cours de ce Défi Bauer, alors que les contacts ne sont pas permis.

« Je suis un défenseur robuste, parfois même un peu chien sur les bords (*mean*) et là, on ne peut pas toucher à personne. C'est spécial, mais c'est le hockey qu'on peut jouer présentement et il faut faire avec. Honnêtement, je préfère ça à rester à la maison. Ce n'est pas parfait, mais les dirigeants de la Ligue de hockey junior AAA ont eu une bonne idée en proposant un tournoi comme celui-là. »



Même s'il se sent limité dans sa liberté d'expression en qualité de défenseur robuste, Miguel Duchaine apprécie l'initiative des dirigeants de la LHJAAAQ. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Et qu'importe que ça se joue à quatre contre quatre et qu'il y ait ou non des contacts, Duchaine ne veut qu'une chose : gagner.

« Cette saison, vraiment, je suis là pour ça, juste pour ça. Je veux gagner tout le temps », a-t-il encore insisté.

la page du Kid

DANNY GÉLINAS lekid@lavoixdelest.ca



Merci « Ronny » pour toutes ces belles années !

Plus l'on vieillit et plus on voit de ces personnalités qui autrefois ont façonné notre imaginaire quitter ce que l'on appelle « la vie active ».

Ce phénomène est tout à fait normal, direz-vous. Et vous aurez absolument raison.

Les membres de ma génération — celle que l'on appelle les « Passe-Partout », constituée de ces jeunes des années 70 et 80 qui jadis avaient un rendez-vous quotidien avec cette émission de télé — ont vu plusieurs de leurs héros se diriger vers une retraite bien méritée, en commençant par Bobino (Guy Sanche) jusqu'aux animateurs de la traditionnelle Soirée du hockey, soit les René Lecavalier, Lionel Duval, Richard Garneau, Gilles Tremblay, pour ne nommer que ceux-là.

Tous ces gens ont bercé notre enfance et/ou notre adolescence.

En ce qui me concerne, il en restait un qui jusqu'à tout récemment, maintenait le fort en traversant les générations : l'inimitable Ronald « Ron » Fournier, le roi des tribunes téléphoniques.

Les gens issus du monde du hockey vous le diront : trop souvent et malheureusement, le hockey, ça se passe en anglais. Si pour plusieurs amateurs, c'est « Ron », pour certains autres, dont je suis, l'ont toujours appelé « Ronny ».

Mais que ce soit « Ron » ou « Ronny », il existait une certitude : mon Dieu qu'il était bon derrière un micro !

• • • • •

Je m'en souviens comme si c'était hier…

J'avais débuté mon 4e secondaire à l'extérieur de mon Shawinigan natal afin, entre autres, de goûter au véritable hockey de compétition loin de ma *gang* habituelle.

Retranché le dernier de l'équipe en raison de mon petit gabarit et assurément de mon manque de talent, j'étais revenu rester chez ma grand-mère, qui demeurait à Shawinigan-Sud, afin que je puisse retrouver « mon » école, le Séminaire Ste-Marie que j'ai tant aimé.

Dans le temps, j'étais — et je le suis toujours — un mordu de toutes les émissions qui pouvaient toucher le hockey, aussi bien à la télé qu'à la radio. Je prenais un plaisir fou à écouter les différentes lignes ouvertes et ma préférée en était une intitulée *Parlons Sport*, alors animée par Pierre Trudel et Mario Tremblay. Elle l'était et l'a été jusqu'à ce qu'un bon soir d'automne 1987 j'en découvre une autre qui s'appelait *C'est officiel*, nommée ainsi en l'honneur de l'ex-arbitre Ron Fournier, à qui on venait de confier les rênes de cette toute nouvelle émission.

Dès ce moment, j'en fus aussitôt un mordu, tant et si bien que j'en fis part à celui qui 33 ans plus tard est toujours mon fidèle complice, Guy « Arsène » Arseneault (aujourd'hui conseiller municipal à Shawinigan), qui est aussi devenu un fan instantanément.

Puis, quelques jours plus tard au Séminaire dans la classe de géographie de M. Longpré, au fil de l'une de nos discussions quotidiennes au sujet de ladite émission, il me chuchota à l'oreille :

— « Dan, ce soir, on ne fait pas juste l'écouter, on va appeler Ron en direct ! »

— « Es-tu sérieux ? », lui dis-je…

— « À 10 h moins cinq (dans ce temps-là, l'émission était en ondes de 10 h à minuit), on va l'appeler chacun de notre bord pour que nous soyons les deux premiers à parler en ondes. Quand je vais avoir la ligne, je vais lui dire que Skrudland (ex-joueur du Canadien à caractère défensif) n'a pas d'affaire sur le *power-play*, pis quand ce sera à ton tour de lui parler, dis-lui que tu es totalement en accord avec les propos de l'auditeur précédent. Demain, on va trouver un autre sujet, t'appelleras en premier et moi, je vais lui dire que je vais être en accord avec toi, ça marche ? »

J'entends encore « Ronny » dire : « Donc ce soir, encore une autre émission très chargée, allons-y sans plus tarder d'un premier appel… nous parlons donc avec Arsène… »

— « Salut Ron, c'est Arsène ! Faut que je te parle du Canadien… Voir Brian Skrudland sur le jeu de puissance, tu conviendras avec moi que ça n'a pas de maudit bon sens… »

Un vrai moulin à paroles, Guy avait été tellement bon que « Ronny » l'avait gardé en ondes pendant quelques minutes.

Et lorsque mon tour fut venu, je lui ai dit :

— « Ron, l'intervention de l'auditeur précédent fut vraiment incroyable, je ne peux qu'être en accord avec lui. Ce gars-là doit vraiment connaître son hockey… » tout en y allant moi aussi de mon opinion.

Notre stratagème dura ainsi pendant quelques semaines à notre grand plaisir…

Le reste appartient à l'histoire…

• • • • •

Bien que quelques mois plus tard, à 16 ans, je me suis retrouvé à travailler comme chroniqueur, à couvrir pour deux journaux hebdomadaires de la Mauricie les activités des Cataractes de Shawinigan et des Draveurs de Trois-Rivières, je continuais de l'écouter soit en revenant du travail, des différents amphithéâtres du circuit Courteau, ou bien dans mon lit avant de m'endormir.

L'habitude s'est poursuivie après que je sois devenu dépisteur à 18 ans puisqu'en plus des savants propos de l'animateur, tous les membres de notre confrérie ne voulaient en aucun cas manquer, tout de suite après le bulletin de nouvelles de 23 h, la chronique de Marc Lachapelle au sujet de la LHJMQ ainsi que celle de Jean Robillard concernant la Ligue midget AAA. Marc étant notamment reconnu dans le temps comme une véritable bible dans la ligue, on y apprenait bien souvent les dernières rumeurs de transactions ou les possibles congédiements à venir. Et dans 99 % des cas, il voyait juste… c'est vous dire son influence !



À mon avis, il n'y avait pas de meilleur que « Ronny » derrière un micro ! — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

• • • • •

Encore jusqu'à ce printemps, j'écoutais « Ronny » encore et toujours même si je savais pertinemment bien que depuis 2018, il était affecté par des ennuis de santé, dont un cancer des ganglions qui l'avait notamment amené à prendre quelques soirées de congé.

Mais jusqu'à toute la fin, et pour l'avoir côtoyé à de nombreuses reprises, il est demeuré le même : un homme charismatique au possible qui savait parler avec ses tripes et dont les opinions étaient tranchantes.

Animant son émission avec de profondes convictions, il aura été de bien des combats, dont le célèbre aura sans aucun doute été sa cabale pour le retrait du chandail d'Émile « Butch » Bouchard avec le Canadien, un honneur pleinement mérité.

• • • • •

Des amis que nous avons en commun me disent que « Ronny » n'était pas triste de prendre sa décision : il l'a longuement mûrie avec sa belle Chantal (Beaudin, une ex-présentatrice de MétéoMédia), son amour qu'il a connu après sa carrière d'arbitre dans la LNH.

Au nom de nous tous, de tes *chums* encore dans la *game*, permets-moi de te souhaiter une bonne retraite tant sur le bord de ton lac à Saint-Sauveur que sur les allées du Balmoral, ton golf fétiche, et surtout prends enfin du temps pour toi, mon bourreau de travail. Mes salutations également à ta douce…

Et si jamais tu passais à Bromont, ce sera un plaisir de disputer une ronde en ta compagnie. Je m'organiserais pour téléphoner à « Flynner » (Norman Flynn) et à « Gasse » (Gaston Therrien) pour qu'ils se joignent à nous. Nous devrions avoir bien du *fun* !

Bonne retraite « Ronny » et surtout, merci pour toutes ces belles années !

ÉCOLE SECONDAIRE DU VERBE DIVIN

PORTES OUVERTES SUR RENDEZ-VOUS

Vendredi 25 septembre et dimanche 27 septembre
Pour réserver votre visite,
composez le 450-378-1074, poste 225



PORTABLES CHROMEBOOK POUR TOUS LES ÉLÈVES



ÉCRANS 4K INTERACTIFS DANS TOUTES LES CLASSES

VENEZ DÉCOUVRIR L'IMMENSE POSSIBILITÉ QU'OFFRE CET ÉCRAN LORS DES PORTES OUVERTES

DEMANDES D'ADMISSION EN LIGNE AU **VERBEDIVIN.COM**

50% DES PLACES DÉJÀ COMBLÉES POUR SEPTEMBRE 2021

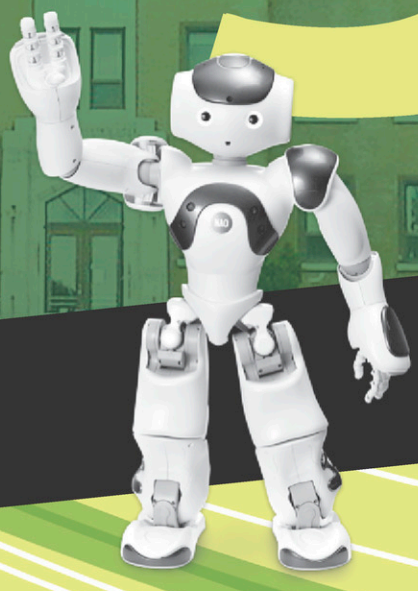
AFIN DE GARDER NOTRE IDENTITÉ D'ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE, SEULEMENT 4 CLASSES DE PREMIÈRE SECONDAIRE SONT OUVERTES

NOUS ACCEPTONS DÈS MAINTENANT LES DEMANDES D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 2022

3 PROGRAMMES

- DÉCOUVERTE
- IMMERSION ANGLAISE
- CONCENTRATION

ÉQUITATION • DANSE
TENNIS • PATINAGE ARTISTIQUE
SOCCER • ROBOTIQUE
HOCKEY • VÉLO





UNE ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE...
ET À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE!

1021, RUE COWIE, GRANBY
450 378-1074 (poste 225)
VERBEDIVIN.COM

0042503